

RAPPORT ANNUEL

2021 > 2022

SQI

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
DES INFRASTRUCTURES

Québec 



L'EXERCICE EN BREF

RESSOURCES HUMAINES

1 349

NOMBRE D'EMPLOYÉS

1 208
2020-2021

CONTRATS

8 637

NOMBRE DE
CONTRATS CONCLUS

7 573
2020-2021  14 %

3,5 G\$

VALEUR TOTALE DES
CONTRATS CONCLUS

1,6 G\$
2020-2021  119 %

CENTRE D'APPELS

43 690

NOMBRE DE DEMANDES DE SERVICE
TRAITÉES PAR LE CENTRE D'APPELS

41 363
2020-2021  6 %

Gare fluviale de Saint-Ignace-de-Loyola
@ Stéphane Groleau, photographe

IMMOBILIER



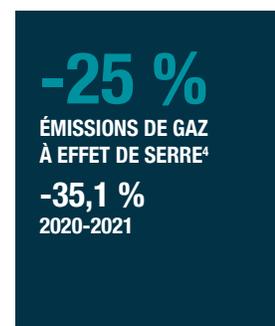
PROJETS EN ASSOCIATION



GESTION DE PROJETS



DÉVELOPPEMENT DURABLE



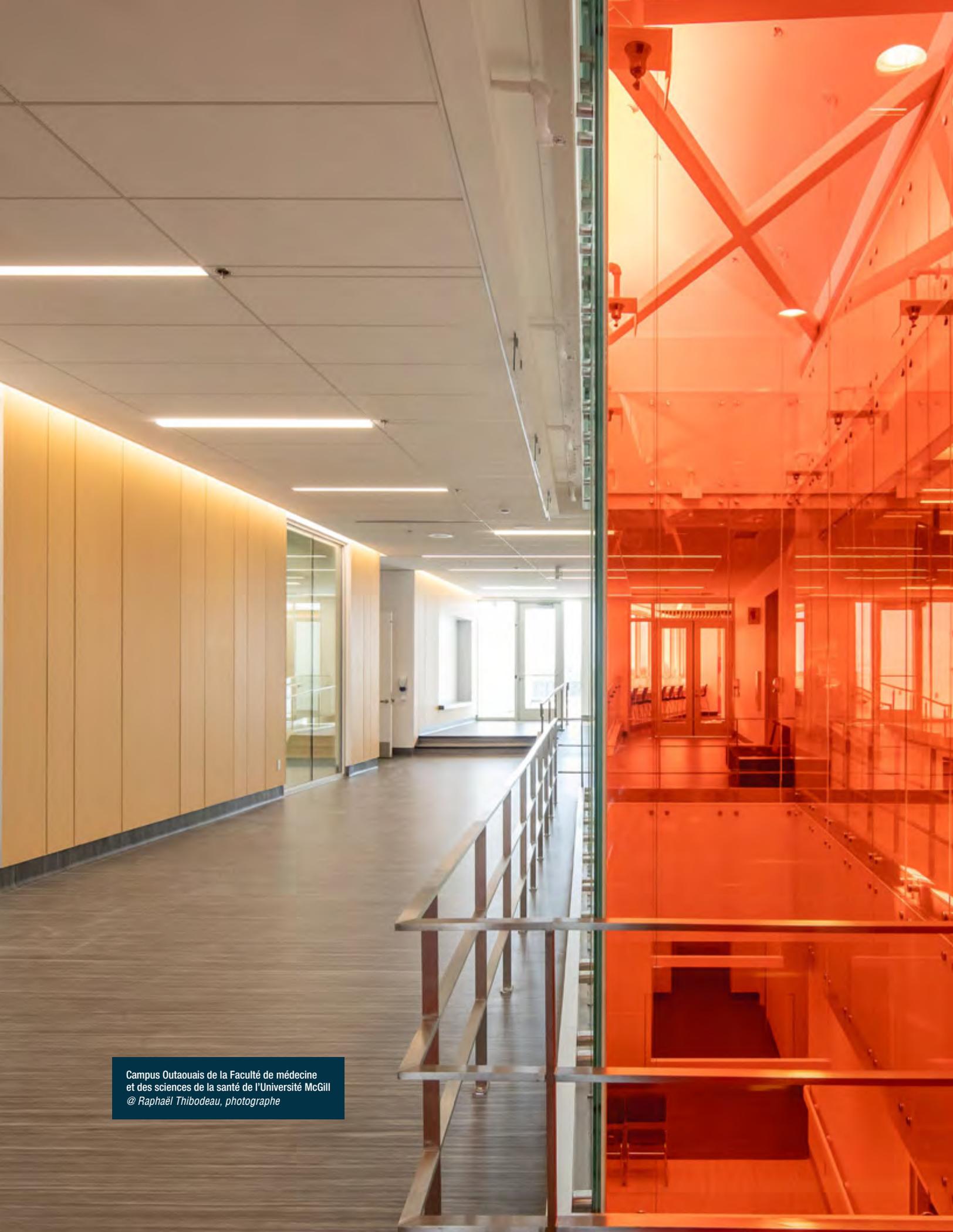
¹ Incluant 5 projets d'une valeur estimée entre 5 et 10 M\$.

² Auxquels s'ajoutent 42 projets d'une valeur estimée à plus de 13 G\$ actuellement à l'étude.

³ Le rapport annuel 2020-2021 faisait état de 5 certifications BOMA BEST alors que le nombre réel de certifications s'établissait plutôt à 8.

⁴ Par rapport à l'année de référence 2012-2013. Il est à noter qu'un nouvel indicateur de performance est utilisé depuis le 1^{er} avril 2021 à la suite de l'entrée en vigueur du Plan pour une économie verte (PEV2030), et que de ce fait, l'année de référence 2009-2010 est remplacée par l'année 2012-2013. Aux fins de comparaison avec l'année 2021-2022, la réduction d'émissions des GES par rapport à l'année 2009-2010 s'établit à 38,2 %.

⁵ Pour l'année de référence 2012-2013.



Campus Outaouais de la Faculté de médecine
et des sciences de la santé de l'Université McGill
@ Raphaël Thibodeau, photographe

PRIX ET MENTIONS

Au cours de l'exercice 2021-2022, des projets et activités de la Société ont recueilli des prix prestigieux qui soulignent la qualité exceptionnelle de ses interventions.

Grand Prix d'excellence et Prix du public à la remise des Prix d'excellence en architecture (Ordre des architectes du Québec)

Prix soulignant l'innovation en architecture de l'Institut royal d'architecture du Canada (2021)

Récompense Or dans la catégorie «Architecture/Rénovation» à l'occasion de l'*International Design Awards* avec mention honorable (2022)

> Grand Théâtre de Québec

Lauréate du Prix de l'amélioration de la performance énergétique 2020 dans la catégorie «Immeubles de bureaux et commerce de détail» de l'an 3 du Défi énergie en immobilier, présenté par BOMA Québec

> Édifice Bertrand-Fabi

Lauréate dans la catégorie «Bâtiment Structure» à l'occasion de la 19^e édition des Grands Prix du génie-conseil québécois (Association des firmes de génie-conseil – Québec)

> Nouveau complexe hospitalier de Baie-Saint-Paul

Prix d'excellence à l'occasion des Prix canadiens du génie-conseil 2021 (Association des firmes de génie-conseil du Canada)

> Nouveau Centre de cancérologie de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Parmi les projets gagnants choisis pour faire partie de la liste «Palmarès des projets» à l'occasion du concours *Élixir 2021* du PMI-Montréal (*Project Management Institute*)

> Nouveau Centre de cancérologie de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

> Campus Outaouais de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université McGill

Lauréate du projet de l'année à l'occasion du concours *Élixir 2021* du PMI-Montréal, remportant la mention «le meilleur de la gestion de projet»

> Campus Outaouais de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université McGill

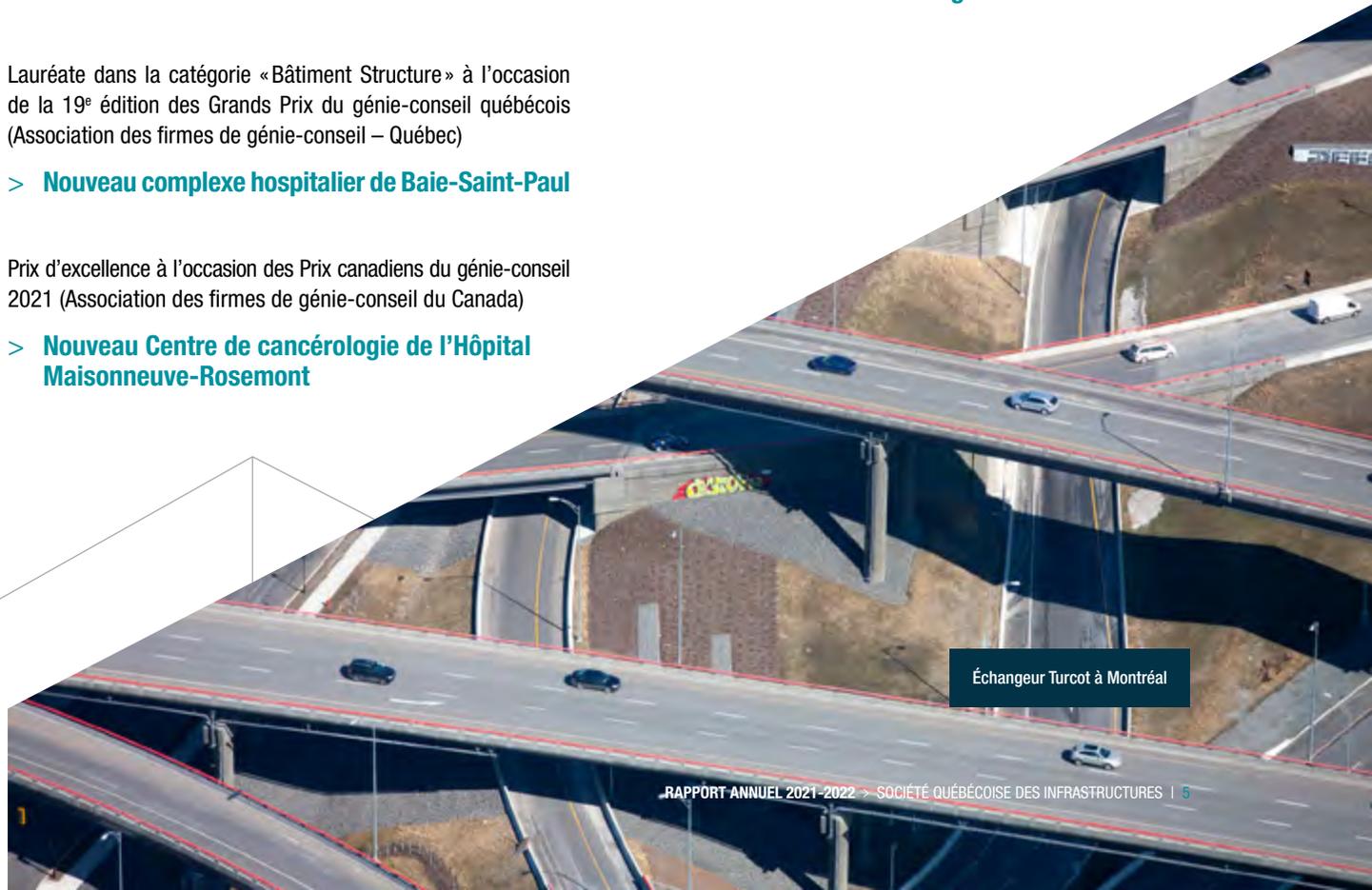
Prix Zénith dans la catégorie «Campagne de communication de 500 000 \$ et moins»

> Campagne 2019-2020 de la marque employeur Pilier de votre avenir

Projet en association

Lauréate dans les catégories «Gestion de projet» et «Géotechnique et ingénierie des matériaux» à l'occasion de la 19^e édition des Grands Prix du génie-conseil québécois (Association des firmes de génie-conseil – Québec)

> Reconstruction de l'échangeur Turcot



Échangeur Turcot à Montréal



Grand Théâtre de Québec
@ Karine Plamondon



Institut de cardiologie de Montréal
@ Adrien Williams, photographe

Le Grand Théâtre de Québec a reçu les honneurs à trois reprises lors de l'exercice financier 2021-2022. La SQI a géré le projet de réfection de l'enveloppe extérieure qui a remporté en 2021 le Grand Prix d'excellence et le Prix du public à l'occasion des Prix d'excellence en architecture (Ordre des architectes du Québec) en plus du Prix pour l'innovation en architecture de l'Institut royal d'architecture du Canada. En 2022 s'est ajoutée une Récompense Or, avec mention honorable, dans la catégorie Architecture/Rénovation décernée par l'*International Design Awards*.

L'édifice Bertrand-Fabi, propriété de la SQI, est lauréat de l'amélioration de la performance énergétique 2020 dans la catégorie « Immeubles de bureaux et commerce de détail » à l'occasion du Défi énergie en immobilier, présenté par BOMA Québec. En matière d'énergie, les résultats pour cet édifice situé à Sherbrooke sont significatifs. Entre 2019 et 2020, une diminution de 30 % a été obtenue pour différentes composantes du bâtiment : l'intensité et les dépenses énergétiques ainsi que les émissions de gaz à effet de serre.

À l'occasion de la 19^e édition des Grands Prix du génie-conseil québécois (Association des firmes de génie-conseil – Québec), le nouveau complexe hospitalier de Baie-Saint-Paul a remporté les honneurs dans la catégorie « Bâtiment Structure ». Ce nouveau bâtiment remédie aux manquements que présentait l'ancien hôpital, maintenant démoli, en regard des normes sismiques. Il est érigé dans la zone sismique la plus importante dans l'Est de l'Amérique du Nord. Une charpente mixte d'acier et de béton a été privilégiée pour la structure du bâtiment, étant donné les avantages techniques et architecturaux offerts par ces matériaux.

La nouvelle unité de cancérologie de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont a reçu un prix d'excellence lors de la remise des Prix canadiens du génie-conseil 2021 (Association des firmes de génie-conseil du Canada). Ce projet a aussi été sélectionné pour faire partie de la liste « Palmarès des projets » à l'occasion du concours *Élixir 2021* institué par PMI-Montréal (*Project Management Institute*). L'unité est située dans un nouveau bâtiment modulaire de deux étages, d'une superficie de 1 600 m² chacun. Les espaces ont été conçus afin de répondre aux besoins de la clientèle qui doit parfois séjourner pour une durée prolongée à l'hôpital.



Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Le Campus Outaouais de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université McGill a également été sélectionné pour faire partie de la liste « Palmarès des projets » à l'occasion du concours *Élixir 2021* organisé par PMI-Montréal. À cette même occasion, ce projet a été désigné lauréat de l'année, recevant l'Élixir dans la catégorie « le meilleur de la gestion de projet ». Cette réalisation est le fruit d'un partenariat entre l'Université McGill et le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais qui permet l'admission annuelle de 24 étudiants, soit un total de 96 étudiants pour le programme de médecine s'étalant sur quatre ans. Deux étages ont été ajoutés au-dessus de l'urgence de l'Hôpital de Gatineau.

La SQI a été désignée gagnante dans la catégorie « Campagne de communication de 500 000 \$ et moins » dans le cadre de l'édition 2021 des prix Zénith : la plus haute reconnaissance en matière de communication gouvernementale. Cette distinction survient à la suite du dépôt de la candidature de la Société pour sa campagne 2019-2020 associée à la marque employeur *Pilier de votre avenir*.

La reconstruction de l'échangeur Turcot, un projet réalisé en association avec les équipes de la SQI, a reçu les honneurs à l'occasion de la 19^e édition des Grands Prix du génie-conseil québécois. Lauréat dans les catégories « Gestion de projet » et « Géotechnique et ingénierie des matériaux », le projet consistait à reconstruire des échangeurs, des segments d'autoroutes, des voies ferroviaires et des liens municipaux. Une combinaison de modes de réalisation alternatif et traditionnel a rendu possible la mise en œuvre et l'intégration de ce projet en milieu urbain, tout en maintenant actif le secteur routier le plus achalandé au Canada.

Le projet de l'Institut de cardiologie de Montréal (ICM) a permis au gérant de construction de remporter, en 2021, un prix dans la catégorie « Gestion de la construction ». Le projet de l'ICM est l'un des premiers projets ayant déployé officiellement les approches BIM et PCI peu après le lancement de la Feuille de route BIM-PCI de la SQI en 2016. Alors que les obligations contractuelles se limitaient à la gestion de la coordination 3D, le lauréat a pris l'initiative de recourir à plusieurs technologies de pointe pour réduire les risques typiques d'un projet complexe en s'outillant d'un calendrier accéléré.

MADAME SONIA LABEL

Ministre responsable de l'Administration gouvernementale
et présidente du Conseil du trésor

Ministre responsable des Relations canadiennes
et de la Francophonie canadienne

Ministre responsable des Institutions démocratiques
et de la Réforme électorale

Ministre responsable de la Société québécoise des infrastructures

Madame la Ministre,

À titre de président du conseil d'administration de la Société québécoise des infrastructures, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 2022. Ce rapport rend compte des activités et des réalisations de l'organisation au cours de la dernière année et commente les résultats atteints. Il présente également les états financiers consolidés de l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2022.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président du conseil d'administration,



François Turenne

MONSIEUR FRANÇOIS PARADIS

Président de l'Assemblée nationale du Québec

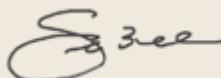
Monsieur le Président,

Conformément à la *Loi sur les infrastructures publiques*, je vous transmets le rapport annuel de la Société québécoise des infrastructures pour l'exercice 2021-2022.

Ce rapport décrit, de façon générale, la Société. Il fait état de ses activités et de ses réalisations au cours de l'année. De plus, il inclut et commente les états financiers consolidés de l'organisation.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes sentiments distingués.

La ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor,



Sonia LeBel



Centre intégré de cancérologie à Québec
@ Stéphane Groleau, photographe



Maquette de la Villa Frederick-James à Percé

SOMMAIRE

L'exercice en bref	2
Prix et mentions.....	5
Lettres de transmission	8
La Société québécoise des infrastructures	12
Message du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale.....	14
Structure organisationnelle	18
Gestion des ressources humaines : une année marquée par la bienveillance	22

> 01

PLAN STRATÉGIQUE ET VISION IMMOBILIÈRE

Plan stratégique.....	26
L'an 4 du Plan stratégique 2018-2023	28
Mise en œuvre de la vision immobilière	33



> 02

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE

Le parc immobilier	40
Portefeuille de projets en planification ou en réalisation de plus de 10 M\$	43
Projets livrés au cours de l'exercice 2021-2022	47
Quelques projets en cours	53
Projets réalisés en association	61
La gestion du parc immobilier	63
Des bâtiments évalués sous l'angle des risques climatiques	65
Une gestion contractuelle exemplaire	66
Gestion financière	68
Tarification des biens et services	70
Gestion des risques	71
Centre d'appels	72
Déclaration de services à la clientèle	74
La SQI au cœur de la transformation numérique de l'industrie grâce au BIM et au PCI	75
Développement durable	80
Stratégie québécoise de développement de l'aluminium ...	86

> 03

GOUVERNANCE

Les membres du conseil d'administration	88
Conseil d'administration	94
Rapports des comités du conseil d'administration	96
La Société Parc-Auto du Québec	103
Étalonnage	106
Suivi des recommandations émises par le Vérificateur général du Québec	108
Autres exigences	110

> 04

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	121
--	-----

> 05

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021-2022

	155
--	-----

> 06

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR LES PROJETS LIVRÉS

	159
--	-----



LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES



Créée par le gouvernement du Québec en 2013, la Société québécoise des infrastructures (ci-après «SQI ou Société») a pour mission, d'une part, de soutenir les organismes publics dans la gestion de leurs projets d'infrastructure publique en assurant une planification, une réalisation et un suivi rigoureux des projets, et d'autre part, de développer, de maintenir et de gérer un parc immobilier qui répond aux besoins des ministères et des organismes en leur fournissant des services de construction, d'exploitation et de gestion immobilière.

Forte d'une équipe pluridisciplinaire qui dispose d'une expertise unique, la SQI offre l'ensemble des services liés à la gestion de projets et à la gestion immobilière. Elle participe à toutes les phases des projets, allant des études de faisabilité jusqu'à la livraison des lieux, en passant par la préparation des dossiers d'affaires et par la gestion des mécanismes de contrôle de la qualité.

Son rôle l'amène également à conseiller le gouvernement sur toute question relative aux projets d'infrastructure publique, en plus de fournir des services de nature stratégique.

La SQI intervient aussi dans les projets d'acquisition et de disposition d'immeubles dont les ministères et les organismes publics sont propriétaires, notamment ceux du réseau de la santé et des services sociaux et de l'éducation, ce qui englobe les centres de services scolaires, les cégeps et les universités.



NOS VALEURS

Ces valeurs constituent les fondements de la culture de l'organisation. Elles doivent se manifester au quotidien, et ce, dans l'ensemble des activités, des décisions et des rapports auprès des collègues, des clients, des fournisseurs et des citoyens. En s'appropriant ces valeurs, et en les exprimant à travers leur attitude et leur conduite, les employés de la SQI participent à l'évolution d'une organisation performante à laquelle ils sont fiers d'appartenir.

› Respect

Considération envers autrui, s'accompagnant de courtoisie, d'écoute et d'ouverture.

› Rigueur

Manière d'agir avec rectitude, de façon responsable, cohérente et réfléchie.

› Intégrité

Souci constant d'agir avec droiture, dans l'intérêt public et le respect des lois et de la réglementation.

› Performance

Atteinte des meilleurs résultats, consécutive à une volonté collective de réussite.

› Savoir-faire

Maîtrise des connaissances d'un domaine d'activités et habileté à les utiliser de façon optimale.

› Innovation

Ouverture au changement, doublée d'une créativité visant l'amélioration.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA PRÉSIDENTE- DIRECTRICE GÉNÉRALE



François Turenne



Caroline Bourgeois, arch. MGP

Bien que la vulnérabilité du contexte sanitaire soit devenue une réalité ancrée dans le quotidien de tous, elle représente néanmoins un défi dans d'innombrables pratiques et activités pour diverses organisations dans le monde. La SQI n'y fait pas exception et son exercice financier 2021-2022 aura à nouveau été marqué par l'adaptation et la résilience, considérant de surcroît sa croissance et un environnement d'effervescence du marché de la construction également touché par la pandémie.

PORTEFEUILLE DE PROJETS EN PLEINE ÉBULLITION

Excluant les projets à l'étude, la valeur du portefeuille de projets sous gestion de la SQI a connu, au cours de la dernière année, une hausse de 30 % pour être portée à près de 22 G\$. La Société a ainsi contribué à l'intensité des activités du secteur de la construction et a usé de différentes stratégies de contrôle des paramètres de 165 projets majeurs afin d'assurer la livraison d'infrastructures dans un marché plutôt imprévisible. En dépit de cette nouvelle réalité dont les grands donneurs d'ouvrage doivent tenir compte, les équipes de gestion de projets de la Société ont ainsi veillé à l'avancement de grands projets prioritaires du gouvernement, notamment les maisons des aînés et alternatives, et les nouvelles écoles secondaires, et ce, à la grandeur de la province.

Les projets livrés en cours d'exercice ainsi que les nombreuses distinctions décernées aux réalisations de la SQI, sans oublier celles auxquelles elle collabore, démontrent de façon éloquentes les répercussions des actions de l'organisation sur la collectivité.

Cette expertise spécifique à la SQI a d'ailleurs donné lieu à l'élaboration d'un positionnement évocateur qui permet d'identifier la gestion de projets comme un élément mobilisant et attractif pour les employés et les artisans du milieu de la gestion de projets pouvant joindre les rangs de l'organisation. Ainsi, avec le dévoilement de sa vision en gestion de projets en tout début d'année 2022, la SQI se présente comme une organisation publique innovante, dotée d'équipes d'experts qui assurent une prise en charge performante des projets d'infrastructure publique du Québec.

Il faut enfin mentionner le dépôt, à l'automne 2021, d'un rapport du Vérificateur général du Québec (VGQ) sur la gestion des projets d'infrastructure publique par la SQI. L'audit réalisé a notamment permis d'informer le public de l'absence de lacunes majeures au sein des pratiques en gestion de projets de la Société, en plus de mettre en lumière certains processus rigoureux déjà en vigueur dans les activités courantes. Les recommandations émises par le VGQ permettront à la Société de renforcer ses pratiques et de poursuivre ses engagements en termes de gestion de la qualité et de reddition de comptes.

GESTION IMMOBILIÈRE RESPONSABLE

Grâce à la force de ses équipes en directions immobilières, la Société maintient sa mission d'exploitation des espaces du parc immobilier. Il importe de mettre à nouveau en lumière ce travail névralgique sans lequel l'appareil gouvernemental n'aurait pu continuer d'offrir le même niveau de service au cours des différentes vagues de la pandémie.

La dernière année financière a également donné lieu à plusieurs travaux pour préparer une nouvelle version de la toute première Déclaration de services à la clientèle de la Société qui sera déployée au début de l'année 2022-2023. Elle s'articulera entre autres autour de la poursuite du développement d'une culture de l'amélioration continue, de l'uniformisation du niveau de service dispensé à la clientèle de la Société et de l'intégration de l'expérience client au cœur des pratiques.

Les équipes de la SQI ont également veillé à assurer une utilisation optimale des espaces de bureaux. Elles ont aussi poursuivi le développement de leur expertise dans le domaine de la transformation du milieu de travail, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour leurs propres espaces de bureaux, mais également pour ceux des employés de l'État. Ce grand chantier se retrouvera d'ailleurs au cœur des priorités de la Société au cours des prochaines années, dans le contexte de pandémie qui a engendré un changement de paradigme sur le plan de l'occupation des espaces.

Enfin, l'avancement du travail pour améliorer le taux de réalisation des investissements pour contrer le déficit du maintien d'actifs (DMA) a donné des résultats prometteurs. Avec 748 projets amorcés ou terminés en cours d'exercice, le niveau de réalisation de la Société a atteint les 98 %, ce qui représente un net progrès par rapport à l'année précédente. Aussi, l'ajout progressif de projets majeurs en maintien d'actifs au Plan québécois des infrastructures permettra à plus long terme une amélioration générale de la condition du parc immobilier. La SQI prévoit en conséquence réaliser des travaux évalués à au moins 150 M\$ pour réduire le DMA d'ici mars 2026.

ENGAGEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Dans le but de contribuer aux objectifs culturels du gouvernement en matière de développement durable, la SQI a lancé, au printemps 2021, un plan d'action de mise en valeur du patrimoine culturel et immobilier. Couvrant les années 2021 à 2025, le plan a été élaboré pour démontrer l'exemplarité de la SQI en la matière, à titre de propriétaire et de gestionnaire immobilier.

Au nombre de ses initiatives de développement durable, la Société a poursuivi son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cela s'est traduit par une diminution de 25 % par rapport à l'année de référence du Plan pour une économie verte du gouvernement du Québec.

Quant à la certification environnementale, un projet de la Société a obtenu une certification LEED au cours du dernier exercice en plus de se voir décerner la certification BOMA BEST pour la performance environnementale de trois de ses bâtiments.

Plusieurs projets technologiques qui visent à optimiser les façons de faire ont été initiés ou livrés en cours d'exercice. Ceux-ci démontrent clairement la volonté de l'organisation de faire de la transformation numérique une de ses priorités. Avec le lancement de sa Stratégie numérique, la SQI a ainsi jeté les bases de sa vision pour assurer que sa transformation se déploie en cohérence avec l'actuelle et la prochaine planification stratégique.

RÉINTÉGRATION DES ESPACES DE BUREAUX

À l'aube du lancement de sa Politique de télétravail, la Société a officiellement communiqué à son personnel les balises encadrant le mode de travail hybride. Précédant l'entrée en vigueur de la Politique et en concordance avec le plan de retour progressif de la fonction publique, de nombreux travaux ont été nécessaires pour assurer un retour au bureau bien structuré. Reportée à quelques reprises en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, la réintégration des espaces a ainsi nécessité plusieurs initiatives effectuées selon une approche rigoureuse pour offrir un environnement sain et sécuritaire, tant aux employés de l'organisation qu'à ceux des ministères et organismes occupant des immeubles de la Société.

C'est d'ailleurs grâce à la collaboration des équipes multidisciplinaires que des solutions ont été élaborées au bénéfice des gestionnaires et des employés, en particulier pour soutenir la gestion de l'achalandage dans les espaces administratifs de la Société et pour faciliter l'application de nouvelles pratiques en mode de travail hybride. Il est à mentionner qu'en matière de technologie de l'information, l'intégrité des systèmes et des données de la Société a été assurée. Au moyen d'exercices réguliers de contrôle et de communications visant à sensibiliser le personnel, nous pouvons affirmer que la cybersécurité est au centre des priorités de l'organisation.

Et bien que la situation sanitaire ait eu tendance à s'améliorer au terme de cet exercice financier, la SQI a su adopter en toutes circonstances une approche prudente, axée sur la santé et la sécurité de ses employés.

LE PERSONNEL AU CŒUR DES DÉCISIONS

Afin de permettre à l'ensemble du personnel de demeurer mobilisé dans ce contexte particulier, l'organisation a poursuivi ses efforts pour offrir un milieu de travail qui favorise l'accomplissement et l'épanouissement.

Ainsi, un nouveau Programme d'aide aux employés et à leur famille a été lancé en cours d'exercice, proposant de nouveaux services axés sur le bien-être et la santé physique et mentale. Ce nouveau programme s'ajoute à la liste des avantages concurrentiels sur lesquels la Société prend appui dans un contexte de croissance organique et de rareté de la main-d'œuvre.

De plus, l'organisation a connu, pour une autre année consécutive, une croissance marquée sur le plan de l'acquisition des talents et c'est plus de 350 nouvelles ressources qui auront joint ses rangs. Cet impressionnant mouvement est entre autres attribuable au travail des équipes de dotation, de leurs nouveaux outils pour recruter les meilleures ressources, ainsi que d'actions en continu de mise en valeur de la Société et de ses activités dans la sphère publique, notamment sur les réseaux sociaux. L'organisation se présente de manière attractive, laissant ainsi sa marque d'employeur de choix.

Enfin, dans un souci de développement des compétences et pour contribuer à offrir une expérience employé complète et améliorée, soulignons le dévoilement du Plan d'action – Ressources humaines 2021-2024 qui s'inscrit en continuité avec la précédente stratégie sur la même thématique. Cette toute nouvelle mouture s'articule autour de trois axes qui visent à répondre aux enjeux de main-d'œuvre et à proposer des solutions pour soutenir la croissance, à contribuer à la transformation dans un marché du travail en pleine évolution et à maintenir un niveau d'expertise de haute qualité.

GRANDES PRIORITÉS ORGANISATIONNELLES

Pierre angulaire de la réussite des activités de la SQI, la thématique des ressources humaines s'est également transposée du côté des priorités organisationnelles. Ces dernières se poursuivront d'ailleurs au-delà de l'exercice financier 2021-2022 en raison des enjeux importants qu'elles comportent. Par le biais de la mise en œuvre du concept d'organisation apprenante, la SQI propose des solutions pour répondre à l'importante croissance à laquelle elle fait face, et elle mise notamment sur une expérience d'intégration plus complète et l'amélioration de l'accessibilité à la formation.

Sur le plan des priorités, mentionnons également la gestion de la capacité. Avec le renouvellement de l'expertise et l'évolution importante de son portefeuille de projets, la SQI compte sur différentes stratégies pour développer ses activités en bonifiant son information de gestion et en travaillant sur l'optimisation de l'organisation du travail.

En outre, vu son caractère essentiel à l'égard du bon déroulement des activités de gestion de projets et d'exploitation, la chaîne d'approvisionnement de la SQI amorce un virage vers une approche globale et stratégique qui vise, à terme, à dégager des économies d'échelle par le regroupement d'appels d'offres et de contrats.

Enfin, soulignons la poursuite du Plan stratégique 2018-2023 affichant un bilan positif pour la quatrième année, grâce à l'atteinte de la majeure partie de ses cibles.

RÉSULTATS FINANCIERS

Nonobstant une situation particulière, en grande partie attribuable au transfert de l'intégralité des actifs et des passifs liés aux activités de location d'espaces vers le réseau de la santé et des services sociaux, la gestion financière de la Société est en contrôle. En effet, ce transfert, réalisé en début d'exercice à la suite d'une décision gouvernementale, a engendré un déficit de plus de 359 M\$ qui a toutefois été absorbé par les surplus cumulés de la SQI qui dépassaient les 550 M\$. En excluant ce transfert et d'autres éléments non récurrents, la situation financière de la Société demeure saine et sa tarification appropriée, ce qui a permis de dégager un excédent opérationnel de 23,4 M\$.

RENOUVELLEMENT À LA GOUVERNANCE

L'année 2021-2022 aura également marqué la fin du mandat de M. Daniel Primeau à titre de président-directeur général. Après vingt-trois ans au service de l'organisation, M. Primeau a tenu à souligner l'engagement et la résilience des équipes au cours des deux dernières années passées sous le signe de la pandémie.

Il importe enfin de souligner le renouvellement des membres du conseil d'administration de la SQI qui peut compter sur l'apport d'administrateurs chevronnés venant d'horizons diversifiés. C'est donc avec confiance que l'organisation aborde les prochaines années et qu'elle poursuit sa mission avec le soutien de ses équipes expertes et passionnées.

Le président du conseil
d'administration,



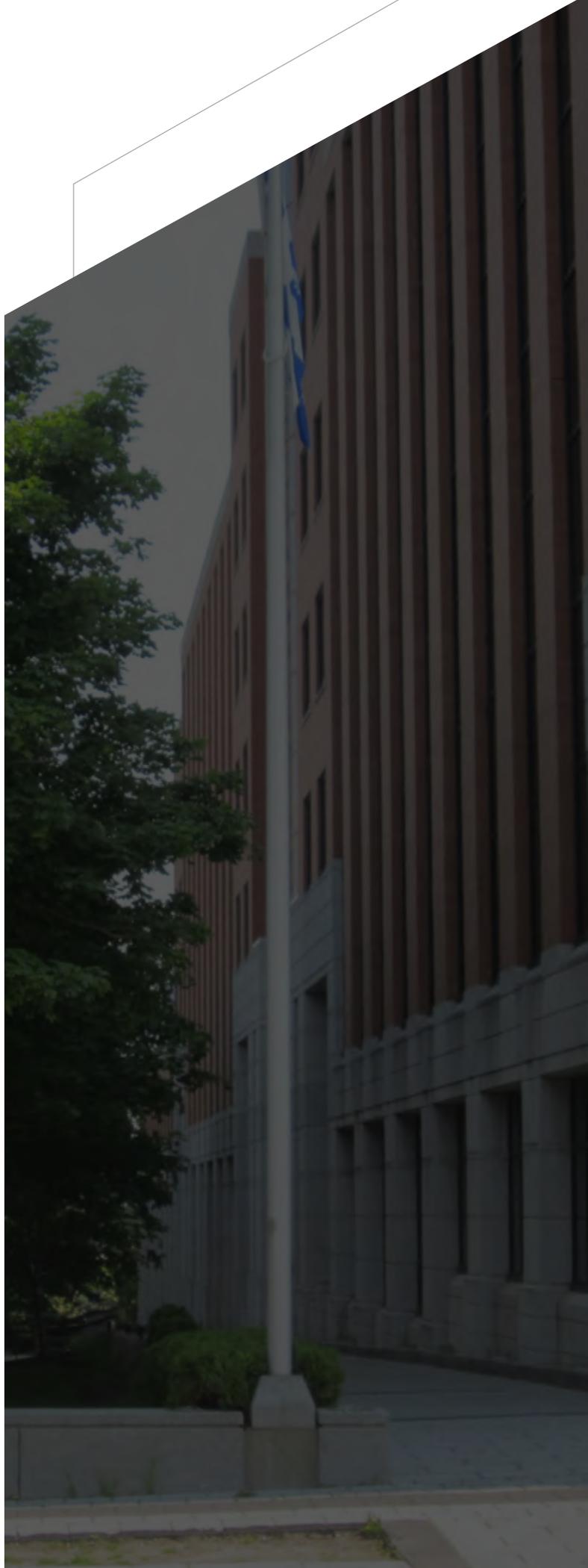
François Turenne

La présidente-directrice
générale¹,



**Caroline Bourgeois,
arch. MGP**

¹ Nommée par le Conseil des ministres le 30 mars, madame Bourgeois entre en fonction dès le 4 avril 2022.



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Pour réaliser sa mission, la Société compte sur la complémentarité d'équipes engagées, aux expertises uniques et diversifiées.

VICE-PRÉSIDENTE À L'EXPLOITATION

La Vice-présidente à l'exploitation est responsable de mettre à la disposition des ministères et des organismes publics les espaces dont ils ont besoin pour accomplir efficacement leur mission. L'exploitation de ces espaces est l'objet d'un souci constant visant à assurer la sécurité et le confort de ses occupants ainsi que la pérennité du parc immobilier. La participation active à la lutte contre les changements climatiques, notamment en ce qui a trait à la performance énergétique, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'électrification des transports par l'installation de bornes électriques, est au nombre de ses préoccupations. Pour assurer des services de qualité et renforcer son partenariat avec les clients, les activités de la Vice-présidente à l'exploitation sont réparties au sein de treize directions immobilières, partout au Québec. Celles-ci sont soutenues par des équipes centralisées d'expertise en exploitation des immeubles. Elle est également mandatée pour l'exploitation du parc immobilier de certains clients, notamment le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la Commission de la capitale nationale ainsi que le site Royal-Victoria.

La Vice-présidente à l'exploitation est aussi responsable de planifier les investissements requis pour le parc immobilier en propriété, et ce, conformément aux orientations gouvernementales et aux balises du Plan québécois des infrastructures. Elle est responsable de développer des environnements de travail innovants et performants pour l'administration publique, en plus d'assurer la réalisation des projets de maintien d'actifs et d'aménagement de la clientèle dans son parc immobilier, en veillant au respect des besoins exprimés, des budgets et des échéanciers convenus. Elle assure enfin la coordination de sa filiale, la Société Parc-Auto du Québec, responsable de la gestion et de l'exploitation des espaces de stationnement gouvernementaux.

VICE-PRÉSIDENTE AUX STRATÉGIES IMMOBILIÈRES ET AUX AFFAIRES CORPORATIVES

La Vice-présidente aux stratégies immobilières et aux affaires corporatives est le pôle d'expertise gouvernementale en matière de gestion des espaces. Elle prend en charge l'ensemble des processus liés à l'identification des besoins et des solutions immobilières, et à l'évaluation et aux transactions immobilières nécessaires afin de répondre avantageusement aux besoins des ministères et des organismes gouvernementaux. Elle est aussi responsable de toutes les activités liées à la planification à long terme de l'occupation des immeubles et à la répartition optimale du parc immobilier entre les édifices en propriété et en location.

La Vice-présidente aux stratégies immobilières et aux affaires corporatives assure également l'encadrement juridique et réglementaire de l'organisation, le service-conseil en éthique et lobbying, la préparation des séances du conseil d'administration et de ses comités, ainsi que le suivi des décisions relatives à la Société.

VICE-PRÉSIDENTES À LA GESTION DE PROJETS EST ET OUEST DU QUÉBEC

La Vice-présidente à la gestion de projets Est du Québec et la Vice-présidente à la gestion de projets Ouest du Québec agissent à titre de gestionnaires pour les projets majeurs d'infrastructure publique (ayant une valeur supérieure à 50 M\$), à l'exception des projets routiers. Elles prennent aussi en charge les projets d'envergure de la SQI, et ceux du réseau de la santé et des services sociaux, et certains projets d'autres ministères et organismes publics. En collaboration avec leur clientèle respective, les vice-présidentes assurent la planification, la réalisation et la livraison de projets, tels que les hôpitaux, les écoles, les centres d'hébergement pour aînés, les édifices gouvernementaux, ainsi que les autres infrastructures publiques. Enfin, celles-ci apportent le soutien nécessaire à divers ministères et organismes dans la planification et la réalisation de projets en association dans les domaines de l'immobilier et des transports.

VICE-PRÉSIDENTE À L'EXPERTISE ET AU SOUTIEN DES PROJETS

La Vice-présidente à l'expertise et au soutien des projets regroupe les équipes d'expertises soutenant les mandats de l'organisation tant en ce qui a trait à la réalisation de projets qu'à la gestion des immeubles.

En plus des spécialités en architecture, en ingénierie et en estimation, cette vice-présidente se compose d'équipes qui se consacrent à l'encadrement de la gestion de projets, au développement durable, à la planification et à l'analyse financière des projets, ainsi qu'aux stratégies et aux projets spéciaux tels que le déploiement des approches intégrées BIM¹-PCI². Elle gère en outre l'élaboration des dossiers d'opportunité et d'affaires des projets majeurs dont la SQL est gestionnaire. Grâce à son rôle de veille et au développement qu'elle assure, la Vice-présidente à l'expertise et au soutien des projets contribue à l'évolution des pratiques d'affaires, à leur appropriation et à leur déploiement au sein de la SQL.

¹ Building Information Modeling
² Processus de conception intégrée

VICE-PRÉSIDENTE AUX SERVICES À LA GESTION

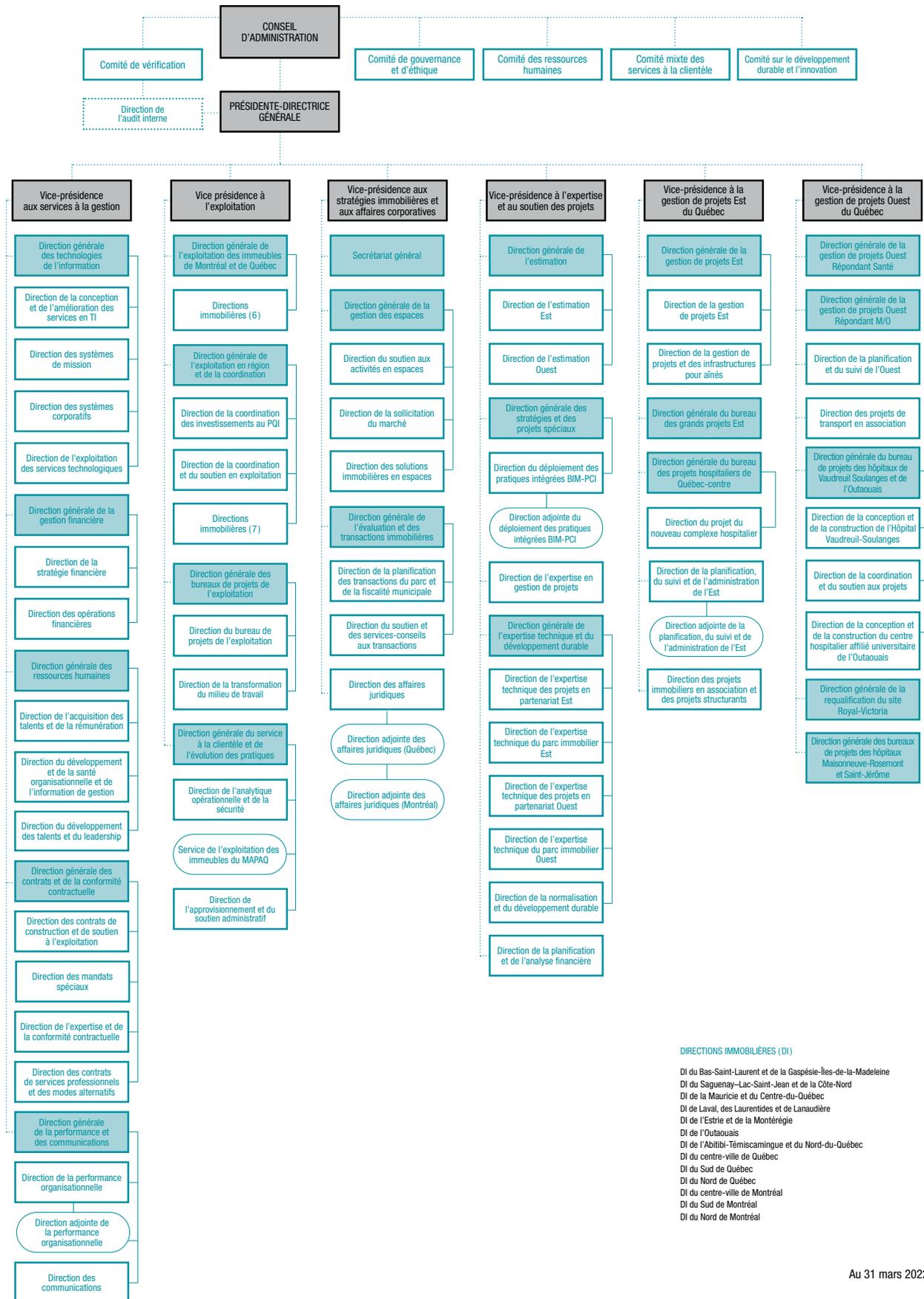
La Vice-présidente aux services à la gestion assure la gouvernance de l'administration de l'organisation. À ce titre, elle offre l'expertise-conseil en matière de planification budgétaire, de reddition de comptes ainsi que de traitement des opérations financières. Elle soutient l'organisation et le personnel dans toutes les facettes relatives à la gestion des ressources humaines. Elle prend en charge la gestion, le développement et le soutien des technologies de l'information et des communications en vue d'une utilisation optimale des ressources informationnelles.

Cette vice-présidente est également responsable de la gestion et de l'application des plus hautes normes en matière d'attribution et de gestion des contrats. Enfin, elle soutient l'organisation en matière d'information de gestion, et elle assure une vision intégrée des besoins, des processus et des solutions afin de répondre aux orientations de l'organisation, en plus d'offrir des services-conseils en matière de communication interne et externe.



Édifice Gérard-D.-Levesque à Québec

ORGANIGRAMME



Au 31 mars 2022



Chantier du nouveau bâtiment des soins critiques
sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec
© Karine Plamondon

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA BIENVEILLANCE

Comme partout ailleurs, la situation pandémique a poussé les organisations à revoir leurs façons de faire et à proposer de nouvelles avenues pour améliorer l'expérience employé. Les organisations, pour la plupart, ont dû jongler avec une nouvelle réalité dictée par le télétravail. Ainsi, le comité de bienveillance de la SQI, qui avait été mis sur pied l'année précédente, a redoublé ses efforts afin de proposer un éventail d'activités visant à mobiliser le personnel et à instaurer un mouvement de bienveillance au sein de la Société.

Tout d'abord, afin de s'assurer de répondre adéquatement aux besoins et aux préoccupations du personnel, un sondage de mobilisation a été mené auprès de tous les employés au début du mois d'avril 2021. Les résultats obtenus par ce coup de sonde auront conduit à plusieurs initiatives réalisées au cours de la dernière année. Que l'on pense notamment aux Mercredis mieux-être, qui ont obtenu un taux d'assiduité impressionnant tout au long de l'année, aux portraits d'employés qui ont été diffusés sur l'intranet pour consolider le lien d'appartenance à l'organisation, aux messages d'encouragement véhiculés

par le PDG, ou encore aux défis sportifs qui ont permis de dynamiser les troupes, la réponse reçue des employés confirme la nécessité de soutenir cet élan de bienveillance.

De plus, pour répondre aux différentes problématiques en matière de santé physique et mentale, la SQI a bonifié son programme d'aide aux employés afin d'y inclure dorénavant les membres de leur famille immédiate. Aussi, il est maintenant possible d'accéder à des services de soutien psychologique et à des services de télémédecine, 100 % virtuels et disponibles 24/7, via une plateforme interactive regorgeant d'outils et de capsules vidéo spécialisées.

Enfin, dans le but de préparer adéquatement le retour des télétravailleurs au bureau et de faciliter l'adaptation au travail en mode hybride, de nombreux outils ont été élaborés et mis à la disposition des employés et des gestionnaires. Les employés ont ainsi pu retourner au bureau de façon graduelle, sécuritaire et adaptée à ce nouveau mode de travail.



Mathieu Lagacé et Éric Lajoie, mécaniciens
@ Marc Couture, photographe

ACQUISITION DES TALENTS

La stratégie d'attraction des talents de la Société se veut innovatrice et elle s'appuie, d'une part, sur une plus grande notoriété, et d'autre part, sur des actions planifiées et ciblées dans la sphère numérique. Elle se déploie notamment via :

- > Les ambassadeurs SQI à l'occasion des campagnes de recrutement et sur les réseaux sociaux;
- > La stratégie de contenu Facebook / LinkedIn et les offensives publicitaires;
- > Les salons virtuels de l'emploi;
- > Les bannières Web;
- > Les outils de communication : documents informatifs, objets corporatifs, etc.

Ainsi, la marque employeur SQI s'installe graduellement et contribue au rayonnement de l'organisation qui se présente comme un employeur de choix, facilitant ainsi l'acquisition des meilleurs talents au sein de la Société.

**PILIER
DE
VOTRE
AVENIR**

**ÉDIFIONS LE
FUTUR ENSEMBLE**

À titre d'organisation, la SQI crée plus que des infrastructures; elle construit le Québec de demain. Elle propose plus que des emplois; elle crée des opportunités de carrières.



Bureaux de la SQI à Québec

LES RÉSULTATS, EN QUELQUES CHIFFRES

Pour une deuxième année consécutive, les activités liées au secteur de l'acquisition des talents auront été très intenses et productives en 2021-2022. Malgré la situation précaire qui sévit sur le marché du travail, la présence soutenue de la SQI dans les médias sociaux se conjuguant à ses efforts de recrutement se traduit par des résultats concluants.

PLUS DE 600
PROCESSUS DE DOTATION
INTERNES ET EXTERNES.

PLUS DE 350
NOUVELLES EMBAUCHES.

NOMBRE D'ABONNÉS LINKEDIN PASSANT DE
10 280 À 14 052,
SOIT UNE AUGMENTATION DE 36,7 %.

NOMBRE D'ABONNÉS FACEBOOK PASSANT DE
1 610 À 2 939,
SOIT UNE AUGMENTATION DE 82,5 %.

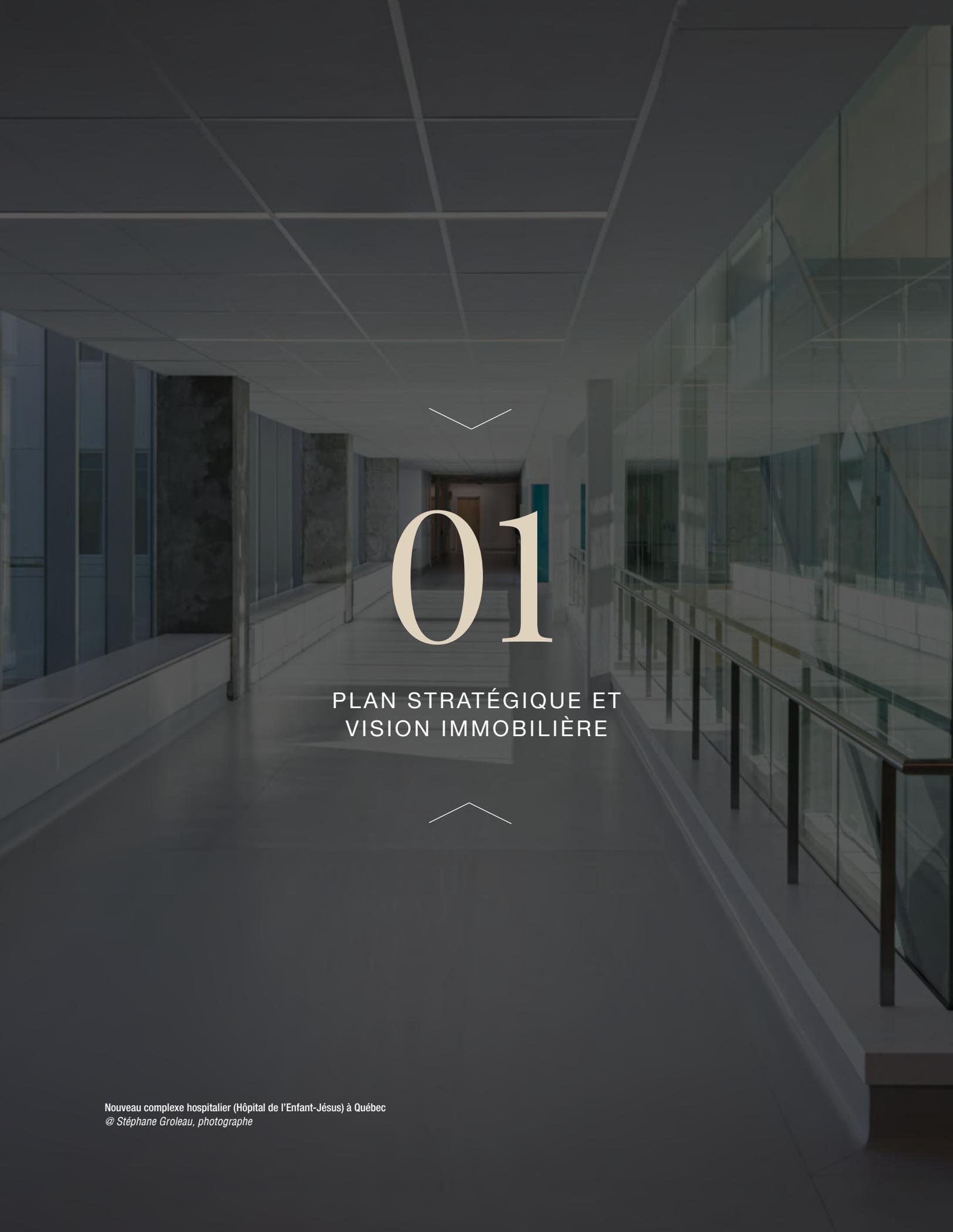
Le nombre d'abonnés aux réseaux sociaux est toujours en augmentation et la SQI est fière que ses diverses publications aient été vues par plus d'un million de visiteurs en vues uniques sur la plateforme Facebook. La stratégie de recrutement, adoptée ces dernières années, a permis à la Société de remplir sa mission grâce à un bassin d'employés d'expérience et également à une relève suffisante et qualifiée.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

L'adoption de la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*, en octobre 2021, exige des employeurs la mise en œuvre de mécanismes de prévention et de participation, notamment par l'élaboration de programmes de prévention et l'implantation de comités de SST. La santé et la sécurité du travail sont un enjeu important au sein de la Société non seulement par la diversité des profils associés aux postes de ses employés, mais également par leur répartition dans plus de 60 établissements, et ce, à travers plusieurs régions administratives du Québec.

DÉVELOPPEMENT DES TALENTS ET DU LEADERSHIP

En lien avec le Plan d'action ressources humaines 2021-2024, les priorités se destinant à développer des parcours d'intégration et d'apprentissage adaptés aux lignes d'affaires et à faire évoluer les pratiques de gestion ont mené à la création de la Direction du développement des talents et du leadership. Cette direction a pour mandat de favoriser l'acquisition des connaissances et des compétences du personnel pour assurer la qualité des services et la pérennité de l'expertise. En s'inspirant du concept d'organisation apprenante, cette direction contribuera à faciliter l'apprentissage du personnel, elle optimisera l'implication de celui-ci et elle dégagera des leçons apprises dans un objectif d'amélioration continue.



01

PLAN STRATÉGIQUE ET
VISION IMMOBILIÈRE

PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023

Le Plan stratégique 2018-2023 a pour but de réaliser la vision de l'organisation, telle qu'elle a été définie par le comité de direction et le conseil d'administration. Cette vision s'articule autour de trois éléments :

› **Planifier**
un patrimoine durable.

› **Bâtir**
l'excellence.

› **Entretenir**
la confiance.

Ces trois éléments déterminent ce que la SQI aspire à devenir afin de répondre de manière optimale aux attentes qui lui ont été fixées lors de sa création. Ce que sera la SQI au terme de son premier plan stratégique peut se résumer comme suit :

- > En 2023, la SQI est maintenant devenue LE centre d'expertise en planification, en réalisation et en gestion d'infrastructure publique du Québec. Elle est reconnue, tant par les autorités gouvernementales que par le secteur privé et les citoyens pour son efficacité, son dynamisme et sa gouvernance transparente et intègre.
- > Pour ce faire, la SQI compte sur des équipes dévouées constituées de spécialistes en bâtiments, en gestion de projets et en exploitation immobilière. Ces dernières travaillent en synergie dans un environnement organisationnel stimulant et attractif. Elles offrent à l'ensemble des organisations publiques des solutions innovantes et durables, basées sur l'optimisation des meilleures pratiques d'ici et d'ailleurs, qui garantissent un retour optimal sur les investissements publics, qui assurent la pérennité du patrimoine immobilier institutionnel, et qui permettent à la SQI de jouir d'une réputation d'organisation solide, fiable et d'avant-garde.

La réalisation de cette vision implique pour la SQI d'apporter des réponses concrètes et efficaces à trois enjeux majeurs auxquels elle devra faire face au cours des prochaines années.

À sa quatrième année de mise en œuvre, le Plan stratégique a généré des résultats tangibles. Au 31 mars 2022, le bilan s'avère positif, considérant que plusieurs cibles ont été atteintes au cours des quatre dernières années. Après avoir mis en place son processus d'innovation lors de l'exercice précédent, la SQI a sélectionné, en 2021-2022, deux projets qui ont cheminé par le biais de ce processus et qui ont trait aux bâtiments connectés et à la géolocalisation. Dans le cadre de cet exercice, la Société a également adopté sa stratégie numérique.

Le tableau illustré à la page suivante résume l'ensemble des éléments du Plan stratégique et précise les résultats obtenus à la fin de l'exercice 2021-2022.

ENJEU 1

La nécessité d'assurer une prise en charge exemplaire des investissements en infrastructures publiques sur leur cycle de vie

ENJEU 2

L'importance de créer un environnement favorable à l'expression des talents

ENJEU 3

L'obligation de constituer une véritable valeur ajoutée, reconnue comme telle par les parties prenantes

L'AN 4 DU PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023

ENJEU 1

OBJECTIFS CIBLES	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES	ÉTAT D'AVANCEMENT
1. A.1 METTRE EN ŒUVRE LA FEUILLE DE ROUTE BIM-PCI		
Réalisation de 15 projets (de 5 M\$ et +) intégrant l'approche BIM 3D d'ici le 31 mars 2021	Cette cible était déjà atteinte au 31 mars 2020 avec 19 projets d'une valeur de 5 M\$ et + où l'approche BIM 3D a été utilisée. En plus des 30 projets supplémentaires réalisés en 2020-2021, ce sont 19 projets supplémentaires qui se sont ajoutés en 2021-2022, pour un total global de 68 projets au 31 mars 2022.	ATTEINTE
Intégration de la démarche PCI dans 100 % des projets de 5 M\$ et + à compter du 1 ^{er} avril 2019	Durant la période du 1 ^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, le processus de conception intégrée a été appliqué à 140 projets sur une possibilité de 146 projets compatibles avec cette démarche, ce qui représente une proportion de 96 %.	EN COURS (EN CONTINU)
1. A.2 INTÉGRER, DANS LA PLANIFICATION DES PROJETS, UNE GRILLE DE SÉLECTION DU MODE DE RÉALISATION LE PLUS APPROPRIÉ		
100 % des projets, entre 5 M\$ et 50 M\$, pour lesquels cette démarche est pertinente, soumis à une analyse du mode de réalisation à compter du 1 ^{er} janvier 2019	Durant la période du 1 ^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, 3 projets sur 7, pour lesquels cette démarche est pertinente, ont été soumis à une analyse du mode de réalisation, soit une proportion de 43 %. Depuis le 1 ^{er} janvier 2019, date d'entrée en vigueur de l'objectif 1.A.2, ce sont 13 projets sur 18 (soit 72 %), pour lesquels cette démarche est pertinente, qui ont été soumis à une analyse.	NON ATTEINTE (EN CONTINU)
1. B.1 ATTEINDRE LE NIVEAU DE PERFORMANCE GLOBALE DES PROJETS AU REGARD DES RÉSULTATS ATTENDUS		
Résultats équivalents ou supérieurs aux attentes pour l'ensemble des projets (≥ 5 M\$) livrés annuellement	La cible comporte deux indicateurs, soit la performance en matière de respect de l'enveloppe budgétaire globale, et la performance au regard des échéanciers consolidés de l'ensemble des projets. Globalement pour l'exercice 2021-2022, la cible a été atteinte en ce qui a trait au respect des budgets. Quant aux échéanciers, l'objectif n'a pas été satisfait.	PARTIELLEMENT ATTEINTE (EN CONTINU)
1. B.2 METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE IMMOBILIÈRE		
Maintien sous 2 % du taux d'inoccupation des espaces de bureaux à compter du 1 ^{er} avril 2019	Au 31 mars 2022, le taux d'inoccupation des espaces de bureaux s'établissait à 2,12 %. Toutefois, en excluant les espaces qui ne peuvent actuellement être utilisés parce qu'ils sont attribués, excédentaires ou sujets à d'éventuels travaux d'aménagement, le taux réel d'inoccupation se situerait à 1,36 %, ce qui est bien en deçà de la cible de 2 % visée.	NON-ATTEINTE (EN CONTINU)

OBJECTIFS CIBLES	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES	ÉTAT D'AVANCEMENT
Maintien de l'indice d'état gouvernemental supérieur ou égal à « C » pour l'ensemble des propriétés visées d'ici le 31 mars 2023	Afin d'améliorer l'indice d'état des immeubles en propriété de la SQI, la Vice-présidence à l'exploitation a poursuivi sa transformation visant à augmenter sa capacité de réalisation de travaux de maintien d'actifs. Grâce à une priorisation de ces projets en amont au sein des directions immobilières et à une autorisation optimisée du plan d'investissement sur trois ans, les taux de réalisation des investissements en maintien d'actifs s'améliorent nettement. Avec l'ajout progressif de projets majeurs de maintien d'actifs au Plan québécois des infrastructures (PQI), la SQI parviendra à plus long terme à améliorer grandement l'indice d'état de ses immeubles les plus vétustes.	EN COURS
Intégration du nouveau concept d'aménagement dans 50 % de la superficie globale des projets réalisés d'ici le 31 mars 2023	Au 31 mars 2022, 28 % de la superficie globale des projets de 1 000 m ² et plus réalisés depuis le 1 ^{er} avril 2018 ont été aménagés selon le nouveau concept d'aménagement de milieu de travail axé sur les activités (MTAA). Bien que le concept suscite l'intérêt de plusieurs clients, l'atteinte de la cible représente un défi plus important qu'anticipé.	EN COURS
1. C.1 ACCROÎTRE LA CAPACITÉ D'INNOVATION DE L'ORGANISATION		
Mise en place d'un processus d'innovation intégré d'ici le 31 mars 2021	Le processus d'innovation a été livré pour le 31 mars 2021. Ce processus permet de soutenir l'amélioration continue de l'organisation ainsi que l'introduction des technologies émergentes.	ATTEINTE
Augmentation annuelle du nombre d'innovations	Dès la première année suivant sa mise en place, le processus a permis de sélectionner deux projets d'innovation qui sont relatifs aux bâtiments connectés et à la géolocalisation.	ATTEINTE (EN CONTINU)
1. C.2 MESURER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS		
Réalisation d'un audit de performance environnementale un an après la livraison pour les projets majeurs (≥ 5 M\$) livrés après le 1 ^{er} avril 2018	Les premiers audits complets dont, notamment, celui du centre de services du ministère des Transports à Gaspé sont attendus pour 2022-2023. Un premier audit transitoire sera complété dès avril 2022 pour le projet d'agrandissement du palais de justice de Rimouski.	EN COURS (EN CONTINU)

ENJEU 2

OBJECTIFS CIBLES	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES	ÉTAT D'AVANCEMENT
2. A.1 DÉTERMINER LA DÉMARCHE OPTIMALE D'EXPLOITATION DES BÉNÉFICES DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES		
Adoption d'une stratégie de numérisation des services et des processus d'ici le 31 mars 2019	La version définitive de la stratégie de numérisation de la Société a été adoptée en décembre 2021.	ATTEINTE, EN RETARD
2. A.2 METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE NUMÉRISATION DES SERVICES ET DES PROCESSUS		
100 % des cibles de la stratégie atteintes d'ici le 31 mars 2023	Le taux d'atteinte final des cibles de la stratégie de numérisation des services et des processus sera mesuré en 2023. Des 17 actions prévues dans la stratégie, une est complétée, 13 sont en cours et 3 n'ont pas débuté.	À VENIR

OBJECTIFS CIBLES	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES	ÉTAT D'AVANCEMENT
2. B.1 ATTIRER ET DÉVELOPPER LES TALENTS		
Mise en œuvre de la Stratégie globale de valorisation des ressources humaines d'ici le 31 mars 2018	<p>La Stratégie globale de valorisation des ressources humaines se terminait le 31 mars 2021. Une nouvelle initiative a été élaborée : le Plan d'action - RH 2021-2024. Ce plan porte sur les axes stratégiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Soutenir la croissance; > Contribuer à la transformation et; > Maintenir un niveau d'expertise de haute qualité. <p>De ces axes découlent 18 actions qui ont été déterminées et qui guideront les équipes de la Direction générale des ressources humaines ainsi que plusieurs partenaires de l'organisation au cours des trois prochaines années.</p>	ATTEINTE
2. B.2 ACCROÎTRE LA MATURITÉ EN GESTION DE PROJETS		
Croissance soutenue de la maturité en gestion de projets	La première évaluation chiffrée de la maturité de la SQI en gestion de projets est connue. Une comparaison de cheminement de la maturité sera réalisée lors de la seconde évaluation dont les travaux sont actuellement prévus pour le printemps 2023, avec un dépôt du rapport final au printemps 2024.	EN COURS
2. B.3 ACCROÎTRE LA MATURITÉ EN GESTION D'ACTIFS		
Atteinte du niveau 3 en gestion des actifs d'ici le 31 mars 2021	Les travaux visant à hausser à 3 le niveau de maturité sur l'échelle de mesure de la maturité en gestion d'actifs de l' <i>Institute of Asset Management</i> ¹ ont été mis en œuvre dans le cadre d'un plan d'action. Plusieurs initiatives ont été livrées. La Société poursuit ses efforts en vue d'atteindre cette cible au cours des prochaines années.	PARTIELLEMENT ATTEINTE
2. C.1 STIMULER L'ENGAGEMENT DU PERSONNEL		
Amélioration continue de l'indice d'engagement d'ici le 31 mars 2023	À la suite du sondage mené au printemps 2021, plusieurs initiatives et activités ont été mises en place, dont des <i>journées mieux-être</i> proposant des conférences ou des activités physiques, la diffusion sur l'intranet de portraits d'employés et d'équipes, l'organisation de défis sportifs ainsi que l'offre actualisée du Programme d'aide aux employés et à la famille sans oublier la télémédecine. Le programme de remboursement pour la participation à des activités physiques et l'utilisation du transport actif a été bonifié en offrant la possibilité d'inclure les transports en commun ou actifs (par exemple : à Vélo ou Bixi). Un second sondage sera réalisé en 2022-2023.	EN COURS
2. C.2 FACILITER L'ÉCHANGE DE L'INFORMATION OPÉRATIONNELLE		
Implantation d'un outil de collaboration en ligne d'ici le 31 mars 2021	Le choix de l'outil s'est fait en tenant compte de son efficacité, de sa convivialité et de sa compatibilité avec l'environnement technologique en place, et son cadre d'utilisation a été défini. Le déploiement de l'outil a été effectué au cours de l'hiver 2019-2020, soit plus d'un an avant la date cible du 31 mars 2021.	ATTEINTE
Croissance annuelle des utilisateurs actifs de l'outil de collaboration en ligne	Au cours de la période, le nombre d'utilisateurs est passé de 1 338 à 1 526, ce qui représente une croissance annuelle de 14 %.	ATTEINTE (EN CONTINU)

¹ L'*Institute of Asset Management* (IAM) est un organisme indépendant qui établit des normes de bonnes pratiques en matière de gestion d'actifs immobiliers. Le diagnostic initial a été posé conformément à la norme ISO 55000. Le niveau 3 de l'IAM correspond à une maîtrise satisfaisante de l'ensemble des activités en gestion d'actifs, incluant la gouvernance, la planification, la prévention et la documentation, le tout conformément aux meilleures pratiques de la norme ISO 55000.

ENJEU 3

OBJECTIFS CIBLES	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES	ÉTAT D'AVANCEMENT
3. A.1 AMÉLIORER L'UTILISATION DE L'INFORMATION DE GESTION		
Mise en place, d'ici le 31 mars 2020, d'un processus intégré de gestion de l'information par portefeuille de projets	Une première version du processus intégré de gestion de l'information par portefeuille de projets a été déposée en mars 2020. Les dernières fonctionnalités permettant une pleine utilisation de l'information ont été livrées en 2021. Bien que le processus ne soit pas pleinement intégré dans l'organisation, plusieurs équipes l'utilisent pour produire de l'information de gestion à propos de leur portefeuille de projets.	PARTIELLEMENT ATTEINTE
3. B.1 ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DE LA SQI		
Augmentation des activités de communication visant à promouvoir le rôle, l'expertise et les réalisations de la SQI	Pour la période du 1 ^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, l'on a recensé 1 754 activités comparativement à 1 384 pour la même période en 2020-2021.	ATTEINTE (EN CONTINU)
3. B.2 CONSOLIDER LA RELATION AVEC LES CLIENTS ET LES PARTIES PRENANTES		
Adoption de la nouvelle Déclaration de services à la clientèle d'ici le 31 décembre 2018	La Déclaration de services à la clientèle (DSC) a été adoptée par le conseil d'administration de la SQI le 6 décembre 2018. Elle comporte 24 engagements de qualité de service couvrant les conditions d'occupation, le traitement des demandes de projets et leur réalisation, la tarification et la facturation ainsi que les communications. La Déclaration énonce également des attentes envers les clients de la SQI, afin de permettre à celle-ci de respecter ses engagements et d'offrir le meilleur service.	ATTEINTE
Augmentation de l'indice de satisfaction de la clientèle	Un premier sondage destiné à mesurer le niveau d'application et les répercussions de la Déclaration de services à la clientèle a été effectué auprès des clients de la SQI au cours de l'exercice 2019-2020. Un second sondage sera réalisé d'ici le 31 mars 2023. Au cours de l'année 2021-2022, pour répondre à une directive du Secrétariat du Conseil du trésor, la DSC a fait l'objet d'une révision. Cela a permis, entre autres, d'ajouter des indicateurs mesurables partagés avec les clients.	EN COURS
3. C.1 CONSOLIDER LA CULTURE DE LA GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE		
Intégration de la gestion des risques d'entreprise au tableau de bord corporatif d'ici le 31 mars 2021	Au 31 mars 2021, la Société avait terminé ses travaux pour mettre à jour les risques majeurs prioritaires, de même que les indicateurs qui permettent de suivre l'exposition de la SQI à ces risques, dans un nouveau tableau de bord. Le premier suivi auprès du conseil d'administration portant sur l'exposition aux risques, selon ce format, a été réalisé pour le trimestre se terminant en juin 2021.	ATTEINTE, EN RETARD

OBJECTIFS CIBLES	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES	ÉTAT D'AVANCEMENT
3. C.2 RENFORCER LA GOUVERNANCE	<p>La Société poursuit ses efforts en vue d'optimiser sa gouvernance organisationnelle en restant à l'affût des meilleures pratiques et tendances. La mise en place des mesures prévues au plan d'action découlant du rapport portant sur la vente d'immeubles, émis par le Vérificateur général du Québec en 2018, est en voie d'être complétée et la réorganisation des activités en gestion immobilière se poursuit.</p> <p>La Société a également poursuivi la mise à jour de son cadre normatif par la revue de ses outils normatifs, notamment en matière de gestion des risques d'entreprise, d'accès à l'information et de gestion documentaire. Elle a de plus assuré le suivi du programme de formation continue des administrateurs en prévoyant des formations qui porteront notamment sur des sujets touchant à la prévention des actes répréhensibles et à la sécurité de l'information. Dans le cadre de la réalisation du Plan d'action en gouvernance, il a été jugé opportun de poursuivre le plan actuel étant donné que plusieurs actions qui s'y rattachent perdurent et que les travaux pour l'établissement d'un nouveau plan sont amorcés.</p>	<p>PARTIELLEMENT ATTEINTE</p>

LÉGENDE

En cours : Des actions sont menées afin d'atteindre la cible à la date prévue.

En continu : La cible est reconduite annuellement après la date initiale visée.

Atteinte : Le résultat attendu a été obtenu à la date prévue ou même avant.

Partiellement atteinte : Une partie seulement de la cible a été atteinte à la date prévue.

Non atteinte : Le résultat attendu n'a pas été obtenu.

En retard : Le résultat attendu sera obtenu plus tard que la date initialement prévue.

Atteinte, en retard : Le résultat a été obtenu plus tard que la date initialement prévue.

À venir : La cible est conditionnelle à l'atteinte préalable d'une autre cible.

MISE EN ŒUVRE DE LA VISION IMMOBILIÈRE

La Vision immobilière du gouvernement du Québec, publiée au printemps 2018, comporte trois grandes orientations stratégiques en fonction desquelles la gestion du parc immobilier gouvernemental évoluera au cours des prochaines années. Ces orientations consistent à :

- > miser sur l'expertise interne en matière immobilière;
- > doter le gouvernement d'une vision à long terme quant à l'occupation de ses bâtiments et à la gestion de ses espaces;
- > assurer une gestion de projets d'infrastructure publique plus performante.

La Vision immobilière confirme également le choix du gouvernement de confier la gestion de ses actifs et de ses projets immobiliers à la SQI, afin de réduire sa vulnérabilité et sa dépendance à l'égard du secteur privé dans cette sphère d'activités où les enjeux économiques, environnementaux et sociétaux sont considérables.

La SQI est donc appelée à jouer un rôle central dans la réalisation de la Vision immobilière qui comporte plusieurs éléments rejoignant les objectifs de son Plan stratégique 2018-2023. Au cours de l'exercice 2021-2022, la Société a déjà mis en place un éventail de mesures et elle a réalisé diverses actions qui s'inscrivent directement dans les mandats que lui a confiés le gouvernement dans le cadre de la Vision immobilière.

N'dri Oka, technicien en exploitation d'immeubles
et Jean-Sébastien Demers, plombier
@ Marc Couture, photographe



Le tableau suivant rappelle ces mandats et résume les initiatives mises de l'avant à cet égard.

EN GESTION IMMOBILIÈRE

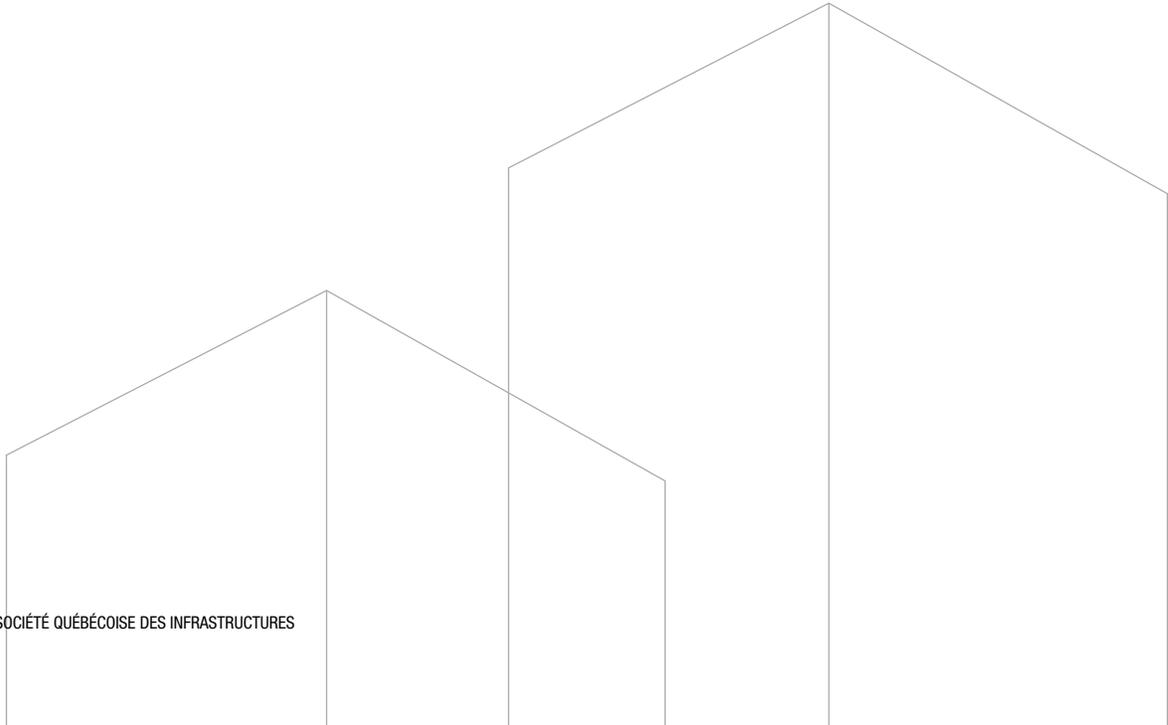
<p>Hausser progressivement la part des espaces de bureaux gouvernementaux en propriété et atteindre une cible de 35 % d'ici le 31 mars 2023</p>	<p>Le ratio propriété/location au 31 mars 2022 se situe à 30 %. Afin d'atteindre la cible établie dans la Vision immobilière, la SQI prévoit aménager plusieurs de ses propriétés. En optimisant l'occupation de ces immeubles, la SQI sera en mesure d'offrir les espaces ainsi libérés à des clients en provenance de location. La SQI réduira de cette façon son ratio de location et augmentera du même coup son ratio en propriété.</p> <p>Simultanément à l'exercice d'optimisation, une vigie du marché est assurée afin d'identifier des occasions d'acquisition. La SQI recherche des immeubles bien localisés et de bonne qualité qui pourront répondre aux besoins des clients à long terme.</p>
<p>Développer un nouveau concept d'aménagement des lieux de travail et l'implanter dans au moins 50 % de la superficie globale des projets d'aménagement de 1 000 m² et plus réalisés d'ici le 31 mars 2023</p>	<p>Au cours de l'exercice 2021-2022, la SQI, de concert avec le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), a poursuivi les présentations mettant en valeur le concept de transformation du milieu de travail auprès des ministères et des organismes. Elle a aussi mené de l'avant le déploiement de la structure de gouvernance du projet gouvernemental, à l'exception du forum interministériel qui est toujours en suspens.</p> <p>Dans le cadre du déploiement du projet gouvernemental de transformation du milieu de travail, la SQI a présenté au SCT une stratégie de priorisation des projets d'aménagement, incluant les budgets requis et la période de récupération relative à l'optimisation des espaces anticipés. Des ressources ont également été déployées à travers l'organisation et les moyens requis pour parvenir à la réalisation de ces projets ont été évalués.</p> <p>La séquence des modifications apportées à la directive concernant la gestion et l'ameublement des espaces de l'Administration gouvernementale a été complétée et transmise au SCT pour validation et consultation auprès des différents ministères et organismes.</p> <p>Les résultats préliminaires démontrent que la transformation des espaces, basée sur l'approche du milieu de travail axé sur les activités, prendra la forme d'un chantier majeur dans un contexte d'implantation pérenne du télétravail. L'urgence sanitaire crée un contexte propice à la mise en place d'un tel projet et les retombées anticipées tiennent lieu d'assises importantes en vue d'une réelle transformation du milieu de travail.</p>
<p>Réaliser et réviser annuellement, sur un horizon de dix ans, une planification des besoins immobiliers des ministères et des organismes gouvernementaux</p>	<p>La SQI poursuit la consultation initiée en janvier 2019. Cette consultation, reconduite annuellement auprès des ministères et organismes qui occupent des espaces de bureaux sur l'ensemble du territoire québécois, permet de connaître leurs besoins immobiliers à long terme, en tenant compte du télétravail.</p>
<p>Proposer au gouvernement, d'ici 2020, un portrait de la composition optimale du parc immobilier, incluant une cible à long terme du ratio propriété/location</p>	<p>Bien que la composition optimale du parc soit à déterminer, la SQI est à l'œuvre afin d'augmenter le ratio en propriété des immeubles de bureaux. Elle assure une meilleure planification des espaces à long terme, qu'elle révisé annuellement, et son approche est adaptée aux besoins de la clientèle et aux opportunités de marché. La Société tient également compte des spécificités régionales, de l'évolution des normes de densité d'occupation et de la politique gouvernementale de télétravail.</p>
<p>Améliorer sa démarche de location d'espaces pour mieux profiter des occasions du marché</p>	<p>L'ensemble des baux venant à échéance d'ici 2030 a fait l'objet d'une analyse qui a permis d'identifier ceux qui seront visés par un appel d'offres public (AOP) de location. Pour l'exercice financier 2021-2022, la SQI a traité 17 AOP de location. Pour les périodes antérieures, c'est respectivement 30¹, 15 et 9 AOP de location qui ont été traités pour les années 2020-2021, 2019-2020 et 2018-2019.</p>

¹ Le rapport annuel 2020-2021 faisait état de 26 AOP de location traités pour l'année 2020-2021 alors que le nombre réel s'établissait plutôt à 30.

EN GESTION DE PROJETS ET DÉVELOPPEMENT DE L'EXPERTISE INTERNE

<p>Réduire les délais de livraison des projets majeurs d'infrastructure</p>	<p>La Société a mis en place un comité de réflexion sur la performance des échéanciers et elle a axé son travail sur l'amélioration des paramètres d'échéancier. Les travaux du comité s'orientent sur sept thèmes différents, soit la culture organisationnelle, la qualité de l'échéancier de référence, le contrôle et le suivi de l'échéancier de référence, les formations, la définition des besoins, la capacité et la collaboration auprès des entrepreneurs.</p> <p>Un plan d'action a été déployé pour faire en sorte que les initiatives identifiées dans le cadre du comité se concrétisent.</p> <p>Les initiatives ciblées comportent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> > La création, la mise en disponibilité et la normalisation de gabarits se destinant à assurer une saine gestion des échéanciers adaptés aux différents types de projets; > La sensibilisation des équipes quant à l'importance d'atteindre les objectifs en termes d'échéanciers et la mise en place d'activités de communication ciblées; > L'ajout de formations sur MS Project pour parfaire le développement des ressources en gestion de projets.
<p>Diversifier les modes de réalisation en fonction de la nature des projets</p>	<p>La diversification des modes de réalisation à la SQI s'articule autour de quatre axes, soit : 1) Gouvernance et travail matriciel; 2) Sélection du mode de réalisation le plus pertinent, en fonction de la nature du projet et du contexte de l'industrie, pour chacun des projets évalués à plus de 5 M\$; 3) Sensibilisation et accompagnement des chefs de projets et des membres des équipes; 4) Optimisation et développement de nouveaux modes de réalisation.</p> <p>Au cours de l'année 2021-2022, le processus d'approvisionnement respectif de deux projets majeurs lancés l'année précédente en mode Conception-Construction-Financement (CCF) a été mené à terme, y compris les signatures de contrats. Ces deux projets sont actuellement à l'étape de réalisation. Un appel de qualification a aussi été lancé en 2020 pour la réalisation d'un autre projet majeur, cette fois-ci, par le biais du mode Conception-Construction (CC) avec concours d'architecture intégré. Le processus d'approvisionnement pour ce projet, réalisé selon un nouveau mode faisant largement place à la qualité, s'est terminé en novembre 2021; ce projet est en cours de réalisation. Enfin, un appel d'offres pour un projet d'une valeur de moins de 10 M\$ a été lancé dans un mode CC simplifié et le processus d'approvisionnement complet jusqu'à la signature du contrat conclu en 2021 ne se sera échelonné que sur cinq mois; ce projet est en cours.</p> <p>Une veille et de nombreux échanges avec diverses autres juridictions, notamment au Canada, de pair avec des séries de rencontres structurées regroupant de nombreux représentants de l'industrie de la construction au Québec, au Canada et hors Canada ont cours depuis plusieurs années. Cette activité est menée par les équipes d'experts de la SQI, et les échanges ont permis d'explorer des modes innovants utilisés dans d'autres juridictions.</p>

<p>S'impliquer activement dans le virage numérique de l'industrie de la construction</p>	<p>Le Plan d'action pour le secteur de la construction (PAC) lancé le 21 mars 2021 confirmait entre autres la volonté du gouvernement d'implanter la modélisation des données du bâtiment (BIM) dans le secteur québécois de la construction et, à cette fin, de définir une feuille de route gouvernementale. Cette feuille de route gouvernementale pour la mise en œuvre du BIM (ci-après nommée « Feuille de route »), portée par la SQI en collaboration avec le ministère des Transports du Québec (MTQ) et regroupant dans une première vague six grands donneurs d'ouvrage publics, a été produite pour une première fois le 30 juin 2021 et lancée publiquement le 20 août 2021. Cette Feuille de route qui se déploie sur une période de cinq ans, soit de 2021 à 2026, sera actualisée annuellement.</p> <p>La section intitulée <i>La SQI au cœur de la transformation numérique de l'industrie grâce au BIM et au PCI</i>, paraissant dans le présent rapport annuel, expose plus en détail la participation active de la SQI dans le virage numérique de l'industrie de la construction.</p>
<p>Intervenir plus en amont, tant dans les projets dont la Société est gestionnaire que dans ceux réalisés en association avec des organismes publics</p>	<p>À la demande du gouvernement, et afin d'assurer la réussite des initiatives qu'elle a priorisées, la SQI a mis son expertise au service de plusieurs ministères et organismes tels que le ministère de la Santé et des Services sociaux, et le ministère de l'Éducation au chapitre du démarrage, de la planification et de la réalisation des maisons des aînés et d'écoles secondaires.</p> <p>L'apport de la SQI à ces vastes chantiers consiste, notamment, à mettre en place une structure de gouvernance appropriée, à superviser l'élaboration des programmes fonctionnels et des exigences techniques, ainsi qu'à élaborer les stratégies de conception, d'approvisionnement, de réalisation et de suivi de ces projets.</p>





TÉMOIGNAGES DE CLIENTS SATISFAITS

«Nous avons reçu des remerciements des occupants de l'entrepôt Fernand-Dufour pour la rapidité avec laquelle la désinfection a été prise en main. Ces remerciements te reviennent! Merci pour ta disponibilité, ton suivi et ton agilité.»

› **Martin Couture,**
coordonnateur de la sécurité et des services aux occupants
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

«J'ai eu le plaisir d'animer une session d'information sur les Tables régionales avec le conseiller en sécurité au sein de votre organisation. Je tiens à vous mentionner que je travaille avec lui depuis quelques années déjà et que sa collaboration m'est vraiment précieuse. Son professionnalisme et ses compétences sont grandement appréciés. Je suis très reconnaissante de l'avoir parmi mes collaborateurs.»

› **Annie Turcotte,**
conseillère en sécurité
Ministère de la Justice

«À notre dernière rencontre avec votre employée, j'ai tenu à lui souligner que nous avons reçu un service exceptionnel pour le suivi et la mise en place du contrat de services de sécurité [...] Elle maîtrise son dossier, elle est disponible, à l'écoute et elle nous propose des solutions. C'est la première fois que nous avons à travailler avec elle et j'espère que ce ne sera pas la dernière.»

› **Sophie Tremblay,**
directrice des Ressources matérielles
Ministère des Finances

«Juste un petit mot pour dire que j'ai été très impressionnée par les travaux réalisés dans le stationnement. Au-delà de l'amélioration esthétique, la luminosité fait toute une différence. Bravo!»

› **Cour d'appel du Québec**

« En mon nom personnel ainsi qu'en celui de toute mon équipe, nous tenons à vous remercier pour votre accueil, votre disponibilité et votre collaboration. Ce partenariat est directement relié à ce succès, et il est très apprécié de tous les membres du Service de police de la Ville de Québec et du Service de protection contre l'incendie de Québec. Vos agents sur place, sont courtois, facilitateurs et toujours à l'affût de nos besoins. Nous le leur avons d'ailleurs mentionné avant de quitter hier soir. Vous pouvez être fiers de vos membres. Encore une fois merci et au plaisir de se rencontrer.»

› **Marc Chandonnet,**
chef d'équipe et quartier-maître et soutien logistique aux interventions
Service de la Sécurité publique

«Je souhaite vous faire part de ma reconnaissance en remerciant l'employée pour avoir rapidement pris en charge la situation de notre site de carburant situé à Anjou. Cet emplacement est névralgique pour nos opérations. Grâce à sa bienveillance et à ses suivis fréquents, elle nous a assuré une reprise rapide de nos activités et a contribué à trouver les meilleures solutions possibles. Nous avons vraiment apprécié tous ses efforts et je tenais à souligner son excellent travail.»

› **Stéphane Bélanger,**
directeur général adjoint de l'exploitation
Ministère des Transports du Québec

«J'aimerais prendre le temps de remercier l'employé pour son excellent travail. [...] Il trouve toujours des solutions à nos préoccupations et gère cela d'une main de maître. C'est un réel plaisir de travailler avec lui.»

› **Mathieu Beauchamp,**
caporal
Ministère de la Sécurité publique



02

FAITS SAILLANTS
DE L'EXERCICE

Jesael Gauthier, mécanicien
@ Marc Couture, photographe

LE PARC IMMOBILIER

Un parc immobilier diversifié au service des ministères et des organismes gouvernementaux.

3 165 277 m²

DONT 55 % EN PROPRIÉTÉ

(toutes vocations confondues)

**LE TAUX D'INOCUPATION
DES IMMEUBLES EST DE**

1,51 %

(toutes vocations confondues)

Parc immobilier au 31 mars 2022

VOCATION	ENSEMBLE DU PARC IMMOBILIER	PROPRIÉTÉ		LOCATION	
	Variation par rapport à 2020-2021	Superficie (en milliers de m ²)	Nombre d'immeubles	Superficie (en milliers de m ²)	Nombre d'immeubles
Immeubles de bureaux	-0,18 %	507,8	64	1 183,9	479
Entrepôts	2,02 %	57,2	10	76,0	42
IMMEUBLES SPÉCIALISÉS					
Palais de justice	-0,42 %	432,5	44	10,7	11
Centres de transport	0,25 %	204,2	91	1,3	2
Établissements de détention	-0,78 %	208,6	15	46,1	2
Postes de la Sûreté du Québec	1,06 %	175,6	77	51,8	54
Laboratoires	0,00 %	54,1	4	0,0	1
Maisons d'enseignement et centres d'archives	0,00 %	64,5	8	33,8	7
Ateliers et autres	-1,72 %	32,8	42	24,5	62
TOTAL	-0,08 %	1 737,3	355	1 428,1	660

Avec ses 837 baux, conclus auprès de 585 locateurs différents, la SQI est une intervenante majeure de l'industrie immobilière québécoise.



Palais de justice de Rimouski
@ Jonathan Robert, photographe

UNE VISION INNOVANTE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ESPACES

Depuis la parution de la publication intitulée la *Vision immobilière du gouvernement du Québec*, le contexte de l'organisation du travail et celui du marché immobilier ont subi un grand bouleversement causé par la pandémie mondiale qui s'est déclarée au premier trimestre de 2020. Le télétravail, qui était auparavant considéré comme une mesure d'exception dans la fonction publique, est désormais un mode d'organisation du travail privilégié. En effet, l'implantation à grande échelle du télétravail obligatoire aura permis de démontrer les bénéfices découlant de l'utilisation de la technologie liée au travail à distance, de la collaboration des équipes et de la gestion numérique de l'information. C'est dans ce contexte de transformation de l'organisation du travail que le gouvernement a mis sur pied la Politique en matière de télétravail (ci-après « Politique »).

À la suite de l'adoption de la Politique, le projet gouvernemental de transformation du milieu de travail (PGTMT) acquiert une pertinence accrue, car il vise à offrir au personnel le meilleur environnement possible pour accomplir ses activités liées au travail dans un contexte où la main-d'œuvre et le développement durable constituent des enjeux. À cet effet, la Société a élaboré une stratégie immobilière afin d'assurer le déploiement du PGTMT. Elle prend en considération les orientations du PGTMT, notamment concernant l'organisation du travail, les technologies, l'aménagement des espaces, la gestion numérique de l'information, de même que le développement durable, tout en tenant compte de la planification à long terme de l'évolution du parc immobilier gouvernemental. Cela aura un impact majeur sur l'utilisation des espaces et mettra davantage en lumière les possibilités de transformation et d'optimisation des milieux de travail pour ainsi générer des économies gouvernementales significatives au bénéfice de tous les citoyens, et ce, sans porter atteinte à la performance de l'appareil gouvernemental.

Parallèlement, le gouvernement du Québec a annoncé un plan de régionalisation qui vise à transférer 5 000 emplois de l'administration publique d'ici 2028, dans le but de favoriser le développement économique de nos régions. Cela aura pour effet d'augmenter la présence de personnel de l'administration publique dans les régions québécoises qui bénéficieront ainsi d'un accroissement du nombre d'emplois pour des années à venir. La SQI participe à l'effort de régionalisation du gouvernement en mettant sur pied des bureaux gouvernementaux partagés.

La SQI est ainsi une alliée incontournable pour le gouvernement, car le PGTMT est un levier important dans l'atteinte des cibles de trois grandes stratégies gouvernementales, soit la Stratégie des ressources humaines 2018-2023, la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023 et la Vision immobilière du gouvernement du Québec. L'outil proposé répond également aux objectifs que se fixent la Politique de mobilité durable et la Stratégie gouvernementale de développement durable.

En vue d'atteindre le ratio propriété/location ciblé dans la *Vision immobilière du gouvernement du Québec*, la SQI prévoit optimiser l'aménagement de plusieurs de ses propriétés de façon à pouvoir y loger des clients en provenance de location. La SQI réduira ainsi son ratio de location et augmentera du même coup son ratio en propriété. Simultanément à cet exercice d'optimisation, une vigie du marché sera exercée afin d'identifier l'acquisition potentielle d'immeubles bien localisés, de bonne qualité et susceptibles de répondre aux besoins des clients à long terme.

PORTEFEUILLE
DE PROJETS EN
PLANIFICATION
OU EN RÉALISATION
DE PLUS DE 10 M\$

SQI GESTIONNAIRE

165 PROJETS¹

D'UNE VALEUR TOTALE DE

21,8 G\$



30 %

SQI ASSOCIÉE

24 PROJETS

D'UNE VALEUR TOTALE DE

22 G\$

¹ Incluant 5 projets d'une valeur s'établissant entre 5 M\$ et 10 M\$. S'ajoutent au portefeuille de projets en planification ou en réalisation 42 projets d'une valeur estimée à plus de 13 G\$ actuellement à l'étude.

École secondaire de Charlesbourg à Québec



SQL gestionnaire¹ répartition par secteurs

SECTEURS	NOMBRE	COÛT DE PROJET PRÉVU	PART DU COÛT TOTAL
Culture	5	170 905 746 \$	0,78 %
Édifices gouvernementaux	24	1 195 289 365 \$	5,49 %
Éducation et enseignement supérieur	23	4 595 235 359 \$	21,09 %
Infrastructures municipales, sportives, communautaires et de loisirs	2	218 308 050 \$	1,00 %
Santé et services sociaux	110	15 592 938 465 \$	71,56 %
Autres	1	16 880 913 \$	0,08 %
TOTAL GÉNÉRAL	165	21 789 557 898 \$	100 %

SQL associée² répartition par secteurs

SECTEURS	NOMBRE	COÛT DE PROJET PRÉVU	PART DU COÛT TOTAL
Éducation et enseignement supérieur	9	1 318 305 347 \$	6,00 %
Infrastructures municipales, sportives, communautaires et de loisirs	1	437 900 000 \$	1,99 %
Réseau routier	4	6 980 330 000 \$	31,75 %
Santé et services sociaux	1	417 500 000 \$	1,90 %
Transport collectif	6	11 642 210 000 \$	52,96 %
Autres	3	1 188 443 487 \$	5,41 %
TOTAL GÉNÉRAL	24	21 984 688 834 \$	100 %³

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE PROJETS SOUS GESTION

Depuis 2016-2017, la valeur du portefeuille de projets sous gestion en planification ou en réalisation a connu une augmentation de 311 %.

¹ Gestionnaire : la responsabilité de la SQL consiste à prendre en charge le développement d'un projet d'infrastructure publique, de l'étape de l'étude jusqu'à sa clôture. Cela exclut certains projets gérés par les équipes d'exploitation dont la valeur est estimée à plus de 10 M\$.

² Associée ou en accompagnement : le rôle de la SQL consiste à accompagner l'organisme public dans la planification et le suivi d'un projet d'infrastructure majeur.

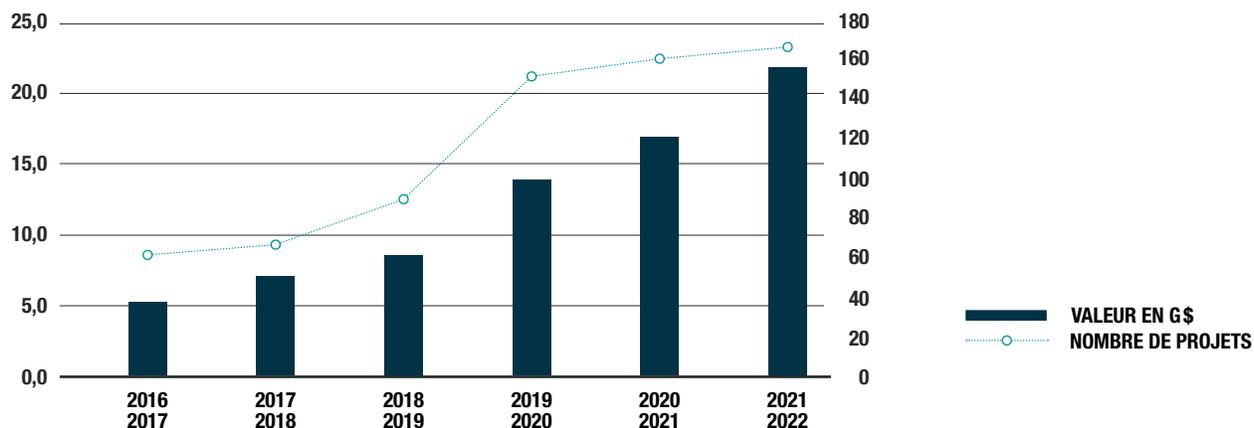
³ Les pourcentages étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

⁴ Projets de 10 M\$ et plus à l'étape de planification ou de réalisation du PQI.

⁵ Incluent des modes de réalisation tels que : CC – Conception-Construction; CCF – Conception-Construction-Financement; et CCFE – Conception-Construction-Financement-Entretien.

⁶ Projets à une étape trop préliminaire pour déterminer leur mode de réalisation.

Évolution du portefeuille de projets sous gestion en planification ou en réalisation



Répartition du nombre de projets par modes de réalisation > 10 M\$⁴

	GESTIONNAIRE	ASSOCIÉE
Modes alternatifs ⁵	14 %	3 %
Entreprise générale	49 %	5 %
Gérance	20 %	4 %
À déterminer ⁶	4 %	1 %
TOTAL GÉNÉRAL	87 %	13 %

MODES DE RÉALISATION

Au fil des ans, différents modes de réalisation et de financement ont été développés et sont utilisés par les donneurs d'ordres publics au Canada et dans le monde. Il s'agit donc de cibler, pour chaque projet, le mode de réalisation qui offre le meilleur rendement sur l'investissement.

Gérance

Le mode gérance consiste, pour l'organisme public ou son mandataire, à confier la construction de l'infrastructure à plusieurs entrepreneurs, et ce, après que l'ensemble des plans et devis détaillés des divers lots a été exécuté.

Entreprise générale

Le mode entreprise générale est un mode traditionnel qui consiste à effectuer la conception et la préparation des plans et devis détaillés avant de confier la réalisation de l'infrastructure à une seule entreprise.

Conception-construction

Ce mode consiste à confier à une entreprise ou à un groupement d'entreprises la préparation des plans et devis et la construction de l'infrastructure publique, le prix du contrat faisant l'objet de versements mensuels selon l'avancement des travaux.

Conception-construction-financement

Ce mode consiste à confier à une entreprise ou à un groupement d'entreprises la préparation des plans et devis, la construction de l'infrastructure publique et le financement des travaux de conception et de construction, le prix du contrat faisant l'objet d'un nombre limité de paiements.

Conception-construction-financement-entretien

Tout contrat qui combine la conception et la construction auxquelles s'ajoutent son financement à court et à long terme sur son cycle de vie et l'entretien/le maintien d'actifs de l'infrastructure sur une période variable.



Réaménagement et agrandissement du pavillon Sainte-Famille à Ville-Marie
@ Isabelle Dumas, photographe

PROJETS LIVRÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2021-2022

Réaménagement et agrandissement du pavillon Sainte-Famille à Ville-Marie

Le projet consistait à réaménager et à agrandir le pavillon Sainte-Famille, un centre hospitalier du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue. La superficie autorisée du projet de 4 655 m² (bruts), dont 3 621 m² en agrandissement et 1 034 m² en réaménagement, incluait notamment un agrandissement sur trois niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée et 1^{er} étage). Le projet visait également l'agrandissement de l'urgence, du bloc opératoire ainsi que l'amélioration des liens fonctionnels et la mise à niveau de l'ensemble des unités touchées, telles que l'urgence et son aire d'accueil, les cliniques externes spécialisées, le bloc opératoire, la chirurgie d'un jour, l'endoscopie, le retraitement des dispositifs médicaux, l'hématologie et les laboratoires. De plus, le projet comprenait la réfection complète et l'agrandissement de la chaufferie existante.



ADRESSE

22, rue Notre-Dame Nord, Ville-Marie



COÛT DE PROJET FINAL¹

56,4 M\$

Centre de cancérologie de l'Hôpital de Rouyn-Noranda

Le projet consistait à implanter un centre régional de radiothérapie en Abitibi-Témiscamingue pour permettre à l'ensemble des patients de la région d'avoir accès à des soins adéquats sans devoir parcourir de longues distances. Le projet a permis l'ajout d'un bâtiment autonome d'une superficie totale d'environ 3 400 m² (bruts) sur trois étages. Cette nouvelle construction permet à un plus grand nombre de patients d'accéder aux services de radiothérapie.

Une passerelle relie l'agrandissement et l'hôpital afin que les patients puissent bénéficier de tous les services hospitaliers.



ADRESSE

4, 9^e Rue, Rouyn-Noranda



COÛT DE PROJET FINAL

45,4 M\$



Esplanade de la Place des Arts à Montréal
@ Isabelle Dumas, photographe

Esplanade de la Place des Arts de Montréal

Le projet consistait à remédier à la vétusté physique du complexe d'étanchéité de l'esplanade, d'une superficie totale d'environ 15 446 m² (bruts). Ce projet, réalisé en trois phases, a requis de nombreuses interventions sur la quasi-totalité du site afin de rénover les installations, et ce, tout en satisfaisant aux exigences opérationnelles et physiques dictées par l'utilisation et la vocation des lieux. En effet, l'Esplanade de la Place des Arts est un des endroits publics les plus achalandés à Montréal avec la tenue de plusieurs festivals, tels que le Festival de Jazz de Montréal et les Francos de Montréal.



ADRESSE

1501, rue Jeanne-Mance, Montréal



COÛT DE PROJET FINAL

39,7 M\$

¹ Pour l'ensemble des projets livrés, le coût de projet final correspond au coût final prévu estimé au 31 mars 2022.



Maquette de l'agrandissement du Centre de neurophotonique et de l'animalerie de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec

Université McGill - Campus médical de l'Outaouais

Résultat d'une concertation régionale, le projet Université McGill - Campus médical en Outaouais a été la solution mise en œuvre pour remédier à la pénurie de médecins qui perdure depuis des années en Outaouais, particulièrement en médecine familiale. Ce projet qui a engendré un agrandissement de 4 636 m² sur deux étages au-dessus de l'urgence de l'Hôpital de Gatineau comportait deux volets : l'implantation d'une faculté de médecine délocalisée de l'Université McGill à Gatineau et la relocalisation avec agrandissement du Groupe de médecine de famille universitaire (GMF-U). La délocalisation de la Faculté de médecine permet dorénavant d'accueillir une cohorte de 24 étudiants en 1^{re} et 2^e année, et d'améliorer la capacité d'accueil pour les externes de 3^e et 4^e année de médecine familiale et d'autres spécialités.



ADRESSE

909, boulevard La Vérendrye Ouest, Gatineau



COÛT DE PROJET FINAL

32,4 M\$

Regroupement des effectifs du Tribunal administratif du travail

Le projet a été initié pour donner suite à la demande visant à centraliser l'ensemble des activités du Tribunal administratif du travail à Montréal. Le regroupement de leurs effectifs auparavant localisés en partie au 500, boulevard René-Lévesque Ouest et au 35, rue de Port-Royal, leur permet dorénavant d'exercer leurs fonctions de façon diligente et efficace, ainsi que de rationaliser leurs activités.



ADRESSE

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal



COÛT DE PROJET FINAL

6,9 M\$



Poste Parthenais de la Sûreté du Québec à Montréal

Le projet consistait à moderniser les systèmes de chauffage, de ventilation et d'air climatisé (CVAC) et à complètement remplacer le système de contrôles du quartier général de la Sûreté du Québec (SQ), propriété de la SQI. L'ensemble du projet s'est effectué sur les 14 étages du bâtiment.



ADRESSE

1701, rue Parthenais, Montréal



COÛT DE PROJET FINAL

10,8 M\$

Agrandissement du Centre de neurophotonique et de l'animalerie de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec

Le centre de recherche de l'Institut universitaire de santé mentale de Québec (IUSMQ) constitue un milieu de formation et d'enseignement dans des domaines de pointe tels que les neurosciences et la génétique psychiatrique. L'IUSMQ fait partie du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale.

Le projet a été réalisé en 3 phases et son objectif principal résidait dans l'agrandissement du centre de recherche de l'IUSMQ pour ainsi déployer une toute nouvelle plateforme de neuro-imagerie par résonance magnétique et offrir aux chercheurs et aux étudiants un environnement bonifié destiné à la recherche et à l'enseignement.



ADRESSE

2601, chemin de la Canardière, Québec



COÛT DE PROJET FINAL

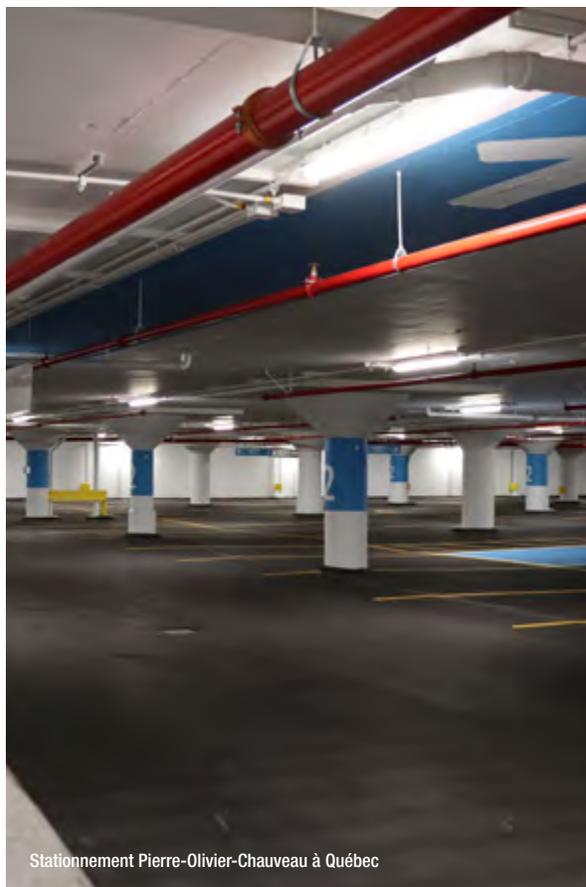
33,7 M\$

Aménagement du centre de traitement à l'édifice Cyrille-Duquet à Québec, Phase I

Le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (auparavant nommé le Centre de services partagés du Québec) assure la gestion de centres de traitement informatique (CTI). L'analyse préalable au projet a permis d'évaluer la possibilité de regrouper et de centraliser la gestion des CTI des ministères et des organismes du gouvernement du Québec.

Cette intégration des services informatiques au sein des ministères et organismes signifie que le nombre de serveurs à héberger au principal CTI situé au 1500, rue Cyrille-Duquet, propriété de la SQL, est en pleine croissance. En 2015, le CTI a dû augmenter sa capacité d'hébergement en tirant profit de la capacité électrique excédentaire à la suite des travaux de mise à niveau électrique. Dans le cadre de la réalisation de la Phase I du projet, l'installation de nouveaux refroidisseurs de précision et le repositionnement d'un refroidisseur en place ont permis de recevoir 76 cabinets informatiques. En plus des aménagements architecturaux pour l'installation de ces serveurs, il a été requis de procéder à la mise en place de l'alimentation électrique et à la mise à niveau du système de refroidissement.

	ADRESSE 1500, rue Cyrille-Duquet, Québec
	COÛT DE PROJET FINAL 3,4 M\$



Agrandissement de l'urgence et de l'unité des soins intensifs de l'Hôpital de Gaspé

Le projet consistait en un agrandissement sur un seul niveau implanté du côté ouest de l'hôpital et où ont été relocalisées les unités de l'urgence et des soins intensifs. Le projet a permis un ajout d'espaces cliniques et la construction d'un lien fonctionnel et technique entre le bâtiment existant et l'agrandissement.

Aux fins de satisfaire aux futurs besoins du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie, le surdimensionnement structural se destinant à l'ajout d'un étage supplémentaire ainsi que les besoins d'espaces pour certains équipements mécaniques ont été intégrés au projet.

	ADRESSE 215, boulevard York Ouest, Gaspé
	COÛT DE PROJET FINAL 31,7 M\$

Réfection du stationnement Pierre-Olivier-Chauveau à Québec

Le projet a permis la reconstruction et la réparation de la structure du stationnement (+/-380 places) de l'immeuble situé au 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau. Construit en 1966, le stationnement occupe une superficie de +/-15 352 m² répartie sur trois niveaux en sous-sol ainsi qu'un niveau extérieur sur le toit.

La réfection des éléments de béton et des éléments d'étanchéité ont été nécessaires en raison des dommages causés par la corrosion de l'acier d'armature. La mise aux normes des issues et des séparations coupe-feu ont également fait partie du programme de construction ainsi que des travaux de maintien d'actifs en mécanique et en électricité.

	ADRESSE 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Québec
	COÛT DE PROJET FINAL 16,9 M\$

Construction du poste de la Sûreté du Québec de la MRC Rimouski-Neigette

Le poste local de la Sûreté du Québec de la MRC Rimouski-Neigette était en location dans un édifice appartenant à la Ville de Rimouski. Le bail de cet immeuble a cependant été dénoncé par la Ville en 2016, mettant ainsi fin à la location à l'automne 2017.

Le poste fut rapidement relocalisé et réaménagé de façon temporaire dans les locaux du quartier général de la Sûreté du Québec à Rimouski, propriété de la SQL. Le projet a donc consisté à construire ce nouveau bâtiment de 1 853 m².

	ADRESSE 411, montée Sainte-Odile, Rimouski
	COÛT DE PROJET FINAL 14,4 M\$

Agrandissement et réaménagement des unités de vie de la Villa Fraserville du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent à Rivière-du-Loup

Le projet consiste en un réaménagement et à une mise à niveau des unités existantes ainsi qu'en l'agrandissement du bâtiment pour adjoindre, d'une part, un gymnase pouvant être partagé avec la population et, d'autre part, l'ensemble des services psychosociaux requis, dont ceux se destinant à la protection de la jeunesse. Les locaux sont actuellement situés au Centre hospitalier régional du Grand-Portage.

Le projet s'est déployé sur trois phases. La Phase 1 a permis l'ajout d'une nouvelle aile au bâtiment (agrandissement) où les jeunes y ont été installés de façon temporaire. La Phase 2 a consisté en la rénovation du bâtiment existant qui a permis d'accueillir deux unités de vie ainsi que les bureaux et les installations du Centre jeunesse. La Phase 3 a porté sur quelques travaux de transformation et d'agrandissement, de même que sur la livraison finale des locaux occupés par les bureaux de la DPJ, y compris la construction d'un nouveau gymnase.

	ADRESSE 70, rue Saint-Henri, Rivière-du-Loup
	COÛT DE PROJET FINAL 24,5 M\$



Stationnement de l'édifice Marie-Guyart à Québec

Réfection du stationnement de l'édifice Marie-Guyart à Québec

La réalisation du projet a permis la reconstruction et la réparation de la structure du stationnement intérieur de l'édifice Marie-Guyart construit entre 1969 et 1972. Le stationnement occupe une superficie de 53 400 m² répartie sur 4 niveaux et comporte 1 468 places. Le projet a porté sur les éléments de béton et d'étanchéité pour parer aux dommages causés par la corrosion de l'acier d'armature, principalement au niveau des dalles. Des travaux visant l'amélioration de la circulation piétonnière et la signalisation ainsi que les travaux connexes en mécanique, électricité et architecture ont également été exécutés.

	ADRESSE 1050, rue Louis-Alexandre-Taschereau, Québec
	COÛT DE PROJET FINAL 50 M\$

Construction d'un bâtiment multifonctionnel pour la Société des traversiers du Québec à Chevery

La Société des traversiers du Québec était désireuse de construire un bâtiment multifonctionnel à Chevery sur la Basse-Côte-Nord afin d'améliorer les procédures de réception, d'expédition, d'entreposage et de manutention des marchandises. Le projet a consisté à construire un bâtiment qui offre des locaux administratifs pour la gestion des colis et des documents de transport de même que pour la gestion des opérations quotidiennes. Cet immeuble dispose également d'un espace permettant l'entretien du navire de la traverse, et comporte des installations sanitaires et une salle d'attente pour les usagers de la traverse.

	ADRESSE rue de la Plage, Chevery
	COÛT DE PROJET FINAL 12,5 M\$

QUELQUES PROJETS LIVRÉS EN GESTION IMMOBILIÈRE

Remplacement du système de ventilation de l'établissement de détention de Québec

Ce projet visait le remplacement d'un système de ventilation qui est en fonction depuis la construction de l'immeuble, il y a plus de quarante ans. Ce système, fonctionnant à toute heure du jour et de la nuit, avait atteint la fin de sa durée de vie utile. Son remplacement permettra de réaliser des économies d'énergie et d'améliorer le confort des occupants, tout en assurant une fiabilité opérationnelle.

	ADRESSE 500, rue de la Faune, Québec
	VOCATION Établissement de détention
	COÛT DE PROJET FINAL 7,8 M\$ ¹

Modernisation des ascenseurs du Tribunal de la jeunesse de Montréal

Le projet visait le remplacement des contrôleurs des ascenseurs qui avaient atteint leur fin de durée de vie utile. Ces contrôleurs occasionnaient de nombreux problèmes puisque la technologie informatique désuète entraînait une perte d'efficacité mettant ainsi en doute la fiabilité des ascenseurs.

	ADRESSE 410, rue de Bellechasse, Montréal
	VOCATION Palais de justice
	COÛT DE PROJET FINAL 2,6 M\$

Remplacement des refroidisseurs du Quartier général de la Sûreté du Québec à Québec

Le projet visait le remplacement des refroidisseurs (unité de climatisation) par une version plus performante fonctionnant avec un réfrigérant reconnu et accepté. Le maintien des activités et le confort des occupants étant assujettis au bon fonctionnement des refroidisseurs, leur remplacement était requis avant que ne survienne un bris potentiel.

	ADRESSE 1050, rue des Rocailles, Québec
	VOCATION Poste de la Sûreté du Québec
	COÛT DE PROJET FINAL 1,1 M\$



Ascenseurs du Tribunal
de la jeunesse de Montréal

¹ En gestion immobilière, le coût de projet final représente les coûts prévus estimés au 31 mars 2022.

QUELQUES PROJETS EN COURS

Programme de 15 écoles secondaires

💰	BUDGET AUTORISÉ 3 019,9 M\$
📅	LIVRAISON PRÉVUE À compter de la rentrée scolaire 2023

Démarré en 2019, le programme des écoles secondaires se fixe comme principaux objectifs de combler le manque d'espaces et de remédier à la vétusté de certains bâtiments scolaires. Ces nouvelles constructions se feront sous le signe des belles écoles. Elles devront être réalisées au moyen de matériaux typiques du Québec, le bois et l'aluminium, et arboreront fièrement le bleu comme couleur prédominante.

Le programme de 15 écoles se décline en plusieurs regroupements :

Écoles – Mirabel, Laval, Chambly, LaSalle

Le mode de réalisation déterminé est la gérance de construction. Les chantiers ont été mis en branle à l'automne 2020 et à l'hiver 2021. La mise en service est prévue pour la rentrée scolaire 2023.

Écoles – Terrebonne, Saint-Jérôme, Saint-Zotique et Vaudreuil-Dorion

Le mode de réalisation déterminé est la conception-construction-financement. Les chantiers ont été mis en branle à l'été 2021. La mise en service est prévue pour la rentrée scolaire 2023.

Écoles – Charlesbourg, Drummondville, Châteauguay, Montréal-Nord et Anjou

Ces écoles sont réalisées en mode gérance de construction. Les chantiers ont été mis en branle au printemps 2021. La première mise en service est prévue à compter de la rentrée scolaire 2024.

Écoles – Île-Bizard-Sainte-Geneviève et Île-des-Sœurs

Les projets de ces deux écoles sont à l'étape de planification.



Maison des aînés à Lévis

Programme de maisons des aînés et de maisons alternatives

💰	BUDGET AUTORISÉ 2 439,4 M\$
📅	LIVRAISON PRÉVUE Pour les 2 600 premières places : automne 2022

Le programme de maisons des aînés – maisons alternatives (MDA-MA) comprend le développement de 3 044 nouvelles places en hébergement permanent, ainsi que le remplacement de 436 places existantes dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée. Au total, le programme comporte 46 MDA qui offriront à terme 3 480 places en hébergement.

Dans le cadre de ce projet, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) souhaite mettre de l'avant un nouveau concept d'hébergement et de soins de longue durée qui a pour objectif de créer des milieux de vie se rapprochant le plus possible d'un domicile et ainsi éviter de reproduire des milieux de vie institutionnels.

De plus, par ce nouveau concept, le MSSS compte favoriser l'engagement de la communauté, notamment grâce à la localisation des MDA-MA. Dans la construction des bâtiments, le concept d'hébergement développé intègre les principes sur lesquels repose l'approche du milieu de vie. Cette approche est centrée sur la qualité de vie des résidents. Elle s'exprime par des principes directeurs qui visent, entre autres, à optimiser l'autonomie fonctionnelle et psychosociale des résidents ainsi que leur bien-être.

Réseau des Espaces bleus

💰	BUDGET AUTORISÉ 222,2 M\$
📅	PREMIÈRE LIVRAISON PRÉVUE Printemps 2023

Le programme des Espaces bleus vise la réalisation d'un réseau d'infrastructures muséales réparties dans chacune des régions administratives du Québec. En collaboration avec les institutions muséales régionales, le Musée de la civilisation a à sa charge la conception, la production, la réalisation et l'installation d'une exposition permanente unique se destinant à chacune des infrastructures du réseau, ainsi que la présentation d'expositions itinérantes. L'ajout d'une maison-mère, située au Séminaire de Québec, mettra la touche finale à ce réseau qui comportera dix-huit établissements au total.

La finalité des Espaces bleus tient dans la mise en valeur de la culture et de l'identité régionales. Chacun des lieux comportera deux espaces muséaux, un espace multifonctionnel propre à la diffusion culturelle et artistique, et un espace café où seront présentés des produits locaux.

Trois premiers sites sont en cours de réalisation, soit celui de la Capitale-Nationale à la Cité du Séminaire, celui de l'Abitibi-Témiscamingue au Vieux-Palais d'Amos, et celui de la Gaspésie à la Villa Frederick-James, situé à Percé.



Construction d'un nouveau complexe hospitalier sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec

💰	BUDGET AUTORISÉ 1 967,5 M\$ ¹
📅	LIVRAISON PRÉVUE Hiver 2025-2026

Le nouveau complexe hospitalier regroupera, sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus (HEJ), les soins et les services actuellement offerts par l'établissement ainsi que les activités de l'Hôtel-Dieu de Québec. Le complexe inclura le développement immobilier lié aux sciences neurologiques de l'HEJ.

Le projet visait, en Phase 1, la création d'un centre intégré de cancérologie. Cette première phase, livrée au printemps 2021 au CHU de Québec-Université Laval, couvre les travaux préparatoires (dont une centrale d'énergie et un bâtiment réservé aux génératrices), les aires de la radio-oncologie et de l'oncologie ambulatoire ainsi que les stationnements.

La Phase 2 du projet vise la construction de bâtiments dédiés aux activités de soins critiques et de recherche, de l'hôtellerie et des stationnements, à quoi s'ajoute le réaménagement de secteurs existants à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Cette même phase vise également la création d'une plateforme clinico-logistique hors site pour desservir les cinq centres hospitaliers² du CHU de Québec – Université Laval. Parmi ces bâtiments, la plateforme clinico-logistique ainsi que l'hôtellerie ont été livrées respectivement à l'automne 2020 et au printemps 2021. En ce qui a trait aux autres composantes, elles sont en cours de réalisation et l'échéance finale de la dernière composante est prévue à l'automne 2029.

- > Pour chacune des deux phases, le projet est réalisé selon le mode « gérance de construction »

¹ En toute fin d'exercice financier, le Conseil des ministres a approuvé une demande de modification significative qui a porté le budget de projet à 2 238,6 M\$. La décision a été officialisée postérieurement à la fin de l'exercice.

² Le CHUL et le Centre mère-enfant Soleil, l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, l'Hôpital du Saint-Sacrement, l'Hôpital Saint-François d'Assise ainsi que l'Hôtel-Dieu de Québec et le CRCEO.



Nouveau complexe hospitalier sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec
@ Karine Plamondon



Aménagement de la phase 3 de la Promenade Samuel-De Champlain à Québec
© Karine Plamondon

Restauration et mise aux normes de l'édifice Gérard-D.-Levesque, au 12, rue Saint-Louis à Québec

	BUDGET AUTORISÉ 130 M\$
	LIVRAISON PRÉVUE Automne 2025

L'édifice Gérard-D.-Levesque, propriété de la SQI, loge le siège social du ministère des Finances depuis février 1987.

Le bâtiment a été construit principalement en deux phases, la première s'échelonne de 1883 à 1889 (classée patrimoniale) et la seconde, de 1922 à 1927, pour y loger le palais de justice de Québec jusqu'en 1982. Le bâtiment a été restauré de 1982 à 1987.

L'édifice de 9 047 m² est sous la juridiction patrimoniale du ministère de la Culture et des Communications depuis 1984 et de Patrimoine Canada depuis 1980. La richesse de la composition de ses façades extérieures et les composantes du décor intérieur ont une grande valeur patrimoniale.

Le présent projet consiste à réaliser des travaux importants de réfection de la maçonnerie, de remplacement des systèmes principaux de l'édifice, de restauration, de rénovation et de réaménagement des espaces sur tous les niveaux.

> Projet réalisé selon le mode « gérance de construction »

Aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain à Québec

	BUDGET AUTORISÉ 193,3 M\$
	LIVRAISON PRÉVUE Été 2023

Le projet vise à prolonger de 2,5 km le parc linéaire situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec. Ce projet consiste en la continuation de la phase 1, s'étendant du quai des Cageux à la côte de Sillery (2,5 km), réalisée en 2008, et de la phase 2, reliant la promenade du parc de la Plage-Jacques-Cartier (3,1 km), terminée en 2016.

La phase 3 comprendra, notamment le déplacement partiel de la voie ferrée pour faciliter l'accès au site, un bassin de baignade, un miroir d'eau, une plage, des aménagements paysagers, des pavillons de services, des espaces de stationnement, ainsi que l'aménagement du quai Frontenac et la réfection de la jetée ouest de la marina de Sillery.

> Projet réalisé selon le mode « gérance de construction »

Centre jeunesse des Laurentides

	BUDGET AUTORISÉ 150,6 M\$
	LIVRAISON PRÉVUE Printemps 2024

Le projet consiste à regrouper plusieurs centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation dans un nouveau complexe centralisé. Celui-ci sera localisé sur un nouveau site dans la Ville de Sainte-Thérèse. Le nouveau bâtiment regroupe les quatre complexes actuels du Centre jeunesse des Laurentides (CJL). La solution immobilière retenue réside dans la construction d'un bâtiment totalisant une superficie de 1 580 m² bruts qui abritera neuf unités de réadaptation se destinant à 90 jeunes.

> Projet réalisé selon le mode « conception-construction »

Hôpital Pierre-Le Gardeur

💰	BUDGET AUTORISÉ 549,6 M\$
📅	LIVRAISON PRÉVUE Automne 2027

Le projet consiste en une augmentation de la capacité d'hospitalisation avec un ajout de 246 lits et un ajustement des services ambulatoires, thérapeutiques et diagnostiques. Le projet comporte également la réalisation d'un stationnement étagé rendant ainsi disponibles 300 nouvelles places. Le projet prévoit aussi une unité de transition de 70 lits.

> Projet réalisé selon le mode « gérance de construction »

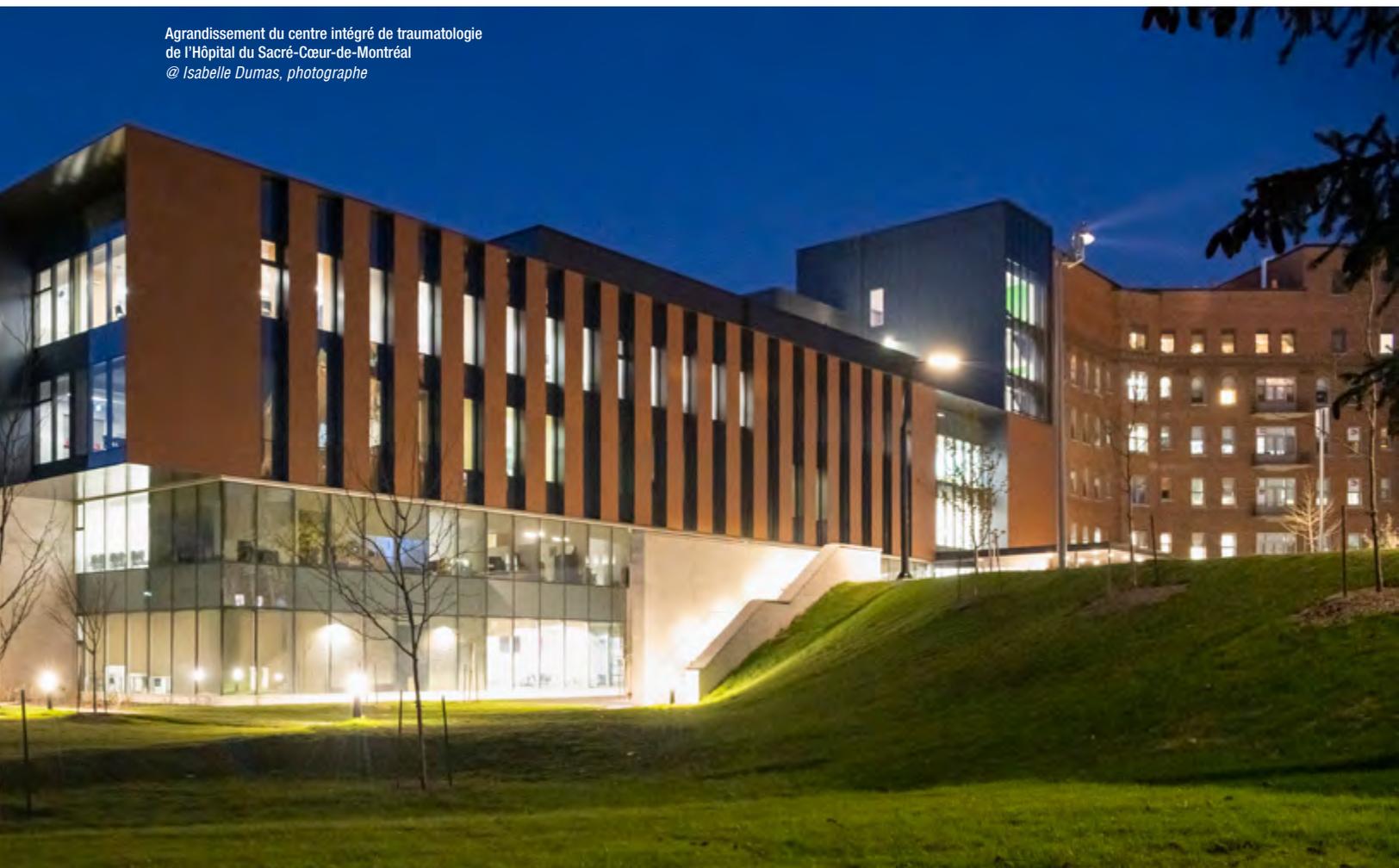
Agrandissement du centre intégré de traumatologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal

💰	BUDGET AUTORISÉ 155,1 M\$
📅	LIVRAISON PRÉVUE Printemps 2023

Le projet consiste en un agrandissement de 14 520 m² sur 4 étages au-dessus de l'urgence actuelle afin de loger le centre intégré de traumatologie, le service d'endoscopie et l'unité mère-enfant. Certains travaux de réhabilitation sismique sur le bâtiment de l'urgence et de l'unité coronarienne ont été réalisés afin de doter la structure de la capacité d'accueil requise pour l'ajout de ces étages. La 3^e phase qui est au cœur du projet, prévoyant l'agrandissement de l'hôpital, a été terminée en juillet 2021.

> Projet réalisé selon le mode « entreprise générale »

Agrandissement du centre intégré de traumatologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal
@ Isabelle Dumas, photographe



Hôpital de Lachine

💰	BUDGET AUTORISÉ 223 M\$
📅	LIVRAISON PRÉVUE Automne 2026

Le projet de redéploiement de l'Hôpital de Lachine vise la modernisation de ses installations et un agrandissement de ses superficies afin d'améliorer les services de santé offerts à la population. Avec la mise en chantier prévue pour l'été 2022, le projet permettra de consolider les activités du secteur critique, notamment l'urgence et l'unité de soins intensifs, les activités d'hospitalisation et les activités du secteur ambulatoire.

> Projet réalisé selon le mode « gérance de construction »

Construction d'un poste de la Sûreté du Québec à Dunham

💰	BUDGET AUTORISÉ 17,5 M\$
📅	LIVRAISON PRÉVUE Automne 2022

Le projet consiste à construire un nouveau poste de la Sûreté du Québec d'une superficie de 1 960 m² dans la MRC de Brome-Missisquoi à Dunham. Les secteurs aménagés permettront de consolider les bureaux administratifs, la sécurité routière et la protection publique, le secteur carcéral et les enquêtes criminelles, un garage pour les équipements roulants, ainsi qu'une aire de repos et des vestiaires.

> Projet réalisé selon le mode « entreprise générale »



Maquette de la modernisation de l'Hôpital de Lachine

Requalification du site Royal Victoria

💰	BUDGET AUTORISÉ À déterminer
📅	LIVRAISON PRÉVUE À déterminer

En 1997, cinq hôpitaux de la région métropolitaine se sont affiliés afin de créer le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), dont le site de l'Hôpital Royal Victoria (HRV). Le désir de centraliser les services offerts par le CUSM, se combinant à l'âge avancé de plusieurs pavillons du site HRV, a mené en 2015 au réaménagement de la majorité des activités hospitalières de l'HRV au site Glen du CUSM.

Présentement à l'étude, le projet s'inscrit donc dans une démarche visant la requalification de cet ensemble architectural unique situé au cœur du centre-ville de Montréal, en grande partie vacant depuis 2015.

Le mandat confié à la SQI en 2018 consiste à élaborer et soumettre un plan directeur d'aménagement de l'ensemble du site de l'HRV duquel émerge un projet de requalification, et à terme, à convertir à de nouveaux usages les bâtiments qui ne sont pas visés par le projet de l'Université McGill.

Le plan directeur a été réalisé en concertation avec les parties prenantes du projet, notamment l'Université McGill, la Ville de Montréal, les responsables du ministère de la Culture et des Communications, ainsi que les responsables du ministère de l'Enseignement supérieur.

EN GESTION IMMOBILIÈRE¹

Construction d'un garage pour le centre de transport de Saint-Michel-de-Bellechasse

💰	BUDGET AUTORISÉ 4,3 M\$
📅	LIVRAISON PRÉVUE Septembre 2022

En octobre 2016, un incendie a détruit le garage abritant les équipements du ministère des Transports du Québec et de l'atelier mécanique. Le projet consiste à construire un nouveau garage pour ce ministère. Le Centre de gestion de l'équipement roulant viendrait à l'occasion y effectuer des services d'entretien mécanique.

Réfection et remplacement de l'entrée électrique et du groupe électrogène à l'édifice Guy-Frégault

💰	BUDGET AUTORISÉ 2,1 M\$
📅	LIVRAISON PRÉVUE Juillet 2022

Le projet consiste à remplacer plusieurs composantes électriques du bâtiment, dont le groupe électrogène, qui sont en fin de vie utile. Les travaux permettront d'assurer la pérennité de l'immeuble tout en contribuant au maintien des services essentiels en cas de panne électrique.

¹ Le budget autorisé représente le budget entendu en date du 31 mars 2022.

PROJETS RÉALISÉS EN ASSOCIATION

La complexité croissante des projets d'infrastructure publique, les investissements considérables qu'ils nécessitent, et la diversité grandissante des modes de réalisation qui peuvent leur être appliqués exigent de faire appel à une expertise crédible de haut niveau.

Les obligations suivantes sont imposées à la SQI lorsqu'elle est associée à un projet s'inscrivant dans le cadre de la *Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique*:

- > La SQI doit attester le contenu du dossier d'opportunité (DO) et du dossier d'affaires (DA) (articles 18 et 24 de la Directive);
- > Le contenu de chaque rapport sommaire de l'état d'avancement (RSEA) du projet doit être attesté par la SQI (minimalement deux rapports par année). Ce rapport se doit d'inclure les principales préoccupations de la SQI à l'égard de l'état d'avancement du projet et les pistes de solutions envisagées (article 27 de la Directive);
- > Le contenu du rapport de clôture du projet doit être attesté par la SQI (article 31 de la Directive);
- > La SQI est responsable de juger de tout enjeu, risque ou autre élément sensible du projet qui pourrait en modifier le coût, la portée ou l'échéancier. Elle a par ailleurs, le cas échéant, la responsabilité d'en informer sans délai le Secrétariat du Conseil du trésor (article 13 de la Directive).



Pierre-Patrick Gilbert, directeur de projets
Stéphanie Migneault, directrice de projets
Jeff Tremblay, directeur de projets
© Simon Létourneau, photographe

L'engagement de la SQI à l'égard de la planification et de la gestion des projets majeurs exécutés par les organismes publics donne au gouvernement l'assurance de projets qui seront réalisés selon les meilleures pratiques, en termes de gestion de projets, et qui respecteront les paramètres autorisés.

Peu importe leur domaine d'activité, qu'il s'agisse de la santé et des services sociaux, des installations sportives, communautaires, touristiques et des loisirs, du transport collectif ou du réseau routier, les organismes qui conservent la maîtrise de leur projet et qui s'associent à la SQI bénéficient de son expertise, de sa compétence et de ses conseils tout au long des étapes

d'étude, de planification, de réalisation et de clôture. Cette offre de service de la SQI s'applique à l'égard de la gouvernance, de la gestion de projets, des livrables prescrits par la Directive, de l'approvisionnement et de la reddition de comptes. La SQI met à profit ses connaissances auprès de l'organisme public en matière d'approvisionnement tant en mode traditionnel qu'en mode alternatif. Par son association aux projets réalisés par les organismes publics, la SQI devient partie prenante à la gouvernance du projet et à la reddition de comptes.

Voici quelques exemples de projets en association avec la SQI bénéficiant d'une véritable valeur ajoutée.

Quelques projets en association

PROJET	ORGANISME PUBLIC INITIATEUR DU PROJET	MODE DE RÉALISATION	ÉTAPE EN COURS
Prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal	Autorité régionale de transport métropolitain et Société de transport de Montréal ¹	Gérance de construction	Planification ²
Agrandissement du centre d'exploitation de Saint-Hubert du Réseau de transport de Longueuil	Réseau de transport de Longueuil	À déterminer	Planification
Réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine entre Montréal et Longueuil	Ministère des Transports du Québec	Conception-construction-financement (CCF)	Réalisation
Remplacement de la toiture du Stade olympique	Régie des installations olympiques	Conception-construction-financement-entretien (CCFE)	Planification
Ajout d'espaces au centre-ville pour HEC Montréal	HEC Montréal	Entreprise générale	Réalisation
Construction du réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec	Ville de Québec	Volet matériel roulant : Conception-construction-entretien (CCE) Volet infrastructures : Conception-construction-financement-entretien (CCFE)	Planification
Construction du centre de santé régional Eeyou-Eenou – Chisasibi	Conseil Cri de la santé et de services sociaux de la Baie-James	Entreprise générale	Planification
Reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville	Ministère des Transports du Québec	Conception-construction-financement (CCF)	Planification

¹ Conforme à la *Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal*.

² Le gouvernement du Québec a autorisé la Société de transport de Montréal à réaliser différentes activités en amont de l'approbation du dossier d'affaires, notamment :

- Démarrer la construction d'un tunnel piétonnier permettant de relier la future station de métro sur la rue Jean-Talon au Service rapide par bus Pie-IX;
- Procéder au déplacement des équipements de services publics (réseaux techniques urbains);
- Poursuivre le processus d'acquisition des terrains;
- Lancer l'avis de qualification pour le contrat de tunnelier.



LA GESTION DU PARC IMMOBILIER

L'ENTRETIEN ET LE MAINTIEN DES IMMEUBLES : UN SAVOIR-FAIRE QUI ÉVOLUE

La SQI applique à l'ensemble de son parc immobilier le Cadre de gestion des infrastructures (ci-après «le Cadre») qu'elle a révisé en 2021 en tenant compte, d'une part, de l'évolution de ses pratiques en matière de gestion et d'exploitation des immeubles, et, d'autre part, des orientations prescrites par le Secrétariat du Conseil du trésor.

En accord avec le Cadre, la SQI procède, selon un calendrier prédéfini, à des inspections visuelles des composantes des immeubles dont elle est propriétaire. Les observations relevées lors de ces inspections donnent lieu à des réparations et à des remplacements planifiés, ou à des inspections plus approfondies par des experts pour évaluer de façon juste la condition des immeubles. L'utilisation d'un logiciel de gestion de la maintenance permet de planifier et de faire le suivi de l'entretien et de la maintenance des composantes. Ces activités quotidiennes et régulières assurent en tout temps les services aux occupants, ainsi que la sécurité et la durabilité des infrastructures.

La planification des travaux en maintien d'actifs et en bonification du parc est encadrée par la méthodologie définie par le Cadre. L'autorisation des projets est assujettie à des critères rigoureux de sélection qui tiennent compte des objectifs stratégiques, de la disponibilité des budgets, des risques techniques et financiers, ainsi que des capacités dont disposent les équipes affectées aux projets. Ce processus amélioré de gestion du portefeuille de projets permet une meilleure allocation des ressources et un suivi en temps réel des budgets provenant des enveloppes du PQI, et ce, pour maintenir les infrastructures dans un état satisfaisant.

Le Plan québécois des infrastructures et le Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures (ci-après «PAGI») sont les deux obligations prévues par la Loi sur les infrastructures publiques en matière de reddition de comptes. Ces deux documents sont mis à jour annuellement par la SQI. L'évaluation de l'indice d'état des infrastructures est présentée dans le PAGI 2021-2022 en fonction des différentes vocations d'immeubles. Il est à noter que contrairement aux années précédentes, la vocation «transport» y est montrée distinctement des autres édifices spécialisés. Dans l'ensemble, la proportion des immeubles dans un état jugé satisfaisant a augmenté dans les catégories «palais de justice» et «postes de la Sûreté du Québec».

Le déficit de maintien d'actifs (ci-après «DMA») présente un accroissement global net de 154,2 M\$ par rapport au PAGI de l'exercice financier précédent. Cette hausse s'explique par l'âge avancé de plusieurs bâtiments de grande importance. Pour faire face à cet enjeu, la SQI prévoit réaliser des travaux évalués à au moins 150 M\$ en visant la résorption du DMA d'ici mars 2026.

748 PROJETS

DE MAINTIEN DES ACTIFS¹ AMORCÉS
OU TERMINÉS AU COURS DE L'EXERCICE,
POUR DES COÛTS RÉELS TOTAUX DE 64,3 M\$.

Ce montant investi en maintien d'actifs représente un taux de réalisation de 98 % par rapport au budget établi par le PQI pour l'année 2021-2022, un indicateur en nette amélioration par rapport à celui de l'année précédente (77 %).

Quelques exemples de projets de maintien d'actifs amorcés ou terminés en 2021-2022 ayant permis l'amélioration de l'état du parc :

- > Réfection de la toiture du centre de traitement des données au 1701, rue Parthenais à Montréal;
- > Remplacement d'abris à sel aux centres de transport de Gatineau, de Latulipe-et-Gaboury, du Lac-Ashuapmushuan et de Sainte-Anne-des-Monts;
- > Remplacement des disjoncteurs et des panneaux électriques au 400, montée Saint-François à Laval;
- > Réfection et remplacement de l'entrée électrique et du groupe électrogène au 225, Grande Allée à Québec;
- > Réfection de l'enveloppe (murs rideaux) au 800, boulevard des Bois-Francis à Victoriaville.

708 PROJETS

DE BONIFICATION DE SERVICE AMORCÉS
OU TERMINÉS AU COURS DE L'EXERCICE,
POUR DES COÛTS RÉELS TOTAUX DE 34,2 M\$.

Quelques exemples de projets de bonification de services amorcés ou terminés en 2021-2022 en soutien à l'évolution des besoins fonctionnels de nos clients :

- > Ministère de la Justice du Québec – Aménagement de salles d'audience au 150, rue Saint-Paul à Joliette;
- > Construction d'un garage pour le centre de transport de Saint-Michel-de-Bellechasse.

Évaluation de l'indice d'état des infrastructures^{2,3}

VOCATION	ÂGE MOYEN ⁴ (ANNÉES)	INDICE D'ÉTAT ⁵ (%)			DÉFICIT DE MAINTIEN D'ACTIFS (M\$)
		ABC	D	E	
IMMEUBLES					
Immeubles de bureaux	38	46 %	41 %	13 %	198,1
Centres de transport	37	63 %	21 %	16 %	59,6
Palais de justice	41	56 %	38 %	6 %	266,8
Établissements de détention	25	76 %	0 %	24 %	147,3
Postes de la Sûreté du Québec	27	98 %	2 %	0 %	0,7
Autres immeubles spécialisés	34	80 %	19 %	1 %	22,7
Immeubles non locatifs et excédentaires	58	8 %	0 %	92 %	16,8
OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL					
Stationnements et tunnels	24	39 %	6 %	55 %	50,7
TOTAL	34	64 %	25 %	11 %	762,7

¹ Le déficit de maintien d'actifs est constitué de l'ensemble des travaux de maintien d'actifs qui auraient normalement dû être réalisés antérieurement à l'inspection. On entend par « maintien d'actifs » tous les travaux ponctuels qui servent à maintenir ou à rétablir l'état physique d'une infrastructure à un niveau permettant la poursuite de son utilisation aux fins de laquelle elle est destinée.

² Données au 15 octobre 2021.

³ L'inventaire exclut les immeubles en construction et les immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition.

⁴ L'inventaire exclut les immeubles en construction et les immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition.

⁵ Indice d'état: A = Très bon, B = Bon, C = Satisfaisant, D = Mauvais et E = Très mauvais.

DES BÂTIMENTS ÉVALUÉS SOUS L'ANGLE DES RISQUES CLIMATIQUES

Conformément à l'action 3 énoncée dans le Plan d'action de développement durable de la SQI (2021-2022), un projet pilote de caractérisation du risque climatique a été mené sur neuf immeubles en propriété.

L'outil développé dans le cadre du projet de recherche sur la Vulnérabilité des bâtiments aux Changements Climatiques (VACCI) a servi de point d'appui aux neuf ateliers d'évaluation portant sur les risques climatiques.

L'outil évalue les sept risques climatiques suivants : i) les vents violents ou les tornades, ii) les inondations riveraines, iii) les inondations urbaines, iv) la chaleur et les canicules, v) les cycles de gel et de dégel, vi) les tempêtes de neige et vii) les tempêtes de verglas. Il génère divers types de résultats dont le principal est l'indice de risque climatique global. Il se destine à être utilisé en complémentarité avec l'indice d'état afin de tirer avantage des projets de maintien d'actifs pour ainsi adapter graduellement le parc immobilier de la SQI aux changements climatiques.

Cet outil conçu pour évaluer les risques climatiques est partagé avec d'autres gestionnaires immobiliers contribuant ainsi à renforcer la résilience aux changements climatiques du milieu bâti québécois.

UNE GESTION CONTRACTUELLE EXEMPLAIRE

L'octroi et la gestion des contrats publics sont au cœur des domaines d'activités de l'organisation permettant d'atteindre les objectifs de ses différentes missions. La SQI, l'un des plus grands donneurs d'ouvrage publics au Québec, est assujettie à la *Loi sur les contrats des organismes publics* dont découlent les règlements sur les contrats de services, de travaux de construction, d'approvisionnement et des technologies de l'information. Dans ce domaine exigeant la mise en œuvre d'un encadrement rigoureux, la SQI s'impose les plus hauts standards et applique les meilleures pratiques pour assurer une gestion contractuelle exemplaire.

8 637

Le nombre de contrats¹ attribués pour travaux de construction, services professionnels, services de nature technique et d'approvisionnement conclus en 2021-2022 par la SQI.

3,5 G\$

La valeur des contrats attribués par la SQI en 2021-2022 pour des travaux de construction, des services professionnels, des services de nature technique et d'approvisionnement.

92 %

La proportion de la valeur des contrats dédiée à la gestion de projets majeurs. Une proportion de 7 % est allouée aux autres domaines d'activité de la Société et le reste est réservé à l'administration.

93 %

La proportion de la valeur totale des contrats conclus à la suite d'un processus d'appel d'offres public. Les autres contrats se répartissent dans les proportions suivantes: < 1 % pour les appels d'offres sur invitation et 7 % pour les contrats attribués de gré à gré.

2 962

Le nombre d'entrepreneurs, de prestataires de services et de fournisseurs différents qui témoignent de l'importance qu'accorde la SQI à la saine concurrence et à l'alternance entre contractants.

Catherine Pépin, conseillère aux contrats
Jessica St-Pierre, conseillère aux contrats
Johnny Lai, coordonnateur aux contrats
@ Simon Létourneau, photographe

Contrats conclus en 2021-2022 selon leur nature

	VALEUR DES CONTRATS (\$)	NOMBRE DE CONTRATS
Architectes et ingénieurs	191 199 119	552
Travaux de construction	3 134 584 682	3 252
Services de nature technique	94 079 689	2 691
Approvisionnement	21 797 472	1 170
Autres services professionnels	78 593 000	972
TOTAL	3 520 253 962	8 637

L'intégrité et la transparence en gestion contractuelle, au premier rang des priorités de la SQI

Répartition de la valeur des contrats conclus par nature de contrats

1 %	Approvisionnement
3 %	Services de nature technique
5 %	Architectes et ingénieurs
2 %	Autres services professionnels
89 %	Travaux de construction

Répartition de la valeur des contrats conclus par modes de sollicitation

7 %	Gré à gré
93 %	Appels d'offres publics
< 1 %	Appels d'offres sur invitation

Contrats conclus en 2021-2022 par modes de sollicitation (≥ 100 000 \$)

	VALEUR DES CONTRATS (\$)	%	NOMBRE DE CONTRATS	%
Appels d'offres publics	3 281 529 339,50	95,3 %	797	91,1 %
Gré à gré ²	161 121 984,20	4,7 %	78	9,8 %
TOTAL	3 442 651 323,70	100 %	875	100 %

¹ Toutes les données de la section Gestion contractuelle excluent les contrats d'une valeur inférieure à 1 000 \$, les contrats conclus avec un organisme public, les engagements conclus dans le cadre d'une entente regroupée d'achats ou de services par le Centre d'acquisitions gouvernementales du Québec dont la SQI peut bénéficier, ainsi que les baux et leurs contrats accessoires conclus par la SQI avec des propriétaires d'immeubles.

² Comprend l'octroi d'un contrat de gré à gré d'une valeur de 122,7 M\$ pour le projet Centre de réadaptation pour jeunes en difficultés d'adaptation des Laurentides à la suite d'un appel de proposition infructueux.

GESTION FINANCIÈRE

AU-DELÀ DES APPARENCES

Bien que la Société affiche un déficit de plus de 359 M\$, il n'en demeure pas moins que la gestion financière est pleinement sous contrôle.

Au 1^{er} avril 2021, à la suite d'une décision gouvernementale planifiée depuis quelques années, la Société a transféré, dans le cadre d'une opération de restructuration, tous les actifs et passifs liés aux activités de location d'espaces dans le réseau de la santé et des services sociaux. Cette opération a été comptabilisée à la valeur comptable et a généré à elle seule une charge de près de 350 M\$.

Ce transfert de propriété s'inscrivait dans une volonté de simplification administrative et de réduction des coûts opérationnels tant pour la Société que pour les établissements du réseau de la santé et des services sociaux. De plus, ce transfert générera un gain comptable pour ces établissements qui sera équivalent à la charge subie par la société, ce qui en finalité, est une opération à un coût presque nul pour les comptes publics du gouvernement.

Rappelons que depuis des années, pour la Société, le non-appariement des revenus et des dépenses liés aux activités de location d'espaces dans le réseau de la santé et des services sociaux créait un excédent annuel dont le cumul, au fil des ans, a atteint 304 M\$. L'écart de 46 M\$ s'explique par les ententes de location qui se sont éteintes prématurément au 1^{er} avril 2021. De fait, l'ensemble des opérations qui aurait permis la pleine absorption de cette perte n'a pas été réalisé, contrairement à ce qui avait été prévu si les dettes à long terme en lien avec ces immeubles s'étaient poursuivies jusqu'en 2045.

De plus, mentionnons que dans le but de réduire ses excédents cumulés, le Conseil du trésor indiquait à la Société, dans une de ses décisions, que celle-ci devrait limiter les hausses tarifaires imposées à sa clientèle en envisageant l'utilisation d'une partie de ses excédents cumulés. C'est ce que la Société a fait au cours de l'exercice en accordant un crédit tarifaire de 38,7 M\$.

Également, la Société a réalisé un gain sur disposition d'immeubles de plus de 6 M\$. Ce revenu non récurrent a permis d'atténuer légèrement le déficit.

En résumé, en tenant compte des éléments ci-dessus, on peut conclure que la situation financière de la Société est saine et que sa tarification est raisonnable puisque les résultats financiers, à l'exclusion des éléments mentionnés ci-dessus, permettent de dégager un excédent de 23,4 M\$, soit l'équivalent de 2,4 % du chiffre d'affaires.

	EN MILLIONS DE \$
Déficit annuel présenté à l'état consolidé des résultats	(359,1)
Plus :	
Charge associée au transfert de propriétés planifié des immeubles du réseau de la santé et des services sociaux	349,9
Crédit tarifaire	38,7
Moins :	
Gain sur cession d'immeubles	(6,1)
Excédent annuel lié aux opérations de la Société hors éléments non récurrents	23,4



Édifice Gérard-D.-Levesque à Québec

TARIFICATION DES BIENS ET SERVICES

Conformément à la Politique de financement des services publics énoncée par le ministère des Finances du Québec, la Société doit rendre compte de la tarification des biens et des services qu'elle fournit à la population, aux entreprises et aux municipalités.

Bien que la SQI offre la quasi-totalité de ses biens et de ses services à des ministères et organismes relevant du gouvernement du Québec, une portion équivalant à 2,8 % de ses revenus est perçue auprès d'organisations visées par la Politique de financement des services publics.

NATURE DES BIENS ET SERVICES RENDUS	VALEUR DES BIENS ET SERVICES OFFERTS EN 2021-2022	MODE DE FIXATION DES TARIFS	DATE DE RÉVISION	CLIENTÈLE
Espaces de stationnement ¹	22,4 M\$	Selon les taux du marché	Annuellement au 1 ^{er} avril	Population
Location d'espaces dans des immeubles	5,2 M\$	Selon les taux du marché	À la signature ou au renouvellement des baux	Entreprises, municipalités et gouvernement du Canada
TOTAL	27,6 M\$			

¹ Service fourni par l'entremise de la filiale Société Parc-Auto du Québec (SPAQ).

GESTION DES RISQUES

Au cours du dernier exercice, la Société a revu en profondeur la façon de suivre ses risques majeurs d'entreprise. Ainsi, la Politique de gestion des risques a été mise à jour en juin 2021 de même que son Plan triennal de gestion des risques 2021-2024 (PTGRM). En plus de permettre à la Société de s'engager progressivement dans une gestion intégrée des risques, ces nouveautés ont mené à la mise en place d'un tableau de bord en matière de risques majeurs. Accessible aux gestionnaires et aux membres du conseil d'administration, ce tableau de bord permet d'associer des indicateurs de performance à l'exposition à ses dix risques majeurs. Cette activité constitue un véritable levier de performance pour la Société. Le tableau offre un suivi visuel des risques et intègre les mesures d'atténuation dans le cours des activités. Enfin, c'est également dans ce cadre qu'a été réalisée la mise à jour annuelle du Plan triennal de gestion des risques de corruption et de collusion (PGRCC) dans les processus de gestion contractuelle 2020-2023.

CENTRE D'APPELS

À L'ÉCOUTE DE SES CLIENTS

Le centre d'appels permet aux clients d'établir un contact direct avec la SQI et d'obtenir une réponse immédiate à leurs demandes de service en matière de confort, d'entretien et de sécurité des immeubles, qu'ils soient logés dans un édifice en propriété ou en location.

En 2021-2022, **43 690** demandes ont été traitées par le centre d'appels (**41 363** appels en 2020-2021). L'occupation des espaces a été de nouveau réduite en raison de la pandémie, ce qui a engendré une baisse des appels de service. La clientèle avait de grandes préoccupations quant à la sécurité des lieux et à l'exploitation immobilière en période de crise sanitaire. Pour faciliter la communication, la SQI a maintenu, en complément à son centre d'appels, une boîte courriel réservée à ce type de besoins, permettant ainsi de centraliser les demandes. Plus de **1 565** demandes de nettoyage et de désinfection ont été ainsi reçues et traitées en 2021-2022 (**1 400** en 2020-2021).

Des communications régulières ont été maintenues avec la clientèle afin de l'informer des mesures de prévention à appliquer.

Le taux global de satisfaction à l'égard du traitement des demandes de service se situe à **86 %** (soit **87 %** en propriété et **83,7 %** en location). Le taux de satisfaction global en 2020-2021 s'établissait à **86,1 %**.

CENTRALE DE SURVEILLANCE DES IMMEUBLES

La centrale de surveillance des immeubles permet à la SQI d'assurer la sécurité des bâtiments et des occupants 365 jours par année, 24 heures sur 24. La centrale assure la réponse aux alarmes ainsi que la coordination des travaux urgents en dehors des heures ouvrables; elle supervise également les patrouilles de surveillance.

78 728 appels entrants et sortants ont été recensés à la centrale de surveillance, en réponse aux alarmes de sécurité et de mécanique du bâtiment. **76 508** appels ont été dénombrés en 2020-2021.



Julie Roy, agente de secrétariat
@ Simon Létourneau, photographe

BUREAU DES PLAINTES

Le Bureau des plaintes reçoit et traite les plaintes des clients, des occupants et des fournisseurs.

Le Bureau est accessible par téléphone au 418 644-4542 et via l'adresse courriel : plainte@sqi.gouv.qc.ca

Le nombre de plaintes formulées par des utilisateurs des édifices et des services de la SQI et par des citoyens, et ayant nécessité une intervention du Bureau des plaintes s'établit à **23**. Ces plaintes avaient principalement trait au confort des bureaux et à la qualité des services tels que le bruit, le déneigement et le stationnement. En 2020-2021, le nombre de plaintes relevées s'établissait à **14** (en 2019-2020, à 40).

Le Bureau des plaintes reçoit et traite aussi les plaintes relatives aux marchés publics.

En 2021-2022, le nombre de plaintes formulées par des fournisseurs ou des soumissionnaires potentiels relativement à la *Loi sur l'Autorité des marchés publics* s'établit à **27** (comparativement à **25** en 2020-2021), tenant compte que **894** appels d'offres publics ont été lancés.

Plusieurs de ces plaintes ont été déposées en cours d'appel d'offres et la Société a modifié ou apporté des précisions à ses documents contractuels, le cas échéant.

Dans le cadre du processus de plaintes visant l'adjudication ou l'attribution d'un contrat public formulé conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et à la *Loi sur l'Autorité des marchés publics*, la Société a reçu **16** plaintes au cours de l'année 2021-2022 (**18** en 2020-2021).

Parmi ces plaintes, une seule demande de renseignements est provenue de l'Autorité des marchés publics (AMP). Finalement, la Société a procédé à la publication de deux avis d'intention de conclure un contrat de gré à gré supérieur au seuil d'appel d'offres public. La Société a reçu une manifestation d'intérêt dans le cadre de chacun des avis d'intention, et elle a donné suite à son intention de conclure le contrat de gré à gré dans le cadre d'un seul dossier. Dans tous les dossiers impliquant l'AMP, la Société a assuré une collaboration soutenue et aucune décision défavorable à l'égard de la Société n'a été rendue par l'AMP.



Milieux de travail de la SQI

DÉCLARATION DE SERVICES À LA CLIENTÈLE

À titre d'organisation prestataire des services, la Société québécoise des infrastructures entretient un lien direct avec plusieurs clientèles, dont les ministères et les organismes qu'elle dessert. Le service à la clientèle demeure une priorité au cœur des interventions quotidiennes menées par la SQI.

Au cours de l'exercice 2021-2022, la Société a terminé le processus de révision de la première Déclaration de services à la clientèle (DSC) rendue publique en 2019-2020. La refonte du document se traduit par une consolidation des efforts déployés à ce jour et par la poursuite d'une culture axée sur l'amélioration continue. Ces nouvelles mesures permettront d'uniformiser le niveau de service de la SQI et de positionner davantage l'expérience client au sein des préoccupations de ses employés.

L'analyse effectuée a démontré qu'il serait bénéfique de revoir et de préciser les engagements de la SQI en lien avec ses objectifs stratégiques, d'effectuer un suivi plus rigoureux de la performance et d'améliorer la reddition de comptes en matière de services à la clientèle.

La DSC constitue un moyen privilégié, en vertu de la loi, se destinant à améliorer les services et à positionner les citoyens au cœur des préoccupations de l'Administration gouvernementale. C'est dans cette optique que le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) a développé un cadre de référence proposant une démarche en trois étapes et permettant d'élaborer ou de mettre à jour une DSC dans le respect des exigences de la *Loi sur l'administration publique* (LAP) et des bonnes pratiques recommandées. La SQI a appliqué les recommandations du Secrétariat du Conseil du trésor tout au long du projet de révision.

En accord avec la *Loi sur les infrastructures publiques*, 2013, c. 23, a. 73., les fonctions du comité mixte des services à la clientèle (CMSC) consistent, notamment, à élaborer des orientations concernant les services dispensés aux organismes publics. La Société a donc profité de l'occasion pour partager, dans un premier temps, la démarche avec les membres du comité et solliciter leurs recommandations lors d'une rencontre.

Dans le but de consolider la relation auprès de ses clients et parties prenantes, tout en augmentant l'indice de satisfaction, la SQI a sollicité la contribution de sa clientèle pour parfaire le projet de refonte de la DSC en sondant les membres du comité mixte des services à la clientèle et les hauts dirigeants des différents ministères et organismes.

La nouvelle version produite, à la suite de l'obtention des commentaires, comprend notamment les modifications suivantes : la valorisation de la notion de partenariat, la modification de certaines cibles pour les rendre plus ambitieuses, l'harmonisation des engagements en gestion immobilière et en infrastructures, la révision des libellés pour plus de clarté et l'ajout d'une nouvelle section portant sur les demandes spécifiques visant l'exploitation d'immeubles.

Le document a été adopté par le conseil d'administration (CA) en décembre 2021 et la date d'entrée en vigueur de la mise à jour a été établie au 1^{er} avril 2022. La mise aux normes de la DSC permettra notamment de préciser les engagements et d'effectuer une reddition de comptes complète de la prestation de services dans le rapport annuel 2022-2023.

LA SQI AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'INDUSTRIE GRÂCE AU BIM ET AU PCI

LE BIM

En date du 31 mars 2022, cinquante-sept projets majeurs d'infrastructure publique gérés par la SQI — chacun d'une envergure budgétaire supérieure à 50 M\$ — ont été lancés avec une utilisation encadrée du BIM¹ et du PCI² et des exigences contractuelles spécifiques. À ce nombre, s'ajoutent huit projets d'une envergure se situant entre 5 et 50 M\$, totalisant soixante-cinq projets cumulants 18,0 G\$ dans le cadre desquels le BIM est déployé. Trois autres projets sont par ailleurs complétés.

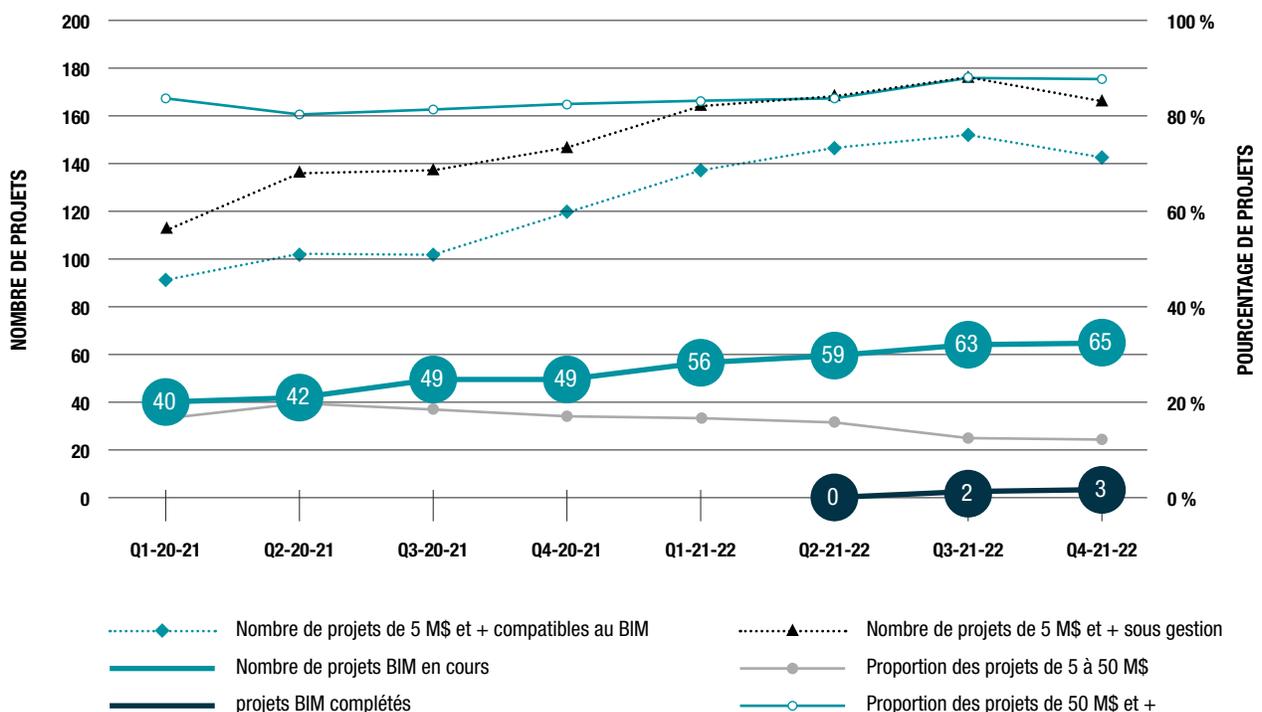
En date du 31 mars 2022, 100 % des projets de 50 M\$ et plus analysés depuis le 1^{er} avril 2021 ont intégré l'approche BIM.

Voici ci-dessous le portrait de l'évolution des projets BIM au cours des deux dernières années.

La différence entre le nombre de projets de 5 M\$ et plus compatibles au BIM et le nombre de projets BIM en cours ou complétés représente le nombre de projets qui:

- > n'ont pas été retenus pour un déploiement de l'approche BIM à la suite de leur analyse (19 projets au 31 mars 2022), ou;
- > intègrent l'approche BIM et sont en attente d'un démarrage (56 projets au 31 mars 2022).

Évolution des projets BIM



¹ Modélisation des données du bâtiment, connue sous l'appellation *Building Information Modeling* (BIM).

² Le processus de conception intégrée est un processus collaboratif et multidisciplinaire qui s'amorce dès le démarrage d'un projet, et qui vise à générer, avec une meilleure efficacité, des solutions intégrées, optimales, innovantes et durables. Le PCI est guidé par des objectifs fonctionnels, environnementaux et économiques clairement définis, et il couvre le cycle de vie d'un bâtiment.

LE PCI

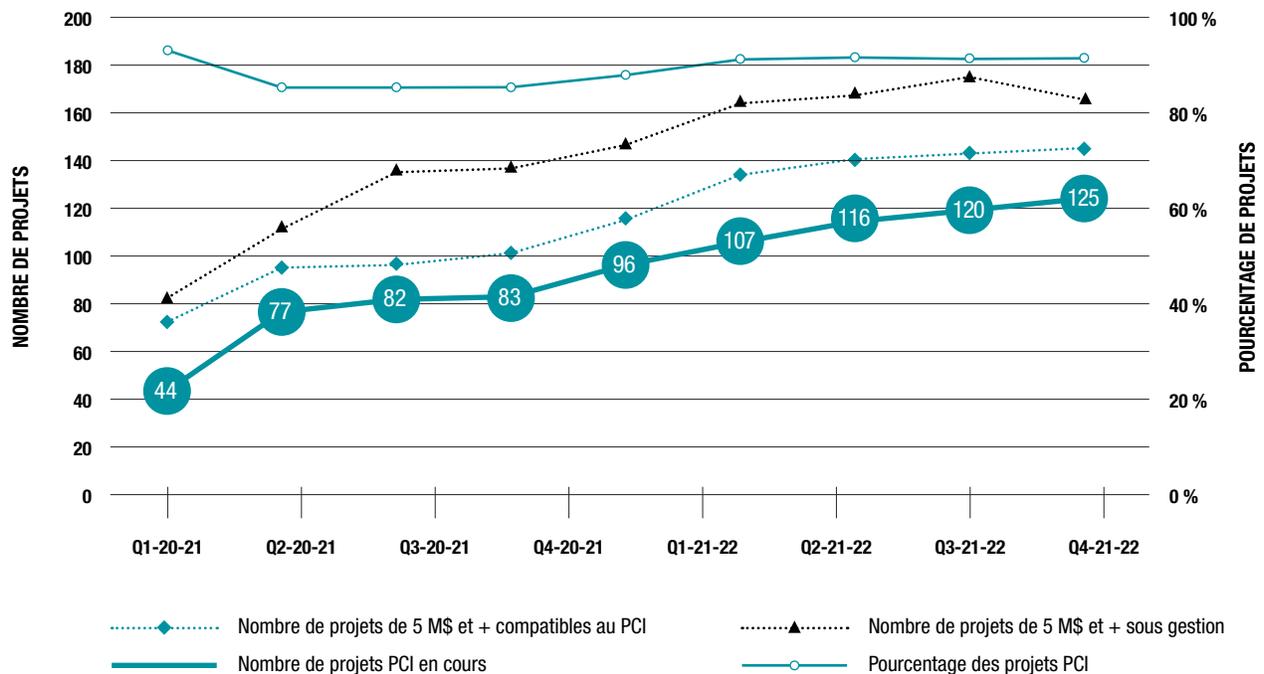
Depuis le 1^{er} avril 2019, la SQI vise l'intégration de la démarche PCI dans 100 % des projets de 5 M\$ et plus jugés compatibles. En date du 31 mars 2022, 96 % des projets de 5 M\$ et plus compatibles ont intégré la démarche PCI pour l'appliquer à un total de 140 projets, dont 125 sont en cours.

Voici ci-dessous le portrait de l'évolution des projets PCI au cours des deux dernières années.

La différence entre le nombre de projets de 5 M\$ et plus compatibles avec le PCI et le nombre de projets PCI en cours ou complétés représente le nombre de projets qui :

- > n'ont pas fait l'objet d'un déploiement de l'approche PCI (6 projets en date du 31 mars 2022), ou;
- > intègrent l'approche PCI et sont en attente d'un démarrage (13 projets en date du 31 mars 2022).

Évolution des projets PCI



OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des innovations au service de la performance

Dans ses observations réalisées en complément au rapport du Vérificateur général du Québec sur la gestion des projets majeurs¹, le commissaire au développement durable souligne que le gouvernement du Québec appelle la SQI à contribuer au virage numérique de l'industrie de la construction et à participer activement à l'amélioration de sa productivité. Au cours des dernières années, le processus de conception intégrée et la modélisation des données du bâtiment (BIM — *Building Information Modeling*) ont permis d'améliorer les façons de faire dans le domaine de la construction afin, notamment, d'atteindre de meilleurs résultats sur le plan du rendement financier et de la performance énergétique. Le commissaire fait également le constat que la SQI semble être sur une bonne voie pour rendre les infrastructures publiques de plus en plus durables et émet le souhait qu'elle continue sur sa lancée et se fixe des cibles audacieuses à cet effet.

FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE POUR LE BIM

Un fort engagement de la Société et un leadership reconnu parmi les donneurs d'ouvrage publics

Le gouvernement du Québec confirmait, avec l'annonce du Plan d'action pour la construction en mars 2021, sa ferme volonté d'inciter les entreprises du secteur de la construction à effectuer la transformation numérique car celle-ci constitue une occasion exceptionnelle d'augmenter la productivité du secteur de la construction au Québec. Afin d'opérer ce virage majeur, une des mesures identifiées favorisant l'augmentation de la productivité de l'industrie consiste à implanter la modélisation des données du bâtiment et la définition d'une feuille de route gouvernementale.

Cette feuille de route gouvernementale se destinant à la mise en œuvre du BIM (ci-après la « Feuille de route »), produite le 30 juin 2021 et rendue publique le 20 août 2021, a matérialisé la volonté du gouvernement d'implanter le BIM et d'en faire une exigence pour la réalisation des projets d'infrastructure publique. La Feuille de route a pour objectif d'établir la cadence d'implantation du BIM et d'annoncer les cibles et initiatives, ainsi que d'identifier les actions devant être entreprises par l'ensemble des donneurs d'ouvrage publics, afin d'assurer le déploiement progressif dans le cadre de projets d'infrastructure publique réalisés au Québec. Cet objectif vise également l'ensemble des acteurs œuvrant dans le cycle de vie des actifs bâtis publics québécois.

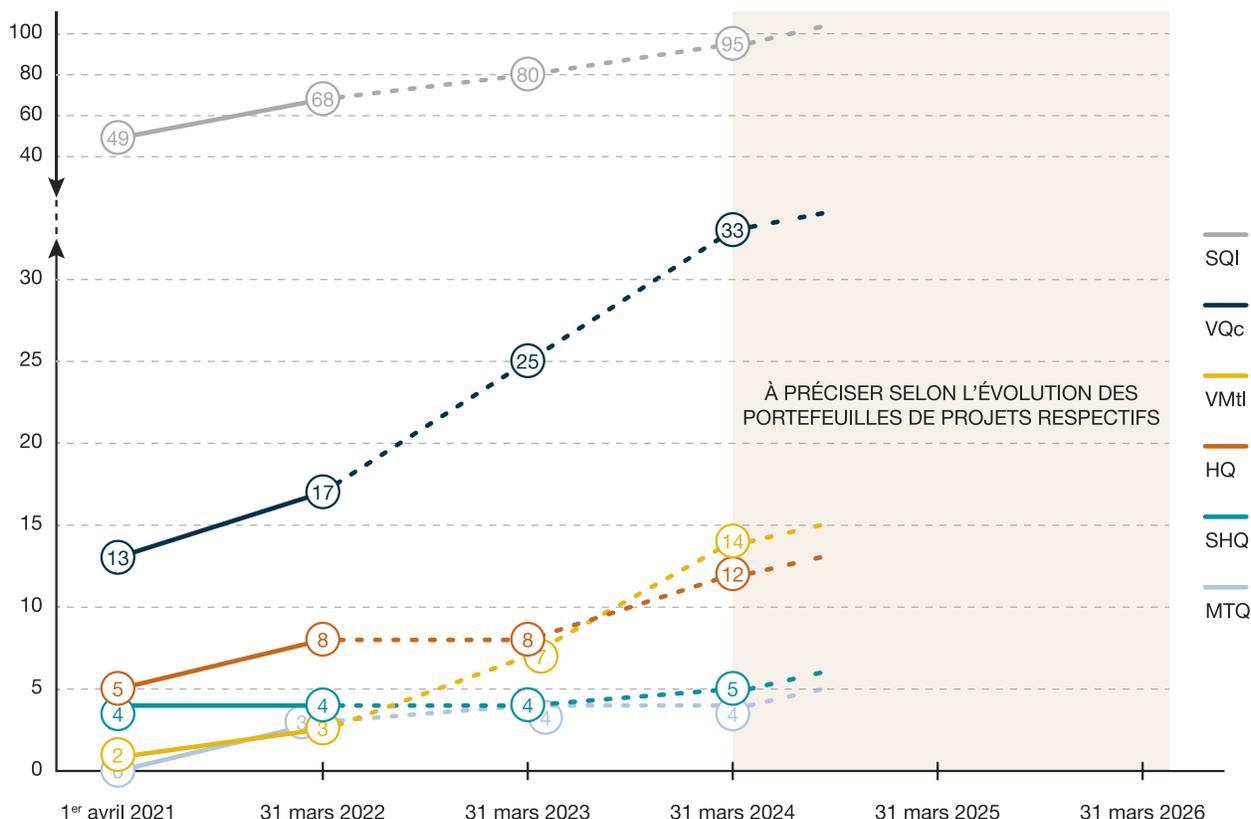
Le développement et le déploiement de la Feuille de route s'étendent sur une période de cinq ans, soit d'avril 2021 à mars 2026. Cet important projet gouvernemental est mené par la Société québécoise des infrastructures (SQI) et le ministère des Transports du Québec (MTQ), de concert avec la Société d'habitation du Québec (SHQ), Hydro-Québec (HQ), la Ville de Montréal (VMtl) et la Ville de Québec (VQc).

Au cours de la première année, la Feuille de route (2021-2022) a permis de mobiliser les acteurs de l'industrie ainsi que d'arrimer les cibles et les actions des six donneurs d'ouvrage publics participant à cette initiative gouvernementale de grande envergure.

Signe que le virage numérique est bien amorcé dans l'ensemble des écosystèmes du secteur de la construction (institutionnel, habitation, génie civil et voirie, actifs industriels), une croissance généralisée du nombre de projets démarrés et/ou réalisés au moyen de l'approche BIM a pu être observée.

¹ Le Vérificateur général du Québec a déposé en novembre 2021 un rapport d'audit qui se fixait comme objectif d'encadrer de façon optimale les projets majeurs d'infrastructure publique sur le plan des délais et des coûts.

Nombre de projets en cours ou démarrés¹ par donneur d'ouvrage public pour la durée de la Feuille de route



PRÉFABRICATION

Dans le Plan d'action pour le secteur de la construction rendu public en mars 2021, le gouvernement du Québec a énoncé son intention de favoriser la préfabrication dans le cadre de projets d'infrastructure publique afin d'accélérer la construction.

Il y est fait mention, notamment, que les nouvelles technologies numériques permettent également d'accélérer l'ensemble du processus de construction grâce à la préfabrication dans des environnements contrôlés, réduisant ainsi les risques d'erreurs et la production de déchets.

Les avantages visés sont :

- > l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'empreinte carbone;
- > la réduction des délais et des coûts;
- > l'amélioration de la qualité.

De concert avec le BIM et les approches collaboratives, le recours à la préfabrication permettra donc de favoriser l'accroissement de la productivité du secteur de la construction, notamment par une diversification des modes de réalisation et une utilisation accrue de la préfabrication dans la mise en œuvre de projets publics. La Société planifie actuellement des projets pilotes ayant recours à la préfabrication; ceux-ci seront mis en œuvre dans le cadre de projets d'infrastructure publique qui seront lancés au cours de la prochaine année.

¹ Toutes les prévisions illustrées dans les figures ci-dessus sont conditionnelles à l'obtention des autorisations requises pour le démarrage de projets auprès des autorités publiques concernées. Le nombre de projets dans les portefeuilles de projets respectifs de chacun des donneurs d'ouvrage publics concernés ainsi que le nombre de projets indiqué dans les projections sont conséquemment susceptibles de varier de façon importante.



Frédéric Bilodeau, architecte et Houssein Eddin Mnejja, responsable BIM

DÉVELOPPEMENT DURABLE



UNE CERTIFICATION LEED¹

Un projet a obtenu la certification LEED C+CI de niveau Argent au cours de la dernière année. Il s'agit du projet portant sur l'aménagement des bureaux du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration situé au 1200, boul. Saint-Laurent à Montréal. Le nombre total de projets certifiés LEED et réalisés par la SQI s'établit maintenant à **53**.

De plus, en 2021-2022, le nombre de nouvelles inscriptions à la certification LEED C+CB s'établit à **24**, soit **19** projets dans le domaine de la santé et **5** projets dans le milieu scolaire. Cela porte à **85** le nombre de projets en attente d'une certification (terminés ou en cours).



TROIS CERTIFICATIONS BOMA BEST²

Trois nouvelles certifications BOMA BEST de niveau Argent ont été obtenues, soit celles certifiant le palais de justice de Rimouski, situé au 183, avenue de la Cathédrale à Rimouski, le Complexe scientifique de Québec, situé au 2700, rue Einstein à Québec et l'édifice Marie-Guyart (Complexe G), situé au 675, boulevard René-Lévesque Est à Québec.

Ceci porte le total de propriétés certifiées à **onze**, dont **dix** sont certifiées Argent et une est certifiée Or.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ODD)

Adoptés en 2015, les dix-sept objectifs de développement durable des Nations Unies constituent le Programme de développement durable 2030. Ce programme a pour but de mobiliser l'ensemble des sociétés autour d'un projet commun pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de toutes personnes partout dans le monde, tout en leur ouvrant des perspectives d'avenir. Le gouvernement du Québec participe à la réalisation de ce programme par le biais d'un bon nombre de stratégies, de politiques et de plans d'action, et la SQI contribue activement à plusieurs de ces engagements gouvernementaux.

¹ LEED : le système LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*) est un système d'évaluation reconnu partout dans le monde tenant lieu de référence en matière de durabilité et de bâtiment écologique. La certification LEED, qui propose quatre niveaux de certification, signifie qu'un bâtiment préserve les ressources, réduit les coûts d'exploitation, accorde la priorité aux pratiques durables, réduit les émissions de carbone et crée un environnement plus sain. La certification LEED C+CB (conception et construction de bâtiment) vise les projets de construction, de rénovation majeure ou d'agrandissement, tandis que la certification LEED C+CI (conception et construction de l'intérieur) s'applique aux projets d'aménagement des espaces commerciaux.

² BEST : le programme de certification environnementale BEST (*Building Environmental Standards*) de BOMA (*Building Owners and Managers Association*) est applicable aux édifices commerciaux et institutionnels en service. Il comprend cinq niveaux de certification établis à partir d'une évaluation de la performance environnementale d'un immeuble selon 10 critères de gestion environnementale.

LE PLAN D'ACTION DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL ET IMMOBILIER 2021-2025

Le premier Plan d'action de mise en valeur du patrimoine culturel et immobilier 2021-2025 de la SQI a été adopté le 7 avril 2021. Ce plan qui contribue aux objectifs culturels de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020, prolongé jusqu'en 2022, ainsi qu'à la Politique culturelle du Québec et à son Plan d'action 2018-2023 vise à faire connaître la SQI et son expertise, notamment en ce qui a trait aux enjeux liés à la conservation du patrimoine immobilier et culturel sous sa responsabilité.

Celui-ci comporte six actions qui s'articulent autour de deux orientations :

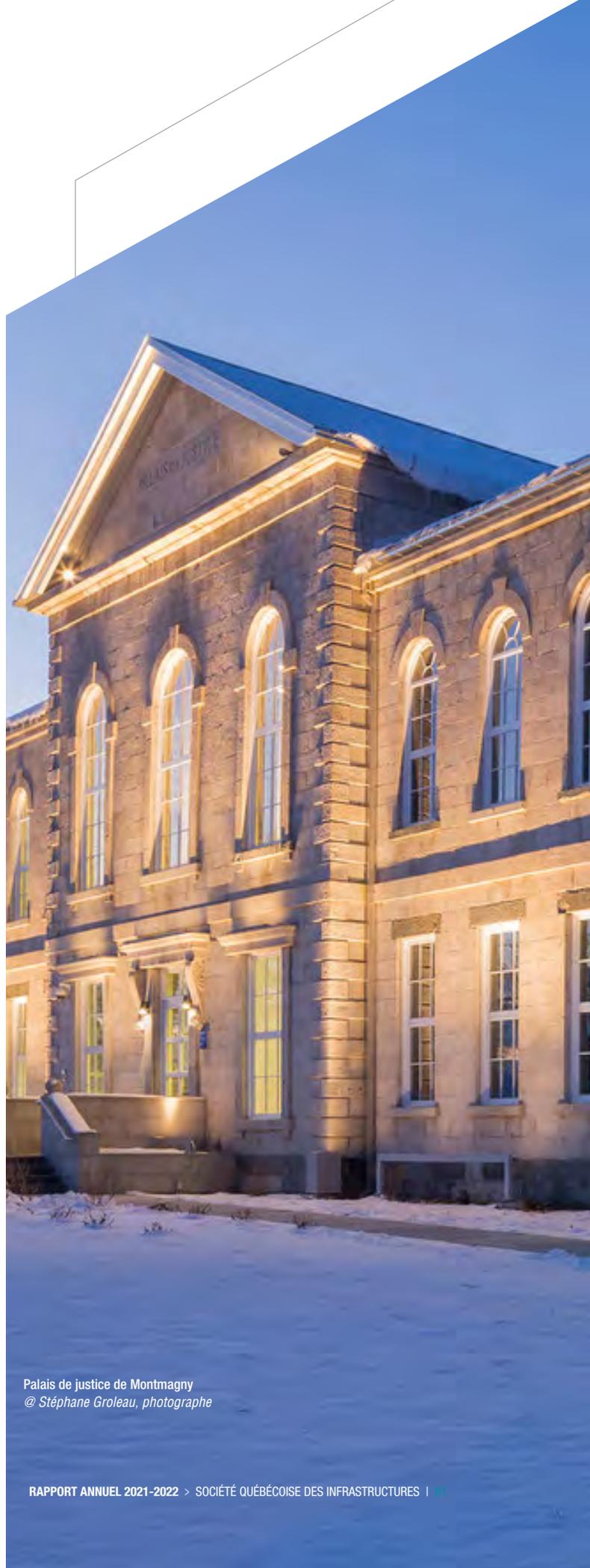
- > Agir en propriétaire et en gestionnaire exemplaire;
- > Assurer la mise en valeur du patrimoine.

Au cours de la première année de l'instauration de ce plan, la SQI a œuvré à établir des critères d'évaluation pour définir les valeurs patrimoniales de son patrimoine immobilier. Elle a aussi développé un outil permettant d'évaluer leurs valeurs architecturales, paysagères, historiques, sociales et documentaires. L'outil d'évaluation est en phase de test dans des bâtiments inscrits au *Registre des immeubles patrimoniaux de la SQI*.

Parallèlement, la SQI s'active à la poursuite d'un éventail d'actions visant à faire connaître et à mettre en valeur son patrimoine, soit les bâtiments d'intérêt architectural et les œuvres d'art dont elle est propriétaire, via des diffusions sur différentes plateformes de communications.

Par la mise en œuvre de ce plan, la SQI souhaite également :

- > Développer des outils pour guider les interventions et pratiques nécessaires en vue d'assurer le suivi efficace et la préservation du patrimoine immobilier en propriété;
- > Renforcer l'intégration des valeurs de préservation lors des interventions d'entretien et de modification sur les bâtiments à valeur patrimoniale;
- > Développer un registre présentant les œuvres d'art dont elle est propriétaire.



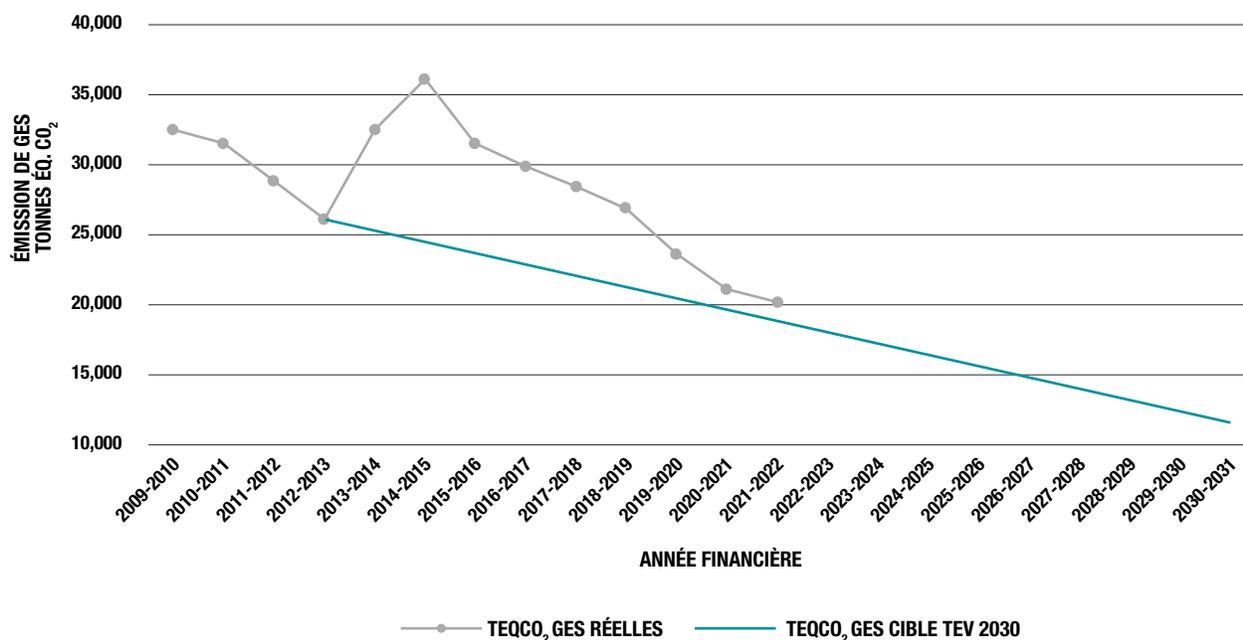
Palais de justice de Montmagny
@ Stéphane Groleau, photographe

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Le Plan pour une économie verte (PEV2030) est un projet ambitieux de la province du Québec ayant pour but de répondre aux enjeux énergétiques actuels de lutte contre le réchauffement climatique. La SQI, à titre de propriétaire d'un important parc d'immeubles à vocations variées se répartissant sur l'ensemble du territoire du Québec, contribue à la mise en œuvre de ce plan. La Société doit ainsi réduire de 16 % la consommation énergétique pour son parc immobilier par rapport aux niveaux de 2012-2013, et de 60 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport aux niveaux de 1990, d'ici 2030. Étant donné l'absence de référence des émissions de GES pour l'année 1990, le sous-ministériat à la transition énergétique (SMTE) a décidé d'utiliser l'année 2012-2013 comme nouvelle année de référence. Le taux de réduction ciblé par le SMTE s'établit à 50 % par rapport aux données de la nouvelle année de référence.

**25 % de réduction
des émissions de gaz
à effet de serre**

Évolution des émissions de GES depuis l'année de référence 2012-2013



Le 1^{er} avril 2021, le nouvel indicateur de réduction des gaz à effet de serre (GES) du PEV 2030 entré en vigueur remplaçant ainsi l'indicateur du Plan d'action sur les changements climatiques (PACC). De ce fait, l'année de référence 2009-2010 a été remplacée par l'année 2012-2013, induisant ainsi une baisse des performances relatives de la SQI.

Pour l'année 2021-2022, les émissions des GES des immeubles de la SQI ont diminué de 25 % (7 007 tonnes, pour des émissions totales de 20 553 tonnes) par rapport à l'année de référence 2012-2013 (27 560 tonnes émises). La baisse annuelle par rapport à l'année 2020-2021 s'établit à 4,8 % (1 036 tonnes). À titre informatif, la performance selon l'année de référence établie par le PACC est passée de -35,1 %, pour l'année 2020-2021, à -38,2 % pour l'année 2021-2022.

BORNES DE RECHARGE

Une participation active à l'électrification des transports

À ce jour, un peu plus de **1 500** bornes de recharge sont déjà installées dans le parc immobilier de la SQI dans le cadre de sa participation au Plan pour une économie verte 2030. Ce plan s'appuie notamment sur des mesures visant l'exemplarité de l'État par l'électrification de sa flotte automobile. À ce titre, le gouvernement s'engage à ce que la totalité de ses véhicules légers, fourgonnettes, minifourgonnettes et véhicules utilitaires sport (VUS) ainsi que le quart des camionnettes appartenant au parc gouvernemental soient électriques d'ici 2030. Ainsi, en parallèle, la SQI renforce ses responsabilités en coordonnant le réseau de bornes de recharge électriques dans les édifices gouvernementaux.

Différents facteurs ont influencé les émissions de GES et permettent d'expliquer la performance de l'organisation depuis 2012-2013. La SQI a notamment réduit le recours aux combustibles fossiles comme source d'énergie pour le chauffage de ses bâtiments au profit du gaz naturel renouvelable et de l'hydroélectricité. Par ailleurs, conformément aux orientations du Plan pour une économie verte 2030 et à celles de la Politique énergétique 2030 du gouvernement, la SQI prévoit retirer, dans la mesure du possible, les différents types de mazout de son fonctionnement.

Des facteurs opérationnels dans quelques grands bâtiments ont forcé l'utilisation de chaudières à combustible au détriment des systèmes électriques, contribuant ainsi à un résultat plus élevé que prévu.

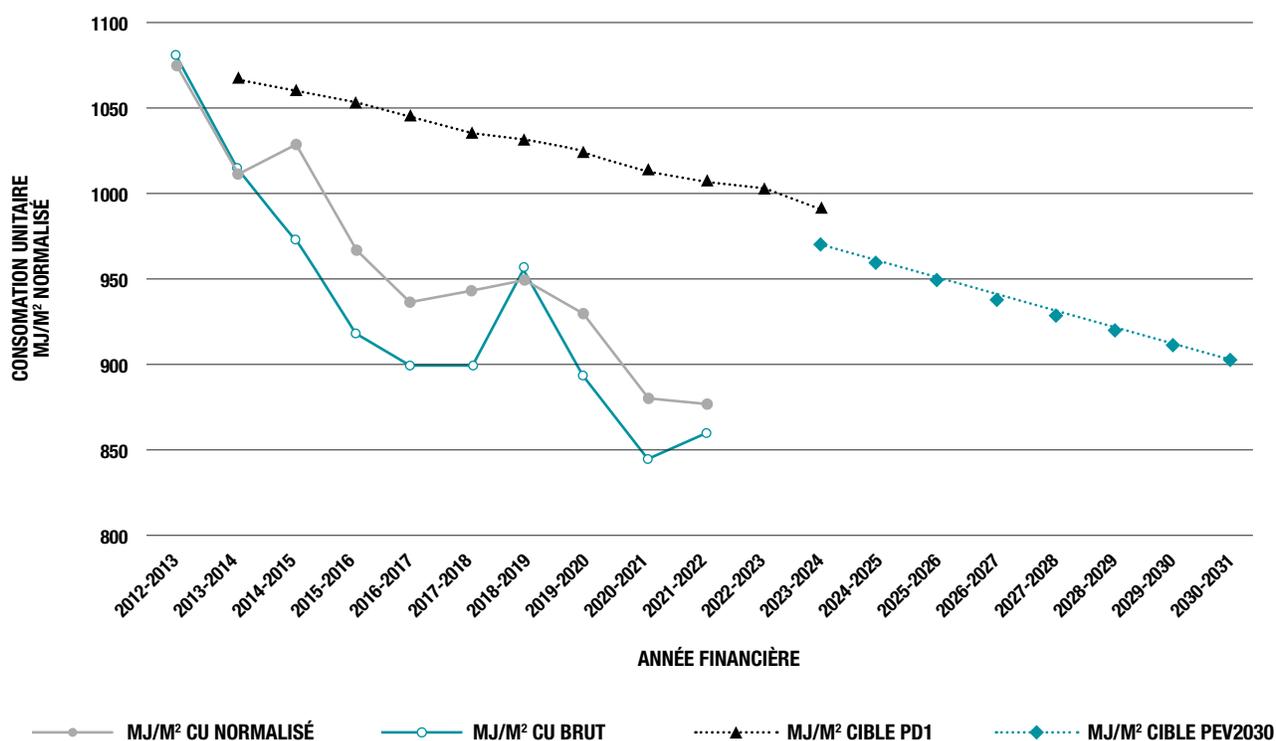
Afin de promouvoir l'électrification des transports, la SQI offre également un parc de recharge se destinant aux visiteurs et aux employés du gouvernement. De fait, près de **230** bornes publiques sont actuellement accessibles dans plusieurs de nos propriétés du Québec au tarif de 1 \$/heure.

L'électrification plus active du parc de véhicules du gouvernement et le déploiement des bornes de recharge serviront de vitrine pour l'utilisation, à plus grande échelle, du réseau automobile électrique.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

En lien avec le Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023, la SQI doit réduire la consommation énergétique de son parc immobilier de 16 % par rapport à l'année de référence 2012-2013, d'ici 2030.

Consommation énergétique unitaire depuis l'année de référence 2012-2013



18,2 % de diminution de la consommation énergétique normalisée

La consommation énergétique unitaire normalisée pour le parc immobilier de la SQI se situe à 879 mégajoules par mètre carré (MJ/m²) au 31 mars 2022 par rapport à 1 075 MJ/m² pour l'année de référence 2012-2013. La consommation énergétique du parc immobilier en propriété est restée, en définitive, identique à celle de l'année 2020-2021 en valeur normalisée¹.

¹ La consommation unitaire (CU) réelle regroupe toute la consommation du bâtiment sans tenir compte des fluctuations annuelles de la météo. La CU dite normalisée apporte une correction en fonction d'une normale climatique pondérée pour chaque région sur une période de 30 ans.

UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION

Tout au cours de l'exercice, la SQI a maintenu son leadership parmi les donneurs d'ouvrages publics relativement à l'application de la Politique d'intégration du bois dans la construction qui découle de la Charte du bois, depuis décembre 2020. Cette Politique vise à augmenter l'utilisation du bois dans la construction afin de réduire l'empreinte carbone des bâtiments. À la suite du lancement, en février 2022, du Plan de mise en œuvre de la Politique d'intégration du bois dans la construction, la SQI poursuit ses démarches en vue de son application et de l'atteinte de ses objectifs.

Les experts de la SQI procèdent, lorsque pertinent, à une analyse évaluant la possibilité d'utiliser le bois comme élément de structure ou de parement extérieur et intérieur dans les projets de construction. Ils utilisent, à cette fin, une grille multicritère qui tient compte, notamment, des caractéristiques fonctionnelles, architecturales et financières des projets. En 2021-2022, ce sont 26 projets qui ont fait l'objet d'une analyse évaluant la pertinence d'intégration du bois.

Afin de comparer les émissions de gaz à effet de serre produits par les différents matériaux de construction utilisés pour la structure dans les projets, la SQI se réfère au portail Gestimat. Il s'agit d'un outil développé par le *Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois)* auquel la SQI a apporté une importante contribution. L'analyse Gestimat permet de déterminer la quantité de GES évitée en substituant, en tout ou en partie, des matériaux de structure par le bois. En 2021-2022, onze projets ont fait l'objet d'une analyse comparative grâce au portail Gestimat.

Par ailleurs, la SQI est toujours membre du Comité interministériel de haut niveau sur l'exemplarité en construction recourant au bois. Elle participe également à la reddition de comptes annuelle auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs qui vise à mesurer la progression de l'utilisation du bois dans la construction.



Gare fluviale de Saint-Ignace-de-Loyola
@ Stéphane Groleau, photographe

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ALUMINIUM

Approuvée par le gouvernement du Québec le 10 juin 2015, la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium (SQDA) donne un élan à cette filière de calibre mondial et mise sur la mobilisation et la concertation de cette industrie afin d'en exploiter le plein potentiel. La mesure 10, renommée la mesure 7 avec la nouvelle SQDA 2021-2024, vise à mettre en valeur des produits d'aluminium en appuyant des projets de démonstration dans les édifices gouvernementaux.

Afin de soutenir la SQDA, la SQI s'est dotée d'un processus rigoureux de sélection se destinant à soutenir les projets susceptibles de bénéficier d'aide financière. Conséquemment, la SQI s'est engagée dans une démarche qui lui permet d'optimiser ses réalisations, et ce, tout en stimulant l'innovation et en favorisant la démonstration des produits d'aluminium.

En plus de répondre à des qualités esthétiques, formelles et fonctionnelles, l'utilisation de l'aluminium permet de démontrer la contribution des parties prenantes au projet, telles que des centres de recherches publics ou privés. Le recours à ce matériau permet également d'en illustrer le potentiel de réutilisation dans d'autres projets de construction ou de rénovation de bâtiments du Québec.

À cet effet, des critères d'analyse ont été développés afin d'évaluer l'admissibilité des projets et un comité interne formé d'experts-architectes, d'ingénieurs et de professionnels en estimation s'assure du respect des critères établis par la Société.

À ce jour, ces activités ont mené à la sélection de quatre projets présentant un fort potentiel d'innovation et se prêtant à la démonstration de l'aluminium. Deux de ces projets ont été livrés au cours de l'année financière 2020-2021, soit le nouveau siège social de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, et le nouveau poste de la Sûreté du Québec à Saint-Georges.

Les deux autres projets sont actuellement à l'étape du développement de la conception. Celle-ci intègre les paramètres établis relatifs à la mise en valeur de l'aluminium et soutient les objectifs de la SQDA.



03

GOUVERNANCE

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. François Turenne



Administrateur de sociétés, M. Turenne est diplômé en économie de l'Université du Québec à Trois-Rivières et titulaire d'une certification en administration de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés. Au cours de sa carrière, M. Turenne a occupé divers postes dans la haute fonction publique du Québec jusqu'en 2011, notamment à titre de sous-ministre au ministère des Relations internationales et au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Il a travaillé au Secrétariat du Conseil du trésor et au ministère de la Santé et des Services sociaux en assurant notamment la responsabilité liée à la gestion budgétaire et immobilière. M. Turenne a également siégé au conseil d'administration de La Capitale assurances générales Inc.

Mandat de deux ans
Mandat renouvelé le 30 juin 2021

Président du conseil
d'administration

Membre indépendant

Président du comité
de gouvernance et d'éthique

M. Daniel Primeau



Titulaire d'un baccalauréat en architecture de l'Université de Montréal et membre de l'Ordre des architectes du Québec, M. Primeau s'est joint à l'organisation en 1999 au sein de l'équipe de gestion de projets. Il y a, entre autres, assuré les fonctions de chargé de projets, de directeur de projets, de gestionnaire de l'équipe des projets majeurs de l'ouest du Québec, puis de vice-président à la gestion de projets Ouest du Québec et à l'expertise.

Avant son arrivée à la Société québécoise des infrastructures, M. Primeau a concentré sa pratique dans le secteur privé pendant treize ans où il a œuvré comme architecte-concepteur, chargé de projets, chef d'atelier et associé. Il a également été membre du conseil d'administration de la Régie du bâtiment du Québec pendant sept ans, et ce, jusqu'au 31 mars 2019.

Mandat de trois ans
Nommé le 19 octobre 2018
par intérim et le 13 mars 2019

Administrateur

Président-directeur général

M^{me} Menelika Bekolo



Détentrice d'un baccalauréat et d'une maîtrise en génie électrique de Polytechnique Montréal, d'un DESS en gestion de l'Université McGill et d'un certificat en droit de l'Université de Montréal, M^{me} Bekolo cumule plus d'une dizaine d'années d'expérience dans le domaine de l'énergie. Son parcours l'a conduite à occuper des postes d'ingénieure électrique au sein d'entreprises telles que CIMA+, la Régie de l'énergie du Québec et Hydro-Québec. Elle a également agi en tant qu'experte internationale dans le cadre de projets d'infrastructures électriques. Ce parcours lui permet d'avoir une expertise reconnue en planification de projets d'envergure, en gestion de projets, et en innovation et transition énergétique.

M^{me} Bekolo est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et siège actuellement au conseil d'administration de cette organisation. De plus, elle a présidé durant quelques années le comité régional de Montréal. Depuis 2019, M^{me} Bekolo siège également au conseil d'administration de la Fondation de l'École Polytechnique de Montréal.

Mandat de quatre ans
Nommée le 12 janvier 2022

Administratrice

**Membre du comité sur le
développement durable et
l'innovation (désignée le
24 février 2022)**

M^{me} Julie Boucher



Titulaire d'une maîtrise en administration de la santé de l'Université de Montréal ainsi que d'un baccalauréat en ergothérapie de l'Université McGill, M^{me} Boucher occupe des fonctions de cadre supérieure depuis une douzaine d'années au sein du réseau de la santé et des services sociaux du Québec. À titre de présidente-directrice générale adjointe au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, depuis plus de deux ans maintenant, elle est notamment responsable de la Direction générale adjointe, soutien, administration et performance.

M^{me} Boucher est également chargée d'enseignement clinique au Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé de l'École de santé publique de l'Université de Montréal.

Mandat de quatre ans
Nommée le 4 novembre 2020

Administratrice

**Membre du comité
des ressources humaines**

**Membre du comité sur
le développement durable
et l'innovation**

M^{me} Michèle Bourget



Économiste de formation, M^{me} Bourget a travaillé une trentaine d'années dans la fonction publique du Québec, dont une quinzaine d'années au ministère des Finances et au Secrétariat du Conseil du trésor. Elle y a occupé successivement des postes d'analyste budgétaire et de direction dans les domaines de la gestion des ressources budgétaires pour le secteur de la santé et des services sociaux, ainsi que des transferts fédéraux.

M^{me} Bourget a été secrétaire associée aux politiques budgétaires et aux programmes au Secrétariat du Conseil du trésor de 2010 à 2011, où elle a notamment été responsable de l'élaboration et de l'application de la politique du gouvernement en matière de dépenses publiques, ainsi que des orientations gouvernementales visant la gestion des ressources humaines, matérielles et informationnelles. En outre, elle a coordonné la planification des besoins et du financement des infrastructures publiques dans le cadre des plans quinquennaux du gouvernement.

Depuis 2011, elle réalise des mandats en tant qu'administratrice publique. En 2014-2015, elle a agi à titre de commissaire à la Commission de la révision permanente des programmes, où elle a été chargée de conseiller le président du Conseil du trésor à cet égard. Elle a été désignée, en février 2019, membre du conseil d'administration de la Société Parc-Auto du Québec.

Mandat de quatre ans
Mandat renouvelé
le 11 novembre 2019

Administratrice

Membre indépendante

Membre du comité de vérification

M. Alain Fortin, FCPA, FCA



Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, M. Fortin détient un baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il a été associé chez Deloitte pendant près de trente ans. Au cours de sa carrière, M. Fortin a occupé successivement les postes d'associé responsable des services à la clientèle dans les secteurs des établissements de la santé et des services sociaux, de la construction et du manufacturier. Il a également agi à titre d'associé responsable de bureau, de directeur régional de sept bureaux au Saguenay-Lac-Saint-Jean, de 2000 à 2010, et de directeur de la fonction audit pour tous les bureaux de l'Est du Québec.

M. Fortin a siégé aux conseils d'administration d'organismes de développement économique, de comités de l'Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ), et de comités nationaux sur la pratique professionnelle et la gouvernance. Son titre de Fellow lui a été décerné par l'OCAQ pour sa contribution à l'avancement de la profession et son implication dans le développement de sa communauté.

M. Fortin est président du conseil d'administration de Gestion R. et G. G. inc. (Groupe Alfred Boivin), société spécialisée dans divers domaines, dont les projets de construction, le transport, l'environnement et l'immobilier. Il est administrateur de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi et de la Fondation Pierre et Giséle Laberge.

Mandat de trois ans
Mandat renouvelé
le 12 janvier 2022

Administrateur

Membre indépendant

Président du comité
de vérification

Membre du comité
de gouvernance et d'éthique

Membre du comité
des ressources humaines

M. Daniel Gilbert



Conseiller stratégique en pratique privée et administrateur de sociétés certifié, M. Gilbert est titulaire d'une maîtrise en ingénierie de l'Université Concordia, d'un baccalauréat en architecture de l'Université de Montréal, et il est membre de l'Ordre des architectes du Québec.

Il a œuvré comme haut dirigeant de la fonction publique québécoise de 1992 à 2012. Il a successivement été vice-président aux opérations, à la construction, et président-directeur général de la Société immobilière du Québec. Il a aussi présidé la Régie du bâtiment, et il a agi comme vice-président, ressources matérielles et moyens de communication du Centre de services partagés. Il a auparavant occupé divers postes au sein de firmes d'architecture et de multinationales canadiennes.

Présentement, il préside le conseil d'administration de la Maison de l'architecture et du design, une société immobilière logeant plusieurs organismes du domaine de l'architecture et du design ainsi que celui d'Agiro, organisme voué à la protection de l'environnement dans la région de la Capitale-Nationale. Administrateur de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, il y préside le comité des ressources technologiques et immobilières.

Mandat de quatre ans
Nommé le 24 novembre 2021

Administrateur
Membre indépendant
Président du comité sur le développement durable et l'innovation (désigné le 24 février 2022)

Membre du comité mixte des services à la clientèle (désigné le 24 février 2022)

Membre du comité de gouvernance et d'éthique (désigné le 24 février 2022)

M. Marc-Antoine L'Allier



Gestionnaire immobilier, M. L'Allier est fondateur et directeur général de Lamarque Gestion Immobilière inc., une firme spécialisée dans l'administration d'immeubles détenus en copropriétés divisées, dont la valeur des actifs sous gestion totalise 750 M\$.

Titulaire d'un baccalauréat en communication de l'Université d'Ottawa et d'un certificat de perfectionnement professionnel en gestion de copropriété de l'Université du Québec à Montréal, M. L'Allier accompagne clients et propriétaires immobiliers dans l'entretien, le maintien des actifs et l'administration de leurs bâtiments depuis 2011.

Il possède également diverses expériences au sein de l'administration publique, ayant travaillé, entre autres, à titre de coordonnateur des communications et de conseiller politique en cabinet ministériel de 2011 à 2012. M. L'Allier a été désigné, en février 2019, membre du conseil d'administration de la Société Parc-Auto du Québec.

Mandat de trois ans
Mandat renouvelé
le 12 janvier 2022

Administrateur
Membre indépendant

Président du comité mixte des services à la clientèle (désigné le 24 février 2022)

Membre du comité de gouvernance et d'éthique (désigné le 24 février 2022)

M. Denis Lebel



Administrateur et gestionnaire, M. Lebel a été président-directeur général du Conseil de l'industrie forestière du Québec, de 2017 à 2020. Il a été député fédéral du comté de Lac-Saint-Jean, de 2007 à 2017, occupant les fonctions de chef adjoint de l'opposition officielle, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, ministre des Affaires intergouvernementales, président du Conseil privé de la Reine et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour le Québec. De 2000 à 2007, il a été maire de Roberval, membre du conseil d'administration et du conseil exécutif de l'Union des municipalités du Québec, et vice-président de l'Agence de santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, il a été gestionnaire et administrateur de plusieurs autres organisations tout au cours de sa carrière.

Mandat de quatre ans
Nommé le 12 janvier 2022

Administrateur
Membre indépendant

Membre du comité mixte
des services à la clientèle
(désigné le 24 février 2022)

Membre du comité
des ressources humaines
(désigné le 24 février 2022)

M^{me} Paule-Anne Morin



Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires (système d'information) de l'Université Laval, M^{me} Morin détient également les titres de conseiller en management certifié (C.M.C.), d'administrateur agréé (Adm.A.) et d'administrateur de sociétés certifié (ASC C.Dir.).

Au cours de sa carrière, elle a occupé plusieurs postes de direction au sein de cabinets-conseils en gestion et technologie de l'information en plus d'œuvrer comme consultante stratégique dans les secteurs de la santé et de la finance, et en milieu universitaire et gouvernemental.

M^{me} Morin siège actuellement aux conseils d'administration de l'Université Laval, d'UV Assurance, de Kaleido et de la Financière agricole du Québec, tout en étant membre du comité d'audit du ministère des Transports du Québec. Antérieurement, elle a été administratrice aux conseils d'administration du Centre francophone d'informatisation des organisations et de la Société du Centre des congrès de Québec.

Mandat de quatre ans
Nommée le 24 novembre 2021

Administratrice
Membre indépendante

Membre du comité
de vérification (désignée
le 24 février 2022)

Membre du comité sur
le développement durable
et l'innovation (désignée
le 24 février 2022)

M^{me} Lise Verreault



Titulaire d'une maîtrise en gestion et développement des organisations de l'Université Laval, d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec à Rimouski et d'un certificat en gestion des services de santé et des services sociaux de l'Université de Montréal, M^{me} Verreault cumule une trentaine d'années d'expérience dans le domaine de la santé et des services sociaux, acquise au sein de l'administration publique à Québec et en région.

M^{me} Verreault a amorcé sa carrière en gestion des ressources humaines dans les établissements de santé, et elle a occupé le poste de présidente-directrice générale de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent. Nommée administratrice d'État en 2007, elle a occupé plusieurs fonctions de sous-ministre adjointe, de sous-ministre associée et de sous-ministre au ministère de la Santé et des Services sociaux, au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, puis, au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

M^{me} Verreault siège aux conseils d'administration de l'Université Laval et de la Société Parc-Auto du Québec. Elle occupe également la fonction de présidente de la Société de gestion pour le soutien aux proches aidants ainsi que celle de présidente de la Table de consultation sur le transport rémunéré de personnes par automobile.

Au cours des années 2000, M^{me} Verreault a siégé à plusieurs conseils d'administration, dont ceux de la Corporation d'hébergement du Québec, de l'Institut national de santé publique du Québec, du Centre de services partagés du Québec, de l'Agence du revenu du Québec, de la Société de gestion informatique du Québec, de l'Inforoute Santé du Canada, ainsi qu'à plusieurs conseils d'administration du Mouvement Desjardins, et ce, à l'échelle régionale et provinciale.

Mandat de trois ans
Mandat renouvelé
le 12 janvier 2022

Administratrice
Membre indépendante

Vice-présidente du conseil
d'administration (désignée
le 24 février 2022)
Présidente du comité
des ressources humaines

Membre du comité
de gouvernance et d'éthique
Membre du comité de vérification

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MANDAT DU CONSEIL

Le conseil d'administration de la Société exerce les fonctions prévues notamment au Règlement intérieur de la Société québécoise des infrastructures, ainsi que celles découlant de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

COMPOSITION DU CONSEIL

Au 31 mars 2022, le conseil d'administration était composé de onze membres, dont le président du conseil et le président-directeur général, lesquels sont nommés par le gouvernement du Québec selon les critères prévus dans la loi constitutive de la Société ainsi qu'en fonction des profils de compétence et d'expérience approuvés par le conseil d'administration. Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, huit membres du conseil ont le statut de membres indépendants et deux membres sont âgés de 35 ans ou moins au moment de leur nomination. De plus, le conseil respecte les règles de parité entre les femmes et les hommes, étant constitué de cinq femmes et six hommes.

Au cours de l'exercice et conséquemment à la fin des mandats de quatre de ses membres, le gouvernement a procédé à la nomination de quatre nouveaux membres du conseil d'administration, enrichissant par leurs compétences l'expertise existante au sein du conseil.

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 2022

Dans le contexte pandémique, le conseil d'administration s'est réuni généralement de façon virtuelle à sept reprises, tandis que ses comités ont tenu au total dix-huit rencontres.

En outre de ses activités récurrentes, le conseil a autorisé une transaction immobilière conformément aux orientations émanant de la Vision immobilière du gouvernement du Québec. Le conseil a fourni l'appui et les conseils nécessaires à la Société à l'égard des enjeux auxquels elle fait face, notamment concernant sa capacité, l'effervescence du secteur de la construction et l'importance du portefeuille de projets sous gestion. Il a également soutenu la Société dans la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de télétravail et dans l'instauration d'initiatives de bienveillance en contexte de pandémie.

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie immobilière, un atelier de travail a été tenu auquel les membres ont participé. Enfin, certains projets de la SQI ont aussi fait l'objet d'une présentation auprès des membres afin de les tenir informés de leur développement.

Le conseil a suivi avec intérêt les résultats des cibles du Plan stratégique 2018-2023 de la Société. Il a également apprécié la présentation du nouveau Tableau de bord en gestion des risques mis en place qui permettra aux membres de suivre l'évolution des risques de façon plus efficiente et dynamique.

Enfin, un suivi des activités de la filiale de la Société Parc-Auto du Québec (SPAQ) a été effectué à chacune des séances. Le conseil a notamment approuvé les états financiers et les règles de gouvernance de cette dernière.

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE

Dans le cadre du programme de formation continue mis en place conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, une formation a été offerte aux administrateurs en cours de séance par le Collège des administrateurs de sociétés. Portant sur le rôle des administrateurs dans un contexte de gestion du risque d'actes répréhensibles, cette formation les sensibilisait à l'importance de la sécurité de l'information.

Relevé des présences¹ des membres du conseil d'administration (séances régulières et extraordinaires)

	CONSEIL D'ADMINISTRATION (7 RÉUNIONS)	COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE (5 RÉUNIONS)	COMITÉ DE VÉRIFICATION (5 RÉUNIONS)	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (2 RÉUNIONS)	COMITÉ MIXTE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE (3 RÉUNIONS)	COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'INNOVATION (3 RÉUNIONS)
ADMINISTRATEURS EN FONCTION AU 31 MARS 2022						
François Turenne	7/7	5/5	5/5 ²	0/2 ²	0/3 ²	1/3 ²
Daniel Primeau ³	6/7	5/5	5/5	2/2	3/3	3/3
Menelika Bekolo ⁴	2/2					
Julie Boucher	3/7			0/2		1/3
Michèle Bourget	7/7		5/5			
Alain Fortin	7/7	5/5	5/5	2/2		
Daniel Gilbert ⁵	3/3					
Marc-Antoine L'Allier ⁶	7/7				3/3	
Denis Lebel ⁷	2/2					
Paule-Anne Morin ⁸	3/3					
Lise Verreault	7/7	5/5	5/5	2/2		
ADMINISTRATEURS AYANT QUITTÉ LEUR FONCTION EN 2021-2022						
Naouel Moha ⁹	3/7		2/5			
Diane Simard ⁹	4/7	3/5			2/3	
Andrée-Lise Méthot ¹⁰	4/7	3/5				3/3
Peter Hall ¹⁰	5/7				3/3	3/3

¹ Toutes les absences ont été motivées par les membres.

² Présence facultative à titre de membre suppléant.

³ Le président-directeur général est membre d'office de tous les comités.

⁴ Nommée le 12 janvier 2022 à titre de membre du conseil d'administration et désignée le 24 février 2022 à titre de membre du comité sur le développement durable et l'innovation.

⁵ Nommé le 24 novembre 2021 à titre de membre du conseil d'administration, et désigné le 24 février 2022 à titre de membre du comité de gouvernance et d'éthique et du comité mixte des services à la clientèle, et à titre de président du comité sur le développement durable et l'innovation.

⁶ Désigné le 24 février 2022 à titre de président du comité mixte des services à la clientèle.

⁷ Nommé le 12 janvier 2022 à titre de membre du conseil d'administration, et désigné le 24 février 2022 à titre de membre du comité des ressources humaines et du comité mixte des services à la clientèle.

⁸ Nommée le 24 novembre 2021 à titre de membre du conseil d'administration et désignée le 24 février 2022 à titre de membre du comité de vérification et du comité sur le développement durable et l'innovation.

⁹ Membre remplacé le 24 novembre 2021.

¹⁰ Membre remplacé le 12 janvier 2022.

RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Mandat du comité

Le comité de gouvernance et d'éthique a pour mandat de formuler des recommandations relativement à la composition et au fonctionnement du conseil d'administration ainsi que de ses comités. Il veille à la bonne gouvernance de la SQI et il s'assure que les membres du conseil agissent selon de hauts standards de compétence, de transparence et d'intégrité.

Composition du comité

Au 31 mars 2022, le comité de gouvernance et d'éthique était composé comme suit :

Président : François Turenne

Membres : Lise Verreault, Alain Fortin, Daniel Gilbert
et Marc-Antoine L'Allier

Sommaire des activités du comité de gouvernance et d'éthique réalisées au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2022

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu cinq rencontres au cours de l'exercice. Le comité a recommandé au conseil d'administration l'adoption de deux politiques touchant à l'accès à l'information et à la gestion documentaire. Le comité a procédé à l'évaluation biennale du fonctionnement du conseil et de ses membres par l'entremise d'un outil de sondage électronique. Le comité a également appuyé la démarche menant à l'élaboration du Plan stratégique 2023-2027 de la Société.

Le comité s'est engagé dans le processus de recrutement afin de pourvoir le poste de président-directeur général de la Société. Il a aussi examiné des candidatures aux fins de la nomination de nouveaux administrateurs en raison de la fin de mandat de certains de ceux-ci.

Dans le cadre du suivi des activités de la filiale SPAQ, outre les recommandations formulées par le conseil, le comité a été consulté à l'égard de la gouvernance de celle-ci. Enfin, après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Rapport du comité de vérification

Mandat du comité

Le rôle du comité de vérification est d'assister le conseil en vue d'une saine gouvernance au chapitre des contrôles internes, de la communication d'information financière, de la gestion des risques, de la saine gestion financière, de l'optimisation des ressources, de la vérification interne, ainsi que du respect des lois, des politiques et des directives à caractère financier. Le comité assure également les suivis relatifs aux travaux réalisés par le Vérificateur général du Québec, notamment ceux se penchant sur le plan d'audit des états financiers.

Composition du comité

Au 31 mars 2022, le comité de vérification était composé comme suit :

Président : Alain Fortin

Membres : Michèle Bourget, Lise Verreault, Paule-Anne Morin et la directrice de l'audit interne

Membre suppléant : François Turenne

Sommaire des activités du comité de vérification réalisées au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2022

Le comité de vérification s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice. Dans la foulée de ses travaux, le comité a notamment recommandé au conseil d'administration l'approbation du budget de fonctionnement 2022-2023, du budget d'immobilisation 2021-2022, du Plan triennal de gestion des risques 2021-2024, du régime d'emprunts 2021-2024 et des états financiers consolidés de la Société ainsi que de ceux de sa filiale. Un suivi budgétaire est présenté régulièrement au comité pour le tenir informé des résultats financiers de la Société.

Le comité a suivi attentivement et assidûment les travaux entourant la gestion des risques d'entreprise, notamment la mise en place du nouveau tableau de bord ainsi que la détermination de la liste des risques. Deux suivis semestriels des actions découlant du Plan triennal de gestion des risques de corruption et de collusion ont été présentés au comité dans le cadre des processus de gestion contractuelle 2020-2023. Le comité a également effectué un suivi de la résorption du déficit du maintien d'actifs du parc immobilier. De plus, aux fins d'approbation, le comité a signalé à l'attention du conseil les modifications apportées à la Politique sur la gestion des risques d'entreprise et à la Politique sur l'audit interne, et celles visant les mesures d'étalonnage 2021-2022.

Au chapitre de la cybersécurité, la mise en place du Tableau de bord en matière de sécurité de l'information a fait l'objet d'une présentation détaillée aux membres. En lien avec la Stratégie de transformation numérique gouvernementale, le comité a commenté la Stratégie numérique 2021-2023 de la Société en vue de son approbation auprès du conseil.

Le comité a encadré les activités de la Direction de l'audit interne et il a approuvé le plan triennal d'audit interne 2021-2024. Le comité a été informé assidûment du suivi des plans d'action découlant des rapports du Vérificateur général du Québec. Il s'est enquis avec régularité du mandat d'audit de performance portant sur la gestion de projets majeurs d'infrastructure dont les travaux se sont achevés à l'automne 2021.

Le comité a statué sur les attentes à l'égard de la Direction de l'audit interne et celles-ci lui ont été communiquées. Enfin, après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Rapport du comité des ressources humaines

Mandat du comité

Le comité des ressources humaines a pour mandat d'examiner les enjeux, les orientations, les stratégies et les pratiques générales en matière de gestion des ressources humaines et de formuler des recommandations au conseil d'administration.

Composition du comité

Au 31 mars 2022, le comité des ressources humaines était composé comme suit :

Présidente : Lise Verreault

Membres : Julie Boucher, Alain Fortin et Denis Lebel

Membre suppléant : François Turenne

Sommaire des activités du comité des ressources humaines réalisées au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2022

Le comité des ressources humaines a tenu deux rencontres au cours de l'exercice. Dans le cadre de ses travaux, le comité a été consulté sur différentes questions ayant trait aux conditions de travail des employés. Il a soutenu la Société dans la mise en œuvre de la Politique de télétravail dont une recommandation a été formulée au conseil d'administration. Il a également soutenu la Société à l'égard des mesures prises en vue du retour graduel des employés au travail dans un contexte pandémique. Tout au long de l'exercice financier, le comité a suivi avec attention l'état d'avancement des négociations dans le cadre du renouvellement des conventions collectives des employés de la Société. Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.



Kim Simard-Houde, conseillère en gestion des ressources humaines
@ Simon Létourneau, photographe

Rapport du comité mixte des services à la clientèle

Mandat du comité

Le comité mixte des services à la clientèle a pour fonction, entre autres, d'élaborer des orientations concernant les services offerts aux organismes publics, de les soumettre au conseil d'administration et d'en assurer le suivi.

Composition du comité

Au 31 mars 2022, le comité mixte des services à la clientèle était composé de neuf membres, dont six membres externes représentant les principaux ministères et organismes clients de la SQI :

Membres internes

Président : Marc-Antoine L'Allier

Membres : Daniel Gilbert et Denis Lebel

Membre suppléant : François Turenne

Membres externes

Un représentant du :

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Ministère de la Justice

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Ministère de la Sécurité publique

Ministère des Transports

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Sommaire des activités du comité mixte des services à la clientèle réalisées au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2022

Le comité mixte des services à la clientèle s'est réuni à trois reprises au cours de l'exercice. Dans le cadre de ses activités, le comité a participé à certains travaux de mise à jour portant sur la Déclaration de services à la clientèle de la Société en participant notamment à un sondage en ligne. Également, il a suivi avec grand intérêt l'état d'avancement du plan d'action découlant des résultats du sondage de satisfaction réalisé auprès de la clientèle de la Société. Le comité a appuyé le projet Évolution et il s'est penché sur les initiatives découlant de la mise en place du tableau de bord. Le comité a été informé des changements administratifs apportés au sein de la Société dans l'optique d'améliorer la performance organisationnelle de celle-ci. Un suivi a régulièrement été effectué relativement aux répercussions de la pandémie sur les activités de la Société. En ce qui a trait au retour graduel des employés, le comité a été informé des mesures de prévention mises en place pour assurer en tout temps un environnement sain et sécuritaire aux employés de la Société et à la clientèle occupant les immeubles lui appartenant. Il a aussi été informé de l'instauration d'une formule hybride initiée par la SPAQ pour contrer les répercussions de la pandémie sur ses revenus de stationnement. Finalement, après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Rapport du comité sur le développement durable et l'innovation

Mandat du comité

Le comité sur le développement durable et l'innovation a pour mandat de revoir l'encadrement normatif relatif au développement durable et de s'assurer du suivi des objectifs du Plan stratégique spécifiquement liés à l'innovation afin de formuler des recommandations au conseil d'administration.

Composition du comité

Au 31 mars 2022, le comité sur le développement durable et l'innovation était composé comme suit :

Président : Daniel Gilbert

Membres : Julie Boucher, Menelika Bekolo et Paule-Anne Morin

Membre suppléant : François Turenne

Sommaire des activités du comité sur le développement durable et l'innovation réalisées au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2022

Le comité sur le développement durable et l'innovation s'est réuni à trois reprises au cours de l'exercice. Dans le cadre de ses activités récurrentes, le comité a suivi ponctuellement la démarche entreprise en vue de l'élaboration du prochain plan d'action de développement durable (PADD). Il s'est également penché sur les cibles du PADD intérimaire 2021-2022, et il a apprécié les constats découlant du bilan du PADD 2016-2021.

Le comité a bénéficié d'une présentation portant sur la Politique d'intégration du bois dans la construction ainsi que sur les pratiques intégrées BIM-PCI. Il a été informé de la mise en place du processus d'innovation visant à identifier les innovations potentielles en fonction des enjeux d'entreprise. Le comité a pris connaissance avec intérêt du Plan d'action de mise en valeur du patrimoine culturel et immobilier de la Société. Il a également été sensibilisé aux enjeux auxquels fait face la Société au chapitre de la conception des écoles secondaires et des maisons des aînés dans un contexte pandémique. Enfin, après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION

Administrateurs

Les membres du conseil d'administration, autres que le président-directeur général de la SQI et ceux qui sont à l'emploi d'un organisme du secteur public (tel que défini à l'annexe I des *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*), reçoivent une rémunération annuelle ainsi qu'un montant forfaitaire par présence aux séances du conseil, comme déterminé par décret¹.

Audit externe

Les travaux d'audit externe sont réalisés par le Vérificateur général du Québec; aucuns honoraires ne lui sont versés par la SQI.

Rémunération versée au 31 mars 2022

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	RÉMUNÉRATION FIXE VERSÉE	RÉMUNÉRATION JETONS	AJUSTEMENTS	RÉMUNÉRATION TOTALE VERSÉE
MEMBRES RÉMUNÉRÉS				
François Turenne ²	23 687,00 \$	17 746,00 \$	328,32 \$	41 761,32 \$
Lise Verreault	13 715,00 \$	12 480,00 \$	799,56 \$	26 994,56 \$
Alain Fortin	13 715,00 \$	12 480,00 \$	312,00 \$	26 507,00 \$
Diane Simard ⁶	12 298,78 \$	8 112,00 \$	(340,30 \$)	20 070,48 \$
Peter Hall ³	9 975,00 \$	9 360,00 \$	616,79 \$	19 951,79 \$
Andrée-Lise Méthot ³	9 975,00 \$	8 736,00 \$	616,79 \$	19 327,79 \$
Michèle Bourget	9 975,00 \$	7 488,00 \$	223,50 \$	17 686,50 \$
Marc-Antoine L'Allier	9 975,00 \$	6 864,00 \$	312,00 \$	17 151,00 \$
Daniel Gilbert ⁴	1 030,03 \$	624,00 \$	-	1 654,03 \$
Paule-Anne Morin ⁴	1 030,03 \$	624,00 \$	-	1 654,03 \$
Denis Lebel ⁵	-	-	-	-
MEMBRES NON RÉMUNÉRÉS				
Menelika Bekolo ⁵				
Naouel Moha ⁶				
Julie Boucher				
Daniel Primeau				
TOTAL				192 758,50 \$

¹ Décret n° 1164-2013 concernant la rémunération des membres du conseil d'administration de la Société québécoise des infrastructures (2013), 145 G.O. II, 5486.

² En assurant la présidence d'un comité, le membre reçoit une somme annuelle additionnelle.

³ Membre remplacé le 12 janvier 2022.

⁴ Nomination le 24 novembre 2021.

⁵ Nomination le 12 janvier 2022.

⁶ Membre remplacé le 24 novembre 2021.

Dirigeants les mieux rémunérés pour l'exercice 2021-2022¹

SQI	RÉMUNÉRATION DE BASE	RÉMUNÉRATION VERSÉE	RÉMUNÉRATION VARIABLE	AUTRES AVANTAGES VERSÉS ²
Daniel Primeau Président-directeur général	223 118 \$	222 349 \$	0 \$	40 220 \$
Chantal Couturier Vice-présidente aux stratégies immobilières et aux affaires corporatives	197 303 \$	196 622 \$	0 \$	26 256 \$
Louis-Paul Gauvin Vice-président à l'exploitation	197 303 \$	196 539 \$	0 \$	25 711 \$
Caroline Bourgeois Vice-présidente à la gestion de projets Est du Québec	197 303 \$	196 622 \$	0 \$	25 192 \$
François Bérubé Vice-président aux services à la gestion	197 303 \$	196 622 \$	0 \$	23 500 \$

Autres avantages ventilés

SQI	AUTRES AVANTAGES VERSÉS	BILAN ET ACTIVITÉ PHYSIQUE	FONDS DE PENSION	ASSURANCE COLLECTIVE	ALLOCATION DE SÉJOUR	COTISATION PROFESSIONNELLE	ALLOCATION CELLULAIRE	COMPENSATION TÉLÉTRAVAIL
Daniel Primeau	40 220 \$	-	21 072 \$	3 301 \$	14 700 \$	1 147 \$	-	-
Chantal Couturier	26 256 \$	-	20 943 \$	3 102 \$	-	1 811 \$	-	400 \$
Louis-Paul Gauvin	25 711 \$	250 \$	20 943 \$	3 099 \$	-	579 \$	440 \$	400 \$
Caroline Bourgeois	25 192 \$	-	20 943 \$	3 102 \$	-	1 147 \$	-	-
François Bérubé	23 500 \$	212 \$	20 943 \$	2 345 \$	-	-	-	-

¹ Dirigeants en poste au 31 mars 2022.

² Voir les autres avantages ventilés ci-dessus.

LA SOCIÉTÉ PARC-AUTO DU QUÉBEC

L'exercice 2021-2022 a été synonyme de changement pour la SPAQ qui a réorganisé ses activités en regroupant quatre départements de l'entreprise sous une même direction (les opérations; la qualité, les services techniques et les projets spéciaux; les technologies de l'information ainsi que les produits). Cette réorganisation se destinait à assurer une meilleure coordination dans la prestation de services à la clientèle. Elle se voulait le reflet de valeurs d'ouverture, de transparence et de stabilité dans la prestation de services plus innovants et efficaces afin de répondre aux attentes de la clientèle.

Malgré une baisse d'achalandage des stationnements de la SQI en raison du télétravail, la Société Parc-Auto du Québec a perçu une forte croissance auprès de ses clients tiers du secteur public. Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2022, la SPAQ a ajouté au net, par rapport à l'exercice précédent, 60 parcs de stationnement et 14 282 cases de stationnement, augmentant ainsi de 78 % le nombre de parcs qu'elle gère depuis sa création, et de 75 % le nombre de cases de stationnement.

Une réaffectation des ressources en appui aux clients tiers a été effectuée en plus de l'ajout de ressources supplémentaires pour s'ajuster à la croissance de la dernière année. Un retour graduel de ces ressources devra cependant être orchestré, tenant compte de la reprise de l'achalandage dans les stationnements de la SQI. À cet effet, la SPAQ offre désormais différents produits d'abonnements reflétant la nouvelle réalité de nombreux travailleurs de l'État ayant recours au télétravail.

En plus des nouveaux produits d'abonnements, la Société Parc-Auto du Québec met en place de nouvelles solutions permettant de virtualiser certaines tâches accomplies par du personnel et également d'accélérer le déploiement des solutions existantes tel que la plateforme en ligne d'abonnement et de gestion des permis de stationnement.



Dirigeants les mieux rémunérés pour l'exercice 2021-2022

SPAQ	RÉMUNÉRATION DE BASE	RÉMUNÉRATION VERSÉE	RÉMUNÉRATION VARIABLE	AUTRES AVANTAGES VERSÉS
Bruno Godin ¹ Directeur général	173 400 \$	177 117 \$	-	63 588 \$
Annie Girard ¹ Directrice des finances et administration	157 448 \$	158 368 \$	-	46 137 \$
Patrick Vachon ² Directeur exploitation et technologie	148 000 \$	138 392 \$	-	12 076 \$
Audrey Marquis ² Secrétaire générale et directrice des ressources humaines, des affaires juridiques et corporatives	136 175 \$	134 899 \$	-	11 024 \$
Yann Chevallard ² Directeur des opérations	117 585 \$	110 003 \$	-	9 543 \$

Autres avantages ventilés

SPAQ	AUTRES AVANTAGES VERSÉS	BILAN ET ACTIVITÉ PHYSIQUE	FONDS DE PENSION	ASSURANCE COLLECTIVE	ALLOCATION DE SÉJOUR	COTISATION PROFESSIONNELLE	ALLOCATION CELLULAIRE
Bruno Godin	63 588 \$	-	43 604 \$	5 284 \$	14 700 \$	-	-
Annie Girard	46 137 \$	-	42 553 \$	2 610 \$	-	974 \$	-
Patrick Vachon	12 076 \$	-	8 304 \$	3 772 \$	-	-	-
Audrey Marquis	11 024 \$	-	8 094 \$	1 353 \$	-	1 577 \$	-
Yann Chevallard	9 543 \$	-	6 600 \$	2 223 \$	-	-	720 \$

Rémunération des administrateurs 2021-2022

SPAQ	RÉMUNÉRATION FIXE	JETONS DE PRÉSENCE	RÉMUNÉRATION TOTALE VERSÉE
André Grondines Président	8 000 \$	6 900 \$	14 900 \$
Lise Verreault Vice-présidente	5 500 \$	6 900 \$	12 400 \$
Michèle Bourget	4 000 \$	4 500 \$	8 500 \$
Daniel A. Denis	4 000 \$	4 500 \$	8 500 \$
René Rouleau	4 000 \$	4 500 \$	8 500 \$
Marc-Antoine L'Allier	4 000 \$	2 700 \$	6 700 \$

¹ Ces deux dirigeants bénéficient d'un régime de retraite à prestations déterminées qui a été fermé aux nouveaux adhérents le 31 décembre 2011, par le conseil d'administration de la SPAQ. Un total de huit participants sont actifs à ce régime. Le texte du régime prévoit que les employés et l'employeur doivent cotiser au régime à parts égales. La loi prévoit que les participants actifs peuvent cotiser jusqu'à concurrence de 9 % de leur salaire dans un régime de retraite à prestations déterminées, ce qui est le cas actuellement. Dans un tel régime qui est fermé à de nouveaux adhérents, le fait d'avoir un nombre décroissant de participants actifs et un nombre grandissant de participants bénéficiaires a pour effet d'augmenter le coût du régime et conséquemment à l'augmentation du pourcentage de participation de l'employeur pour ainsi compenser le manque à gagner. C'est pour cette raison que la SPAQ doit cotiser à un pourcentage plus élevé (s'établissant actuellement à 26,87 %, mais faisant l'objet d'une révision actuarielle tous les trois ans) que celui de la masse salariale des huit participants actifs. En somme, le montant indiqué ci-dessus représente le pourcentage de participation de l'employeur au régime afin d'en assurer la capitalisation; cette somme n'appartient pas aux deux dirigeants. Le montant indiqué pour M. Godin représente le maximum cotisable par l'employeur.

² Ces dirigeants bénéficient d'un régime de retraite à cotisations déterminées dont la participation a été fixée à 6 % à parts égales entre l'employeur et l'employé. Il y a actuellement 32 participants à ce régime.



Marc Lépine, technicien en exploitation d'immeubles
@ Simon Létourneau, photographe

ÉTALONNAGE

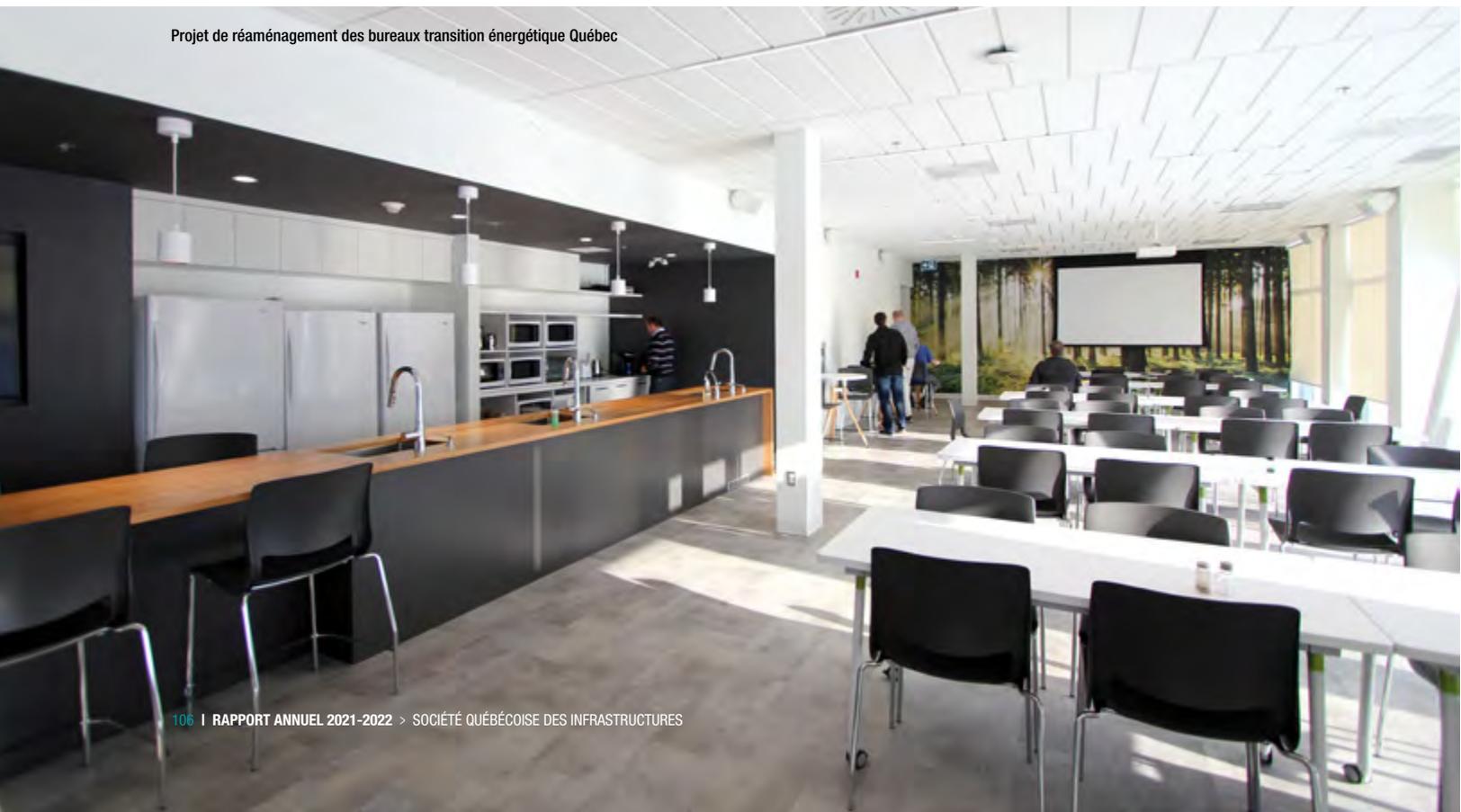
La Société a entamé une démarche structurée d'étalonnage continu et périodique, à l'interne ou par l'intermédiaire de firmes spécialisées, dans l'objectif de connaître et de partager les meilleures pratiques de gestion des autres sociétés d'État ou d'organisations de taille similaire. Afin de dégager une vue à long terme et d'agir en cohérence avec la stratégie de performance de la Société, une liste de sujets regroupés par thèmes a été soumise au conseil d'administration qui l'a approuvée. Deux études répondant à des préoccupations immédiates (l'une portant sur la gestion de la capacité et l'autre sur la gestion de projets) ont été lancées en fin d'exercice et se poursuivent.

Pendant l'été 2021, la Société a elle-même mené une étude exhaustive portant sur les différentes façons d'estimer la valeur patrimoniale d'un immeuble en recourant à des organismes locaux, nationaux et internationaux, afin de dresser sa propre grille d'évaluation. Prenant appui sur des critères reconnus et bien définis, celle-ci comprend un système de pointage poussé, adapté aux besoins particuliers de l'organisme.

Une autre étude d'étalonnage compare point par point les politiques innovantes mises en place par plusieurs pays, villes ou sociétés d'État en matière de développement durable. Ces mesures, structurées par thématiques, telles que l'efficacité énergétique, la résilience ou la mobilité durable et d'ampleur variée, permettent de comparer les avancées du Québec avec celles de pays novateurs dans ce domaine. Les données recueillies à partir de plusieurs dizaines de publications et sites Internet ont été colligées dans un tableau détaillé donnant accès aux informations traitant des différents sujets sous leurs multiples aspects. Un rapport a été publié, présenté et diffusé aux secteurs d'affaires. À la fois outil de mesure, bibliothèque de référence et source d'inspiration, ce travail nourrit les orientations et cibles en matière de développement durable de la Société.

Alors que le télétravail s'imposait à une échelle jamais vue, la Direction générale des ressources humaines (DGRH) s'est naturellement penchée sur les meilleures pratiques existantes. Un étalonnage effectué auprès d'autres organisations publiques et privées d'importance a servi à bonifier la politique de télétravail.

Projet de réaménagement des bureaux transition énergétique Québec



ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES

Par ailleurs, l'étalonnage étant fondé sur la comparaison et l'échange de bonnes pratiques, divers secteurs d'affaires de la Société sont eux-mêmes sollicités comme participants par de nombreux organismes. En retour, ils reçoivent régulièrement les résultats anonymisés de ces études. Ainsi, au cours du dernier exercice financier, la SQI a pu comparer et éventuellement adopter et adapter certaines manières de faire de quelques organisations publiques ou privées en recourant aux méthodes ci-énoncées :

- > Le Baromètre RH. Il s'agit d'un outil accessible à tous les conseillers en ressources humaines agréés auquel participe la SQI sur une base annuelle. Ce baromètre présente onze indicateurs, dont le taux de roulement du personnel, le taux d'absentéisme ou le délai moyen d'embauche; il permet aux parties intéressées de se comparer à un grand nombre d'organisations québécoises.
- > Une étude sur les pratiques et la gestion en audit interne. Cette méthode a permis d'optimiser des stratégies de rétention du personnel et de comparer l'étendue des mandats et des missions accomplies par les services d'audit.
- > Une des tables d'échange du Mouvement québécois de la qualité. Ce lieu de concertation auquel participe la SQI a présenté une comparaison entre les outils de définition et les outils de gestion des risques. Ce fut une occasion d'affiner les outils d'évaluation des risques et les indicateurs qui y sont associés.

La Société contribue à différentes tables d'échange sectorielles et communautés de pratiques de ce type, en particulier concernant les enjeux relatifs à la gestion locative ou aux stratégies immobilières, toujours dans une perspective de performance. Il en va de même pour la modélisation des données du bâtiment (BIM).

Très impliquée dans ce domaine, la Société poursuit ses activités au sein de huit groupes de réflexion ou de travail sur le BIM, afin de maintenir son leadership et de contribuer directement à l'évolution des pratiques de l'industrie. De plus, elle participe à un étalonnage international réalisé par des spécialistes de l'École de technologie supérieure (GRIDD-ÉTS). Lancé au début de 2022, il se poursuit jusqu'en 2023, dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale pour le BIM. Cette vaste initiative est pilotée par la SQI en collaboration avec le ministère des Transports du Québec et s'inscrit dans le Plan d'action pour le secteur de la construction lancé par le gouvernement du Québec en mars 2021. Déjà, les résultats partiels de cet étalonnage confirment les bénéfices résultant du virage numérique entrepris à la SQI.

Enfin, il est à noter que les activités contractuelles de la SQI — comme tout organisme public assujéti à la *Loi sur les contrats des organismes publics* — sont compilées par le Secrétariat du Conseil du trésor dans un portrait annuel personnalisé qui fournit à la Société des statistiques et des indicateurs.

Fort utiles, toutes ces données d'étalonnage doivent être recoupées intelligemment, rapprochées des priorités de la Société et organisées à bon escient par le travail de structuration entrepris lors de l'exercice financier 2021-2022. Les résultats de cette nouvelle approche seront exposés dans le prochain rapport annuel.



SUIVI DES RECOMMANDATIONS ÉMISES PAR LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Le 23 novembre 2017 et le 13 juin 2018, le Vérificateur général du Québec a déposé deux rapports portant sur certains aspects de la gestion de la Société. Ces rapports tiennent lieu de résultats d'audits réalisés à la suite de deux motions adoptées par l'Assemblée nationale le 17 novembre 2016, et le 27 avril 2017. Ces audits visaient trois volets :

- > la vente d'immeubles;
- > la gestion des baux;
- > les contrats d'aménagement.

Soucieuse d'améliorer sa gouvernance et sa performance, la Société a adhéré à l'ensemble des recommandations du Vérificateur général du Québec. Elle a élaboré et appliqué des plans d'action rigoureux et détaillés pour assurer la mise en place des mesures d'amélioration découlant des onze recommandations. Ces plans d'action s'étendent sur une période allant de 2018 à 2023. La mise en œuvre des actions se poursuit.

De plus, le Vérificateur général du Québec a déposé en novembre 2021 un rapport d'audit dont l'objectif était d'assurer l'encadrement optimal de la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique sur le plan des délais et des coûts. La SQI a pris acte de ce rapport qui comporte quatre recommandations en établissant un plan d'action s'étalant sur trois ans.

Le Plan d'action pour l'application des recommandations du Vérificateur général du Québec a été déposé le 21 mars 2022 à la Commission de l'administration publique, à l'Assemblée nationale.



Centre intégré de cancérologie à Québec
@ Stéphane Groleau, photographe

AUTRES EXIGENCES

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES

Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants de la Société québécoise des infrastructures énonce les obligations et les valeurs devant guider les actions et les décisions de ces derniers. Le document est accessible sur le site Internet de la SQI au :

www.sqi.gouv.qc.ca/apropos/Documents/code_ethique_deontologie.pdf

Les conseillères à l'éthique offrent notamment des conseils quant à l'interprétation, à l'application et au respect des règles prévues au code et au règlement sur l'éthique et à la déontologie des administrateurs publics. Annuellement, les administrateurs et les dirigeants sont invités à remplir la déclaration d'engagement et de respect à l'égard du code ainsi que la déclaration d'intérêts.

Au cours de l'exercice 2021-2022, aucune situation nécessitant une intervention à cet égard n'a été portée à la connaissance des conseillères.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE DES EMPLOYÉS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES

Un code d'éthique et de conduite est applicable aux employés afin de les guider à l'égard des comportements attendus et de la conduite à adopter dans l'exercice de leurs fonctions. Ce document est accessible sur le site Internet de la SQI au :

www.sqi.gouv.qc.ca/apropos/Documents/code_ethique_conduite_employes.pdf

Au cours de la période visée, un aide-mémoire résumant les règles de ce code a été diffusé.

Les conseillères à l'éthique veillent à accompagner les employés dans la résolution de leurs dilemmes éthiques ou de leurs questionnements. Des chroniques portant sur différents sujets sont diffusées au bénéfice des employés. Lorsqu'une déclaration d'intérêts est produite par un employé et que la situation l'exige, des recommandations lui sont émises et des mesures peuvent être mises en place. Toute personne détenant de l'information permettant de croire qu'un manquement aux normes éthiques est survenu est invitée à le divulguer aux conseillères à l'éthique. Dans ce cas, des mesures et des sanctions pourraient être prises lorsque la situation le justifie.

GESTION ET CONTRÔLE DE L'FFECTIF

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (LGCE), un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de ses effectifs dans son rapport annuel. Cet état doit présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégories d'emploi entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022.

Répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

CATÉGORIES	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 MARS 2022
Personnel d'encadrement	164 056	-	164 056	93
Personnel professionnel	1 170 685	23 777	1 194 462	702
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	777 578	12 706	790 284	447
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	188 920	5 865	194 785	96
Étudiants et stagiaires	23 774	14	23 788	11
TOTAL	2 325 013	42 362	2 367 375	1 349
Cible au 31 mars 2022			2 398 578	
ÉCART			-31 203	

CONTRATS DE SERVICES

Dans le cadre des mesures de contrôle des effectifs nécessaires en vertu de la loi invoquée ci-dessus, la SQI est tenue de présenter un tableau sommaire des contrats de services comportant une dépense égale ou supérieure à 25 000 \$.

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022

CONTRATS DE SERVICES	NOMBRE	VALEUR (\$)
Contrats de services conclus avec une personne physique ¹	30	2 047 979
Contrats de services conclus avec un contractant autre qu'une personne physique ²	775	336 018 624
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICES	805	338 066 603

¹ Les contrats visés sont ceux conclus avec une personne physique exploitant ou non une entreprise individuelle.

² Les contrats visés sont ceux conclus avec une personne morale de droit privé ou une société en nom collectif, en commandite ou en participation.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La SQI se conforme à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et à la réglementation afférente. Par ailleurs, en vertu de l'article 4 du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, la SQI diffuse, sur son site Internet, les documents et les renseignements visés par cet article, notamment l'organigramme, le nom des membres du comité de direction et du conseil d'administration, les services offerts, les codes d'éthique, ainsi que les lois, les règlements, les politiques et les directives servant à la prise de décision. Elle publie également les renseignements relatifs aux frais de déplacement, aux activités de formation et aux baux de location, de même que les documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès.

Conformément au paragraphe 4 de l'article 2 du règlement nommé précédemment, les tableaux ci-dessous présentent un bilan des demandes d'accès à des documents ou à des renseignements personnels. Il est montré que 62 demandes ont été reçues au cours de l'exercice, 64 ont été traitées, 2 ont fait l'objet d'un désistement et 2 ont été fermées. Précisons que le nombre total de demandes reçues peut différer du nombre total de demandes traitées étant donné qu'une demande peut chevaucher deux exercices financiers.

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES	62
--	-----------

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

DÉLAI DE TRAITEMENT	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATIONS
0 à 20 jours	39	1	0
21 à 30 jours	23	1	0
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0	0
TOTAL	62	2	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue

DÉCISION RENDUE	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATIONS	DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES ↓
Acceptée (entièrement)	13	2	0	1, 9, 83 et 84
Partiellement acceptée	30	0	0	1, 9, 14, 15, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 29, 30, 33, 35, 37, 38, 39, 47[3], 47[4], 48, 53, 54, 56, 57 et 59
Refusée (entièrement)	6	0	0	1, 9, 14, 20, 21, 22, 32, 37, 47[3], 47[4] et 48 Art. 9 <i>Charte des droits et libertés de la personne</i>
Autres	15	2	0	Aucun document (art. 1, 9, 21, 22, 38, 39, 47[3], 47[4] et 48): 3 Redirigées (art. 21, 38, 47 et 48): 10 Dossiers fermés: 2 Désistements: 2
NOMBRE TOTAL DE DEMANDES D'ACCÈS AYANT FAIT L'OBJET DE MESURES D'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE				0
NOMBRE D'AVIS DE RÉVISION REÇUS DE LA COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION				1

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Conformément à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, la SQI a mis en place une procédure pour faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés, laquelle a été mise à jour en février 2022. De plus, le président-directeur général a désigné la secrétaire générale à titre de responsable du suivi des divulgations ainsi qu'une responsable substitut. Au cours de la période, aucune divulgation n'a été portée à l'attention de la responsable du suivi des divulgations.

Dans le cadre de ses activités de sensibilisation des employés, la SQI a souligné la *Journée de sensibilisation aux lanceurs d'alerte*. La SQI a de plus souligné le mois de la prévention de la fraude, en mars 2022, rappelant ainsi à ses employés et dirigeants les bonnes pratiques et les comportements à adopter en la matière. Par ailleurs, une formation dispensée par l'Unité permanente anticorruption a été offerte aux gestionnaires; l'on y abordait l'importance de la prévention dans la lutte contre la corruption.

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

En vertu de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, les ministères, les organismes publics et les municipalités ont l'obligation de produire un plan d'action annuel destiné à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.

La SQI, à titre de responsable de la gestion du parc immobilier gouvernemental, est particulièrement interpellée par cette loi, puisque les locaux et les aménagements qu'elle fournit à sa clientèle gouvernementale doivent constituer un environnement physique facilitant l'intégration des personnes handicapées, qu'elles soient employées de l'État ou bénéficiaires de services gouvernementaux.

Dans le cadre de projets de rénovation majeure et de nouvelle construction, la SQI applique plusieurs exigences inspirées des principes d'accessibilité universelle, qui vont au-delà des normes du Code de construction du Québec. La SQI profite également de ses projets d'entretien et de maintien d'actifs pour inclure des améliorations à l'accessibilité de ses locaux. Pour l'exercice 2021-2022, aucun projet visant uniquement l'amélioration de l'accessibilité d'un local n'a été livré.

Par ailleurs, afin d'assurer une prise en charge optimale des appels de service concernant l'accessibilité de son parc immobilier, une catégorie « Accès pour personnes à mobilité réduite » est intégrée au centre d'appels. Pour l'exercice 2021-2022, ce sont 59 appels de service liés à cette catégorie qui ont été reçus et 57 qui ont été traités, alors que 2 appels étaient en cours de traitement au 31 mars.

Enfin, le Bureau des plaintes a enregistré une plainte concernant l'accessibilité aux bâtiments de la SQI. La plainte a été traitée.

Au 31 mars 2022, la SQI a complété son Plan d'action 2020-2022 à l'égard des personnes handicapées dont le bilan de mise en œuvre détaillé sera rendu public conformément aux exigences de l'Office des personnes handicapées du Québec.

Plan d'action 2022-2025

Au cours de l'exercice 2021-2022, la SQI a adopté son Plan d'action 2022-2025 à l'égard des personnes handicapées. Il s'agit du cinquième plan d'action produit par la Société. Cette version constitue une révision importante des engagements de la SQI tant au niveau de sa portée que de sa forme.

Le Plan 2022-2025 inclut 26 mesures qui visent plusieurs domaines d'interventions :

- > L'accès à l'emploi et à l'intégration des personnes handicapées;
- > L'accès aux immeubles existants;
- > L'accessibilité des nouveaux projets;
- > L'accessibilité à la documentation corporative;
- > L'approvisionnement en biens et services;
- > Le service à la clientèle.



ÉGALITÉ EN EMPLOI

La SQI souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques, les anglophones et les personnes handicapées.

Embauche des membres de groupes cibles en 2021-2022

STATUT D'EMPLOI	NOMBRE TOTAL DE PERSONNES EMBAUCHÉES 2021-2022	NOMBRE DE MEMBRES D'UNE COMMUNAUTÉ CULTURELLE EMBAUCHÉS	NOMBRE D'ANGLOPHONES EMBAUCHÉS	NOMBRE D'AUTOCHTONES EMBAUCHÉS	NOMBRE DE PERSONNES HANDICAPÉES EMBAUCHÉES	NOMBRE DE PERSONNES EMBAUCHÉES MEMBRES D'AU MOINS UN GROUPE CIBLE	TAUX D'EMBAUCHE DES MEMBRES D'AU MOINS UN GROUPE CIBLE PAR STATUT D'EMPLOI
Permanent	268	66	0	0	1	67	25 %
Occasionnel	46	8	0	0	0	8	17 %
Étudiant	16	3	0	1	2	6	38 %
Stagiaire	28	7	0	0	0	7	25 %
TOTAL	358	84	0	1	3	88	25 %

Embauche des femmes en 2021-2022

STATUT D'EMPLOI	NOMBRES DE FEMMES EMBAUCHÉES	TAUX D'EMBAUCHE DES FEMMES
Permanent	137	51 %
Occasionnel	29	63 %
Étudiant	5	31 %
Stagiaire	10	36 %
TOTAL	181	51 %

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La SQI veille à ce que la langue française soit utilisée de façon exemplaire dans l'ensemble de ses communications internes et externes. Elle vise donc à se conformer rigoureusement à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française au sein de l'Administration gouvernementale à laquelle elle est assujettie.

Afin de promouvoir le bon usage du français dans le cadre de ses activités administratives, la Direction des communications a poursuivi la diffusion dans l'intranet des capsules linguistiques. Ainsi, les capsules *La langue dans ma poche*, au nombre de quatre en 2021-2022, ont porté sur divers aspects de la langue française parlée et écrite, notamment sur certaines règles grammaticales et syntaxiques afin d'améliorer les pratiques de rédaction et de communication.

Par ailleurs, au cours du dernier exercice, 323 interventions ont été comptabilisées par la Direction des communications. Celles-ci portaient sur l'accompagnement à la rédaction, sur l'optimisation et sur la révision de communications se destinant aux clientèles occupantes. Elles étaient non seulement liées à l'exploitation des immeubles, mais également à la gestion de projets et aux relations médias. Cette hausse des interventions s'explique par une reprise un peu plus intensive des activités de la SQI et de celles de ses fournisseurs et partenaires, et par une préparation des édifices qui se veut en conformité tant avec les règles sanitaires qu'avec les consignes gouvernementales, et ce, en vue du retour progressif de la clientèle occupante.

En outre, l'utilisation massive de la plateforme collaborative *Teams* en contexte de télétravail a fait en sorte que le nombre d'interventions sporadiques en matière de langue se maintienne.

INTÉGRATION DES ŒUVRES D'ART

Au fil des ans, en appliquant rigoureusement la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics, la SQI a constitué une vaste collection d'art public qui comprend 242 œuvres¹ faisant appel à une gamme diversifiée de techniques (sculptures, murales, tapisseries, vitraux, etc.). Ces œuvres accessibles aux citoyens rehaussent de nombreux édifices en propriété, qu'il s'agisse d'immeubles de bureaux, de palais de justice, de postes de la Sûreté du Québec, d'établissements de détention, de laboratoires ou de centres de transport.

Au cours de l'exercice 2021-2022, une nouvelle œuvre a été intégrée à un immeuble du parc de la SQI. Il s'agit du poste de la Sûreté du Québec à Rimouski-Neigette.

Aussi, à titre de gestionnaire de projets, la SQI a participé à sept projets intégrant des œuvres d'art dans de nouveaux édifices réalisés pour le réseau de la santé et des services sociaux :

1. Agrandissement de l'urgence et des soins intensifs de l'Hôpital de Ville-Marie;
2. Nouveau centre de cancérologie à Rouyn-Noranda;
3. Nouveau centre intégré de traumatologie (CIT) à l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal;
4. Agrandissement du Centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA) de Rivière-du-Loup;
5. Nouveau pavillon de soins en santé mentale de l'Hôpital de Saint-Jérôme;
6. Centre intégré de cancérologie du nouveau complexe hospitalier de Québec (NCH);
7. Campus médical de l'Outaouais de l'Université McGill

Aucune acquisition ou aliénation d'immeuble n'a impliqué d'œuvre d'art durant la période visée.

¹ Il est à noter qu'à la suite d'une correction, l'œuvre d'art du centre technique de Rouyn-Noranda installée en 2013 a été ajoutée à l'inventaire de la SQI ce qui porte le nombre des œuvres à 242.



RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Conformément aux dispositions de la *Loi renforçant la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*, la Société a mis à jour, au cours de la dernière année, son Plan directeur en technologies de l'information 2018-2023.

Les priorités organisationnelles ont été analysées en fonction de leurs répercussions sur l'environnement technologique (volet applicatif et volet sécurité de l'information) de la Société. Celle-ci a réalisé, en lien avec ces priorités, des projets et des initiatives qui ont visé le remplacement d'applicatifs désuets ou l'implantation de solutions technologiques favorisant, notamment, la mobilité et l'amélioration de ses processus. La Société a également poursuivi l'optimisation de ses infrastructures technologiques en planifiant des initiatives ciblées liées aux objectifs du Plan directeur 2018-2023 et aux cibles du Plan stratégique 2018-2023.

Le volet « Sécurité de l'information » revêt une grande importance pour la Société. Ce volet a été au cœur des initiatives priorisées et réalisées au cours de la dernière année. La SQI a poursuivi le rehaussement du volet cybersécurité qui incluait les travaux liés aux quinze mesures minimales prescrites par le Centre gouvernemental de cyberdéfense du gouvernement du Québec en matière de sécurité de l'information.

Le comité de gouvernance en sécurité de l'information, dont le rôle consiste, notamment, à examiner et à formuler des recommandations concernant les orientations, le cadre normatif ainsi que la proposition de mesures à mettre en place, a tenu des rencontres à quatre reprises au cours de la dernière année. Ces rencontres ont entre autres permis de suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action, d'informer les membres à propos des enjeux de sécurité, des risques à portée gouvernementale et des incidents survenus, liés à la sécurité.

Le Programme de consolidation des centres de traitement informatique, lancé en 2019 par Infrastructures technologiques Québec, est un chantier d'envergure qui s'échelonne sur trois ans. La Société a ainsi poursuivi les actions qui conduiront à la migration de ses applications corporatives vers l'infonuagique, tout en s'assurant de la protection des informations en lien avec les orientations du ministère de la Cybersécurité et du Numérique.



Urgence de l'Hôpital de Gaspé
@ Roger St-Laurent, photographe

En ce qui a trait aux orientations gouvernementales de la transformation numérique, la Société a poursuivi ses efforts dans le domaine de l'intelligence d'affaires par la création de tableaux de bord, d'indicateurs de gestion ainsi que des comptoirs de libre-service. C'est également dans le but d'accélérer sa transformation numérique que la Direction générale des technologies de l'information (DGTI) a aussi mis de l'avant des actions visant à optimiser son mode de livraison agile (DevSecOps¹). De plus, une partie du budget de la DGTI a été consacrée à la réalisation d'activités de continuité de fonctionnement, d'entretien et d'amélioration des systèmes existants ainsi qu'à l'évolution de ses infrastructures technologiques, et ce, dans un objectif principal visant à optimiser les investissements en ressources informationnelles.

Enfin, tenant compte du contexte du mode de travail hybride, la Société a poursuivi le déploiement d'outils de mobilité et de communication adaptés à cette nouvelle réalité avec un souci soutenu à l'égard de la sécurité de l'information.

Débours planifiés et réels en ressources informationnelles pour la période 2021-2022 (en milliers de \$)

	DÉBOURS PLANIFIÉS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES	DÉPENSES RÉELLES EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES	ÉCART
Projets en développement ²	4 000,0	2 719,6	1 280,4
Autres activités (continuité et encadrement)	28 507,0	28 573,8	-66,8
TOTAL	32 507,0	31 293,4	1 213,6

Nombre de projets en ressources informationnelles pour la période 2021-2022

	NOMBRE DE PROJETS
En cours au début de l'exercice	2
Démarrés au cours de l'exercice	0
En cours à la fin de l'exercice	2
Terminés au cours de l'exercice	0
Annulés au cours de l'exercice	0
En suspens à la fin de l'exercice	0

¹ DevOps est l'union des personnes, des processus et des technologies dans une équipe autonome se destinant à fournir continuellement de la valeur aux clients par le déploiement fréquent d'améliorations des produits et services fournis. Le DevSecOps est la prise en compte de l'aspect « sécurité » à l'intérieur des activités de développement des applications DevOps. Par la mise en place de cette approche, la Société désire : 1) améliorer l'efficacité et l'efficience de l'organisation; 2) livrer de manière plus rapide de la valeur aux clients; 3) assurer la qualité des livraisons; 4) accroître la sécurité des applications et des infrastructures qui les soutiennent.

² L'écart pour les projets de développement est notamment dû à une économie sur des projets en réalisation.

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS EN REGARD DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021-2022

Le Plan d'action de développement durable 2021-2022 (PADD 21-22) de la SQI a été adopté au cours de l'exercice 2020-2021. Sa mise en œuvre s'est amorcée le 1^{er} avril 2021 et s'est terminée le 31 mars 2022.

Conformément aux instructions gouvernementales, le PADD 21-22 assure une transition entre la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020, prolongée jusqu'en octobre 2022, et sa prochaine version que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) s'affaire en ce moment à préparer.

Ce plan intérimaire a permis à la SQI de solidifier des actions concrètes, notamment dans la lutte aux changements climatiques, dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et dans l'amélioration de la gestion des matières résiduelles. Il répond ainsi à plusieurs thèmes prioritaires identifiés par le MELCC pour cette année de transition.

Pour cette période, la SQI a retenu six actions et neuf cibles. Au terme de sa mise en œuvre, l'ensemble des neuf cibles ont été atteintes. Les résultats détaillés sont présentés à la section 5.

Les mesures instaurées et les résultats concrets qui en découlent témoignent de la volonté exemplaire de la SQI de mener l'ensemble de ses activités en conformité avec les seize principes de développement durable énoncés dans la *Loi sur le développement durable* et auxquels se réfère la Stratégie gouvernementale sur le développement durable.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars, la SQI s'est notamment dotée d'un nouveau Plan de gestion écoénergétique qui doit permettre à l'organisation d'atteindre les cibles fixées par le Plan d'économie verte et le Plan directeur en transition énergétique. Elle a également mené les processus de certifications BOMA de ses immeubles (trois nouvelles certifications pour un total de onze) et LEED de ses projets (une nouvelle certification LEED C+CI).

La Société a également poursuivi la mise en œuvre du projet de recherche sur la Vulnérabilité des bÂtiments aux Changements Cllmatiques (VACCIn) en menant à terme la phase pilote avec l'analyse de neuf immeubles en propriété. Elle s'est de plus assurée que tous les projets de construction majeure en propriété ou de rénovation majeure de stationnement admissibles soient dotés d'infrastructures permettant l'installation de bornes de recharge se destinant aux véhicules électriques.

Enfin, la SQI a participé aux chantiers gouvernementaux prioritaires identifiés par le MELCC en réalisant un bilan de la gestion des matières résiduelles dans ses édifices en propriété pour identifier les bonifications possibles, et en sensibilisant son personnel à la mobilité durable.



04

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2022

Agrandissement de l'Hopital Pierre-Le Gardeur à Terrebonne
© Provencher Roy BBBL | Menkès Shoener Dagenais LeTourneux | CGA, Architectes

RAPPORT DE LA DIRECTION



Les états financiers consolidés de la Société québécoise des infrastructures, ci-après SQI, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers consolidés fiables.

La SQI reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers consolidés. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers consolidés et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers consolidés de la SQI, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La présidente-directrice
générale,

Caroline Bourgeois

Québec, 16 juin 2022

Le vice-président aux
services à la gestion,

François Bérubé, MAP, ASC

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre des Finances



Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société québécoise des infrastructures et de sa filiale (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2022, l'état consolidé des résultats et de l'excédent cumulé, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires et l'annexe, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 mars 2022, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation consolidés, de la variation de sa dette nette consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Je suis indépendante du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- › j'identifie et évalue les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- › j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- › j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- › je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- › j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et l'annexe, et apprécie si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- › j'obtiens des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Je suis responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et j'assume l'entière responsabilité de mon opinion d'audit.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté aux méthodes comptables relatives aux projets de construction pour les établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux expliqué à la note 4, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Patrick Dubuc, CPA auditeur
Vérificateur général adjoint par intérim

Québec, le 16 juin 2022

**État consolidé des résultats
et de l'excédent cumulé
De l'exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)**

	2022 BUDGET	2022 RÉEL	2021 RÉEL
REVENUS			
Location d'espaces			
Ministères et organismes	800 624	801 427	785 977
Réseau de la santé et des services sociaux	-	-	99 578
Autres clients	7 593	5 302	13 054
Aménagements et autres services offerts aux clients (note 24)	113 617	127 703	184 002
Stationnements (note 25)	30 071	37 765	30 461
Gain sur dispositions d'immeubles	8 489	6 145	475
Revenus d'intérêts	12 679	13 547	12 416
Autres	15 536	1 572	7 417
	988 609	993 461	1 133 380
CHARGES			
Loyers et taxes d'affaires sur locations	327 597	329 957	324 137
Frais d'exploitation des immeubles (annexe 1)	244 606	229 232	201 658
Frais d'exploitation des stationnements (annexe 1)	21 990	25 185	20 108
Aménagements et autres services offerts aux clients	113 420	127 956	183 079
Frais financiers (annexe 1)	95 733	96 468	136 430
Impôts fonciers et taxes d'affaires sur propriétés	100 537	86 924	93 274
Amortissement (annexe 1)	78 798	77 177	128 594
Frais généraux et administratifs (annexe 1)	32 496	29 770	23 850
	1 015 177	1 002 669	1 111 130
(Déficit) Excédent avant opération de restructuration	(26 568)	(9 208)	22 250
Charge associée au transfert de propriété planifié des immeubles du réseau de la santé et des services sociaux (note 3)	346 721	349 917	-
(Déficit) Excédent annuel	(373 289)	(359 125)	22 250
Excédent cumulé au début de l'exercice		550 077	527 827
Excédent cumulé à la fin de l'exercice		190 952	550 077

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2022 BUDGET	2022 RÉEL	2021 retraité (note 4) RÉEL
(Déficit) Excédent annuel	(373 289)	(359 125)	22 250
Acquisition d'immeubles	(332 694)	(130 558)	(147 699)
Amortissement des immeubles	101 600	102 042	150 830
Incidence des dispositions d'immeubles	-	1 389 944	214
	(231 094)	1 361 428	3 345
Acquisition des autres immobilisations corporelles	(11 519)	(8 961)	(13 227)
Amortissement des autres immobilisations corporelles	10 237	9 343	9 547
Incidence des dispositions des autres immobilisations corporelles	-	324	43
	(1 282)	706	(3 637)
Variation des stocks	-	(340)	77
Acquisition de charges payées d'avance	-	(96 406)	(97 293)
Utilisation de charges payées d'avance	-	95 485	96 942
	-	(1 261)	(274)
Diminution (Augmentation) de la dette nette	(605 665)	1 001 748	21 684
Dette nette au début de l'exercice déjà établie		(3 567 521)	(3 460 789)
Modifications comptables (note 4)		272 603	144 187
Dette nette au début de l'exercice retraitée		(3 294 918)	(3 316 602)
Dette nette à la fin de l'exercice		(2 293 170)	(3 294 918)

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2022
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2022	2021 retraité (note 4)
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 844	45 904
Immeubles destinés à la vente (note 5)	213	213
Créances		
Liées aux aménagements (note 6)	400 092	410 280
Autres créances (note 7)	161 667	155 840
Travaux en cours (note 8)	917 479	651 906
	1 499 295	1 264 143
PASSIFS		
Emprunts temporaires (note 9)	333 510	413 722
Charges à payer et frais courus (note 10)	793 621	488 618
Revenus reportés (note 11)	69 674	207 679
Dettes à long terme (note 12)	2 390 073	3 243 869
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 13)	205 587	205 173
	3 792 465	4 559 061
Dette nette	(2 293 170)	(3 294 918)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immeubles (note 14)	2 512 611	3 874 039
Autres immobilisations corporelles (note 15)	53 644	54 350
Stocks	2 235	1 895
Charges payées d'avance	5 633	4 712
	2 574 123	3 934 996
Capital-actions (note 16)	90 001	90 001
Excédent cumulé	190 952	550 077

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 22)

Éventualités (note 23)

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration,



François Turenne
Président du conseil d'administration



Alain Fortin, FCPA
Président du comité de vérification

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2022	2021 retraité (note 4)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Déficit) Excédent annuel	(359 125)	22 250
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie :		
Ajustement des dettes au taux effectif	806	1 312
Gain sur dispositions d'immeubles	(6 145)	(475)
Charge associée au transfert de propriété planifié des immeubles du réseau de la santé et des services sociaux	349 917	-
Amortissement des immeubles	102 042	150 830
Amortissement des autres immobilisations corporelles	9 343	9 547
Virement des revenus reportés	(9 139)	(12 481)
	87 699	170 983
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement (note 18)	107 728	(219 036)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	195 427	(48 053)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immeubles	(134 521)	(148 359)
Acquisition des autres immobilisations corporelles	(9 240)	(10 438)
Produit de disposition des immeubles et autres immobilisations corporelles	7 350	732
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(136 411)	(158 065)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des emprunts temporaires	(60 798)	122 092
Dettes à long terme effectuées	149 145	203 440
Dettes à long terme remboursées	(172 997)	(77 421)
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(426)	(441)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(85 076)	247 670
(Diminution) Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(26 060)	41 552
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	45 904	4 352
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	19 844	45 904

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

1. Constitution et objet

La Société québécoise des infrastructures (SQI) est une compagnie à fonds social constituée le 13 novembre 2013 par la *Loi sur les infrastructures publiques* (RLRQ, chapitre I-8.3). Elle a pour mission, d'une part, de soutenir les organismes publics dans la gestion de leurs projets d'infrastructure publique et, d'autre part, de développer, maintenir et gérer un parc immobilier qui répond à leurs besoins, principalement en mettant à leur disposition des immeubles et en leur fournissant des services de construction, d'exploitation et de gestion immobilière.

La SQI loge la majorité des ministères et organismes gouvernementaux, à l'exception notamment des réseaux de l'éducation et de la santé à partir du 1^{er} avril 2021 et, à ce titre, elle est présente sur l'ensemble du territoire québécois. Les activités de la SQI comprennent également ceux de sa filiale Société Parc Auto du Québec inc. (SPAQ) qui a pour mission l'exploitation et la gestion des espaces de stationnement des organismes publics.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), chapitre 1(5^e suppl.)), la SQI n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers consolidés, la SQI utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés de la SQI, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours

à des estimations et hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immeubles et des autres immobilisations corporelles, la réduction de valeur d'immeubles, la juste valeur des immeubles acquis pour une contrepartie symbolique ou nulle, les courus relatifs aux contrats de construction et les éventualités présentés dans les charges à payer et frais courus. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Filiale

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la SQI et ceux de sa filiale en propriété exclusive, SPAQ. Tous les actifs, passifs, revenus et charges de la filiale sont inclus dans les présents états financiers consolidés. Les méthodes comptables de la filiale sont harmonisées avec celle de la SQI et les opérations et soldes entre la SQI et sa filiale ont été éliminés.

Partenariat

La SQI est partenaire dans une société en nom collectif, la Société Bon Pasteur s.e.n.c. Les activités principales de cette société touchent l'exploitation et la gestion de deux édifices destinés à la location de locaux commerciaux et résidentiels. La participation dans Société Bon Pasteur s.e.n.c., un partenariat autre que commercial, est comptabilisée selon la méthode de consolidation proportionnelle. Selon cette méthode, les états financiers

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

consolidés regroupent la quote-part de chacun des éléments de l'actif, du passif, des revenus et des charges du placement relatif à la Société Bon Pasteur s.e.n.c.

REVENUS

Location d'espaces

Les revenus de location d'espaces sont constatés mensuellement selon l'écoulement du temps conformément aux ententes d'occupation et baux signés entre la SQI et ses clients.

Stationnements

Les revenus de la gestion de stationnement sont constatés lorsque les services sont rendus.

Aménagements et autres services offerts aux clients

Les revenus d'aménagements pour les travaux exécutés dans les immeubles appartenant à la SQI ou en location sont constatés au coût selon la méthode de l'achèvement des travaux, les autres services offerts aux clients sont constatés au coût selon la méthode de l'avancement des travaux.

Les revenus d'intérêts tirés des créances liées aux aménagements sont comptabilisés en fonction de la durée des créances connexes selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert se composent de contributions reçues de gouvernements pour l'acquisition d'immeubles ou pour couvrir les charges d'exploitation immobilière, ainsi que de transferts d'immeubles par des gouvernements lorsque la contrepartie est symbolique ou nulle. Les paiements de transfert non assortis de stipulations sont comptabilisés dans les revenus au poste « Autres » à l'état consolidé des résultats lorsque le transfert est autorisé et

que la SQI a satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant. Les paiements de transfert assortis de stipulations créant une obligation qui répond à la définition d'un passif pour la SQI sont comptabilisés à titre de « Revenus reportés » à l'état consolidé de la situation financière lorsque le transfert est autorisé et que la SQI a satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant. Les revenus reportés sont imputés dans les revenus au poste « Autres » à mesure que les conditions relatives aux passifs sont remplies. Les paiements de transfert attribuables aux terrains sont comptabilisés aux revenus dans l'année d'acquisition.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégorie et évaluation

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances, à l'exception du montant à recevoir de 2,9 millions de dollars du ministère de la Santé et des Services sociaux présenté à la note 7 en 2021 et des taxes à la consommation, ainsi que les travaux en cours sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts temporaires, les charges à payer et frais courus (à l'exception des déductions à la source, de la provision pour congés de maladie, de l'apport à payer, des taxes à la consommation et du passif au titre des sites contaminés), ainsi que les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

Entente de partenariat public-privé

Cette entente de partenariat public-privé se veut un contrat à long terme par lequel la SQI s'associe avec un partenaire privé, avec financement de la part de ce dernier, à la conception, à la construction et à l'exploitation du bien. Le bâtiment et la dette correspondante s'y rattachant sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière lorsque les risques et les avantages associés à la propriété du bien relatif à cette entente sont transférés à la SQI, et ce, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le coût du bâtiment découlant de cette entente correspond au moindre de la valeur actualisée des flux de trésorerie liés à cet actif et de sa juste valeur.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la SQI consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible ainsi que les placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements à court terme ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition et sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement.

Immeubles destinés à la vente

Les immeubles en exploitation sont présentés comme étant destinés à la vente si la direction a approuvé la mise en œuvre d'un plan de vente, à un prix raisonnable, et si la constatation de la vente est probable dans un délai d'un an.

Les immeubles destinés à la vente sont évalués au moindre du coût amorti et de leur valeur recouvrable nette. Une fois les immeubles classés à titre d'actifs destinés à la vente, aucun amortissement les visant n'est comptabilisé.

Travaux en cours

Les travaux en cours représentent les projets d'aménagement inachevés devant être facturés à la fin des travaux ainsi que les autres services offerts aux clients non encore facturés. Ces travaux sont enregistrés au coût.

PASSIFS

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite SQI

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs gouvernementaux à prestations déterminées, compte tenu du fait que la SQI ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Régimes de retraite de la filiale (SPAQ)

La SPAQ offre à ses employés non syndiqués embauchés avant le 31 décembre 2011 un régime de retraite à prestations déterminées ainsi que des retraites d'appoint pour certains dirigeants.

La charge de l'exercice est établie selon la comptabilité d'exercice de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de services. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Les obligations relatives au régime de retraite à prestations déterminées sont évaluées selon la méthode actuarielle selon les hypothèses les plus probables déterminées par la SPAQ. Les gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

active (DMERCA) des salariés participants ou leur durée de vie moyenne estimative restante. Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains et ou pertes actuarielles non amortis peuvent devoir être constatés.

Un actif ou un passif est comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu.

Les actifs sont évalués à une valeur de marché redressée. Selon cette méthode d'évaluation, l'écart entre le rendement réel selon une valeur de marché et celui prévu est amorti sur cinq ans.

Pour les employés syndiqués ou non syndiqués embauchés après le 31 décembre 2011, elle offre des régimes de retraite à cotisations déterminées. Le coût des régimes de retraite afférent aux services courants est imputé à l'état consolidé des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont exigibles par l'employeur.

Provision pour congés de maladie

Les obligations découlant des congés de maladie dus aux employés sont comptabilisées à titre de passif. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés. La SQI estime que les valeurs comptables des congés de maladie se rapprochent des valeurs actualisées puisque ces congés sont majoritairement pris ou payés dans l'exercice suivant en fonction des conventions collectives. Le solde de cette provision est inclus au poste « Charges à payer et frais courus » de l'état consolidé de la situation financière.

Provision pour vacances

Les obligations découlant des congés de vacances dus aux employés sont comptabilisées à titre de passif. La charge annuelle est comptabilisée selon les avantages gagnés par les employés au cours de l'exercice. La provision n'est pas actualisée, car la SQI estime que les vacances sont majoritairement prises dans l'exercice suivant. Le solde de cette provision est inclus au poste « Charges à payer et frais courus » de l'état consolidé de la situation financière.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immeubles

Les immeubles sont comptabilisés au coût ou à la juste valeur lorsque la contrepartie est symbolique ou nulle et qu'elle peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Le coût d'acquisition d'un immeuble comprend le prix d'achat de l'immeuble et les autres frais d'acquisition tels que les frais d'étude, les frais juridiques, les frais d'arpentage et les droits de mutation.

L'amortissement des bâtiments est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire de manière à amortir complètement le coût des bâtiments sur des périodes variant de 5 à 75 ans. Les maintiens d'actifs effectués sur les immeubles et sur les immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes variant de 5 à 50 ans.

L'amortissement des immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire de manière à les amortir complètement sur des périodes variant de 10 à 40 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la « Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics » sont capitalisées au coût du bâtiment.

Les coûts d'amélioration et d'aménagement qui se rapportent aux terrains et les coûts ajoutés aux bâtiments détenus par baux emphytéotiques sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire pour une période équivalant au moindre de leur durée de vie ou de la durée du bail emphytéotique.

Les immeubles comprennent des projets de construction reliés au développement, à l'amélioration ou aux maintiens d'actifs. Le coût de construction comprend les coûts directs de construction tels que les coûts de travaux, les coûts d'honoraires internes et externes, les intérêts des emprunts temporaires ainsi que les coûts indirects spécifiquement imputables aux projets.

Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Améliorations locatives	3 à 25 ans
Équipement	3 à 10 ans
Mobilier et équipement en location	3 à 10 ans
Développements de systèmes informatiques	5 et 10 ans

Dépréciations des immeubles et autres immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la SQI de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les dépréciations sur immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges dans l'état consolidé des résultats. Aucune reprise de valeur n'est constatée.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à la valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés.

Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant de la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. Opération de restructuration

Disposition des immeubles du réseau de la santé et des services sociaux

Suivant le décret n° 435-2021 adopté par le gouvernement du Québec le 24 mars 2021, l'intégralité des immeubles utilisés par les établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), soit des entités sous contrôle commun, a été cédée à ces derniers le 1^{er} avril 2021. Ainsi, les activités de location se rapportant à ces immeubles, qui étaient jusqu'à cette date la propriété de la SQI, ne sont plus sous la responsabilité de la SQI. Par conséquent, tous les actifs et passifs associés à cette responsabilité sont transférés aux établissements publics du RSSS, qui en acquièrent les droits et en assument les obligations. Aucun actif éventuel, passif éventuel, droit contractuel ni obligation contractuelle n'est transféré par la SQI aux établissements publics du RSSS. Cette restructuration permet d'améliorer la reddition de comptes liée aux immeubles occupés par les établissements publics du RSSS et d'éliminer des opérations de facturation de loyer. Aucune compensation n'a été reçue ou versée et les coûts liés à la restructuration sont négligeables.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

L'effet net de cette opération de 349,9 millions de dollars a été constaté à l'état des résultats dans le poste de charge associée au transfert de propriété planifié des immeubles du réseau de la santé et des services sociaux.

Au 1^{er} avril 2021, la valeur comptable des actifs et des passifs transférés est présentée ci-dessous :

	1 ^{er} avril 2021
ACTIFS FINANCIERS	
Créances - Autres créances	7 016
PASSIFS	
Emprunts temporaires	19 414
Charges à payer et frais courus	13 989
Revenus reportés	145 029
Dettes à long terme	830 750
	1 009 182
ACTIFS NON FINANCIERS	
Immeubles	1 351 790
Autres immobilisations corporelles	293
	1 352 083

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, les revenus et les charges comptabilisés relativement aux activités transférées étaient les suivants :

	31 mars 2021
REVENUS	
Location d'espaces - Réseau de la santé et des services sociaux	99 578
Location d'espaces - Autres clients	7 807
Autres	6 943
	114 328
CHARGES	
Frais financiers	43 012
Amortissement	53 710
	96 722
Excédent annuel	17 606

4. Modifications de méthodes comptables

Dans le but d'harmoniser ses pratiques en gestion de projets et de mieux refléter son rôle de gestionnaire de projets de construction pour les établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), la SQI a modifié le traitement comptable et la présentation aux états financiers des frais courus en fin d'exercice et des obligations contractuelles ainsi que le classement de la portion des coûts non encore facturée des projets de construction des établissements publics du RSSS. La SQI considère que ces modifications aboutiront à une meilleure présentation des événements et des opérations dans ses états financiers.

Ces modifications ont été appliquées rétroactivement avec retraitement des exercices antérieurs. Les modifications sont les suivantes :

La SQI comptabilise dorénavant les frais courus en fin d'exercice pour les travaux exécutés par des tiers pour les projets de construction des établissements publics du RSSS.

La portion des travaux en cours non encore facturée dans le cadre des projets de construction des établissements publics du RSSS est dorénavant présentée à titre de travaux en cours et non plus comme créances liées aux projets établissements. De plus, la SQI considère dorénavant que les travaux en cours sont des actifs financiers et non des actifs non financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

Les incidences de ces changements sont les suivantes :

	2022	2021
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
ACTIFS FINANCIERS		
Créances liées aux projets établissements	(507 892)	(268 434)
Travaux en cours	917 479	651 906
PASSIFS		
Charges à payer et frais courus	122 463	110 869
ACTIFS NON FINANCIERS		
Travaux en cours	(287 124)	(272 603)
Dette nette	(287 124)	(272 603)
Excédent cumulé	-	-
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE		
Dette nette au début de l'exercice	(272 603)	(144 187)
Retraitement des travaux en cours	(14 521)	(128 416)
Dette nette à la fin de l'exercice	(287 124)	(272 603)

La SQI fournit dorénavant des informations dans ses notes complémentaires aux états financiers sur les obligations contractuelles pour les projets de construction des établissements publics du RSSS dont elle est gestionnaire.

L'incidence de ce changement est une augmentation de 1 886,2 M\$ (2021 : 1 258,5 M\$) des obligations contractuelles sur les projets de construction et d'aménagement.

Ces modifications ont un impact net non significatif sur l'état consolidé des résultats et de l'excédent cumulé et sur l'état consolidé des flux de trésorerie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

5. Immeubles destinés à la vente

	2022	2021
Terrains	213	213

6. Créances liées aux aménagements

Effets à recevoir des ministères et organismes, remboursables par mensualités comprenant le capital et les intérêts, portant intérêt aux taux de 0 % à 4,70 % (2021 : 0 % à 4,70 %), échéant entre 2023 et 2037.

Le montant des encaissements en capital se détaille comme suit :

EXERCICE	
2023	52 495
2024	48 827
2025	44 210
2026	38 590
2027	34 647
2028 et suivants	181 323
	400 092

7. Autres créances

	2022	2021
Clients	128 134	82 746
Autres*	11 809	20 763
Taxes à la consommation	21 724	52 331
	161 667	155 840

* Au 31 mars 2021, un montant de 2,9 millions de dollars était à recevoir à titre de loyer du ministère de la Santé et des Services sociaux pour et au nom des établissements, et ne portait pas intérêt.

Les montants à recevoir au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

EXERCICE	
2023	138 770
2024	2 107
2025	1 812
2026	1 826
2027	1 927
2028 et suivants	15 225
	161 667

8. Travaux en cours

Dans le solde des travaux en cours présenté à l'état consolidé de la situation financière, des frais généraux et administratifs de 66,6 millions de dollars (2021 - retraité (note 4) : 47,9 millions de dollars) et des frais financiers de 0,6 million de dollars (2021 : 0,7 million de dollars) ont été capitalisés.

9. Emprunts temporaires

Le gouvernement du Québec a autorisé, par décret, la SQI à instituer un régime d'emprunts valide jusqu'au 30 juin 2024, lui permettant d'effectuer de nouveaux emprunts à court terme ou par marge de crédit auprès d'institutions financières ou du ministre des Finances, à court terme par l'émission de titres d'emprunts sur le marché canadien auprès de courtiers en valeurs mobilières, ou à long terme auprès du ministre des Finances, jusqu'à concurrence d'un montant total de 1 980,0 millions de dollars (2021 : 1 560,0 millions de dollars). Au 31 mars 2022, la portion utilisée du régime d'emprunts s'élève à 483,6 millions de dollars (2021 : 835,5 millions de dollars).

Les emprunts temporaires de la SQI portent intérêt au taux moyen de 0,69 % (2021 : 0,23 %) et ont des échéances s'échelonnant du 1^{er} avril 2022 au 2 mai 2022.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

La SQI dispose d'une marge de crédit de 300,0 millions de dollars (2021 : 300,0 millions de dollars), laquelle est incluse dans les limites prévues au régime d'emprunts mentionné précédemment. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel et est renouvelable annuellement. Le crédit doit servir au financement des besoins généraux de la SQI. Au 31 mars 2022, le taux préférentiel est de 2,7 % (2021 : 2,45 %). Le solde de la marge de 300,0 millions de dollars au 31 mars 2022 est nul (2021 : nul).

10. Charges à payer et frais courus

	2022	2021 retraité (note 4)
Fournisseurs	610 706	385 824
Intérêts courus sur emprunts	24 489	38 808
Taxes à la consommation	104 631	21 307
Salaires et provision pour vacances (note 17)	32 935	24 017
Déductions à la source et obligations relatives aux congés de maladie (note 17)	11 615	10 574
Apport à payer	7 393	7 839
Passif au titre des sites contaminés (note 23)	1 852	249
	793 621	488 618

11. Revenus reportés

	2021	Encaissements de l'exercice	Virements aux résultats*	2022
Contributions	109 841	1 800	(106 625)	5 016
Apports reportés relatifs aux plus-values - Réseau de la santé et des services sociaux	37 732	-	(37 732)	-
Aménagements et autres services offerts aux clients	45 221	10 385	(4 959)	50 647
Loyers	12 090	3 692	(4 425)	11 357
Honoraires	2 795	286	(427)	2 654
	207 679	16 163	(154 168)	69 674

* Dans le cadre de l'opération de restructuration décrite à la note 3, des revenus reportés au montant de 145 029 \$ ont été transférés. De ce montant, 105 425 \$ sont des contributions, 37 732 \$ sont des apports reportés relatifs aux plus-values - Réseau de la santé et des services sociaux et 1 872 \$ sont des loyers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

11. Revenus reportés (suite)

	2020	Encaissements de l'exercice	Virements aux résultats	2021
Contributions	100 849	12 591	(3 599)	109 841
Apports reportés relatifs aux plus-values - Réseau de la santé et des services sociaux	41 233	-	(3 501)	37 732
Aménagements et autres services offerts aux clients	38 555	11 006	(4 340)	45 221
Loyers	11 694	1 437	(1 041)	12 090
Honoraires	2 393	402	-	2 795
	194 724	25 436	(12 481)	207 679

12. Dettes à long terme

	2022	2021
Billets dus au ministre des Finances portant intérêt aux taux effectifs de 2,34 % à 6,56 % (2021 : 1,89 % à 7,04 %), échéant jusqu'en 2049	2 282 732	3 130 864
Emprunts portant intérêt aux taux effectifs de 3,00 % à 3,80 %, garantis par des hypothèques immobilières, échéant en 2023	1 442	2 855
Effets à payer portant intérêt aux taux effectifs de 5,31 % à 5,34 %, échéant de 2025 à 2034	24 882	26 765
Dettes relatives au projet du Centre de détention de Sorel-Tracy réalisé en partenariat public-privé, portant intérêt au taux effectif de 3,97 %, échéant en juillet 2043	81 017	83 385
	2 390 073	3 243 869

Le montant des paiements en capital à effectuer se détaille comme suit :

	Dettes découlant d'une entente de partenariat public-privé	Autres dettes à long terme	TOTAL
EXERCICE			
2023	2 464	246 760	249 224
2024	2 563	185 440	188 003
2025	2 667	25 145	27 812
2026	2 775	25 159	27 934
2027	2 887	25 260	28 147
2028 et suivants	67 661	1 812 893	1 880 554
	81 017	2 320 657	2 401 674

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

13. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

La SQI loue des immeubles auprès du secteur privé en vertu de contrats de location-acquisition pour l'acquisition d'espaces à offrir en location.

	2022	2021
Paielements minimaux exigibles	808 783	837 844
Moins: Intérêts aux taux de 3,71 % à 7,59 %	(252 169)	(264 774)
Frais accessoires	(351 027)	(367 897)
	205 587	205 173

Les paiements minimaux exigibles que la SQI devra payer en vertu de contrats de location-acquisition se détaillent comme suit:

EXERCICE	
2023	27 208
2024	27 281
2025	27 386
2026	27 700
2027	27 689
2028 et suivants	671 519
	808 783

14. Immeubles

	Terrains	Bâtiments	Immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition	Maintien d'actifs	2022	2021
COÛT						
Solde au début	234 501	5 065 137	201 659	810 480	6 311 777	6 168 660
Acquisitions	1 770	50 553	-	78 235	130 558	147 699
Dispositions*	(104 812)	(2 375 008)	-	(31 251)	(2 511 071)	(4 582)
Solde à la fin	131 459	2 740 682	201 659	857 464	3 931 264	6 311 777
AMORTISSEMENT CUMULÉ						
Solde au début	-	2 121 111	33 224	283 403	2 437 738	2 291 276
Amortissement	-	64 918	5 945	31 179	102 042	150 830
Incidence des dispositions*	-	(1 090 677)	-	(30 450)	(1 121 127)	(4 368)
Solde à la fin	-	1 095 352	39 169	284 132	1 418 653	2 437 738
Valeur nette comptable	131 459	1 645 330	162 490	573 332	2 512 611	3 874 039

* Dans le cadre de l'opération de restructuration décrite à la note 3, des immeubles d'une valeur nette comptable de 1 351 790 \$ ont été transférés, soit pour un coût de 2 472 109 \$ et un amortissement cumulé de 1 120 319 \$. De plus, des immeubles en cours de construction au montant de 36 980 \$ ont été transférés dans les travaux en cours.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

Le total des immeubles inclut :

- › des terrains cédés par baux emphytéotiques pour un montant de 6,5 millions de dollars (2021 : 8,3 millions de dollars).
- › des immeubles en cours de construction pour un total de 157,1 millions de dollars (2021 : 186,0 millions de dollars), dont 70,9 millions de dollars (2021 : 82,8 millions de dollars) pour des bâtiments et 86,2 millions de dollars (2021 : 103,2 millions de dollars) pour des maintiens d'actifs. Aucune dépense d'amortissement n'est associée à ces immeubles.

Les maintiens d'actifs incluent un coût de 40,0 millions de dollars (2021 : 35,4 millions de dollars) pour des immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition et un amortissement cumulé de 26,3 millions de dollars (2021 : 25,7 millions de dollars).

Au 31 mars 2022, les acquisitions comprennent un montant de 34,8 millions de dollars à payer (2021 : 38,8 millions de dollars).

Au cours de l'exercice, des frais généraux et administratifs de 11,6 millions de dollars (2021 : 11,7 millions de dollars) et des frais financiers de 0,4 million de dollars (2021 : (1,0) million de dollars) ont été capitalisés dans le coût des immobilisations.

15. Autres immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Équipement	Mobilier et équipement en location	Développements de systèmes informatiques	2022	2021
COÛT						
Solde au début	67 192	25 177	44 553	38 226	175 148	162 178
Acquisitions	3 669	2 444	-	2 848	8 961	13 227
Dispositions*	(658)	(131)	(44 553)	-	(45 342)	(257)
Solde à la fin	70 203	27 490	-	41 074	138 767	175 148
AMORTISSEMENT CUMULÉ						
Solde au début	31 048	20 703	44 260	24 787	120 798	111 465
Amortissement	3 690	2 079	-	3 574	9 343	9 547
Incidence des dispositions*	(655)	(103)	(44 260)	-	(45 018)	(214)
Solde à la fin	34 083	22 679	-	28 361	85 123	120 798
Valeur nette comptable	36 120	4 811	-	12 713	53 644	54 350

* Dans le cadre de l'opération de restructuration décrite à la note 3, du mobilier et de l'équipement en location d'une valeur nette comptable de 293 \$ ont été transférés, soit pour un coût de 44 553 \$ et un amortissement cumulé de 44 260 \$.

Le total des autres immobilisations corporelles inclut des immobilisations en cours de construction ou en développement pour un total de 11,9 millions de dollars (2021 : 7,4 millions de dollars), dont 8,4 millions de dollars (2021 : 6,6 millions de dollars) pour des améliorations locatives et 3,5 millions de dollars (2021 : 0,8 million de dollars) pour des développements de systèmes informatiques. Aucune dépense d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

Au 31 mars 2022, les acquisitions comprennent un montant de 3,8 millions de dollars à payer (2021 : 4,1 millions de dollars).

Au cours de l'exercice, des frais généraux et administratifs de 0,7 million de dollars (2021 : 1,3 million de dollars) ont été capitalisés dans le coût des autres immobilisations corporelles.

16. Capital-actions

Les actions de la SQI sont détenues par le ministre des Finances.

	2022	2021
Autorisé : 300 000 actions d'une valeur nominale de 1 000 \$ chacune		
Émis et payé : 90 001 actions	90 001	90 001

17. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite SQI

Les membres du personnel de la SQI participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) administrés par un organisme du gouvernement du Québec. Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2022, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,33 % à 10,04 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2021 et 2022, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, la SQI a estimé un montant de compensation à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022 (2021 : estimé de 6,00 %).

Les cotisations de la SQI, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 7,9 millions de dollars (2021 : 7,0 millions de dollars). Les obligations de la SQI envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Régimes de retraite de la filiale (SPAQ)

Les cotisations des employés participant au régime de retraite à prestations déterminées correspondent à 50 % du coût du régime sujet à un maximum de 9 % de leur salaire. La SPAQ doit fournir le solde nécessaire, déterminé selon le coût de l'évaluation actuarielle, pour que les prestations soient totalement constituées au moment du départ à la retraite des employés. Les obligations au titre des prestations constituées de la filiale envers ce régime s'élèvent à un montant de 14,2 millions de dollars (2021 : 14,6 millions de dollars), ceux des actifs à 14,1 millions de dollars (2021 : 14,6 millions de dollars) et les cotisations imputées aux résultats de l'exercice à 0,3 million de dollars (2021 : 0,3 million de dollars).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

Pour le régime de retraite à cotisations déterminées, les cotisations des employés syndiqués participant à ce régime et celle de l'employeur s'élèvent à 5,5 % et 6,5 % du salaire brut. Pour les employés non syndiqués, les cotisations des employés et de l'employeur s'élèvent à 6 %. Les cotisations imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 0,4 million de dollars (2021 : 0,3 million de dollars).

Obligations relatives aux congés de maladie et vacances

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à la SQI.

Provision pour congés de maladie et vacances

	Maladie	Vacances	2022	2021
Solde au début	7 266	10 465	17 731	15 178
Charge de l'exercice	3 568	10 684	14 252	11 337
	10 834	21 149	31 983	26 515
Moins :				
Prestations versées au cours de l'exercice	(3 108)	(8 969)	(12 077)	(8 784)
Solde à la fin	7 726	12 180	19 906	17 731

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

18. Information sur les flux de trésorerie

Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement

	2022	2021 retraité (note 4)
ACTIFS FINANCIERS		
Créances liées aux aménagements	10 188	(34 454)
Autres créances	(12 843)	(42 422)
Travaux en cours	(228 593)	(362 982)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Stocks	(340)	77
Charges payées d'avance	(921)	(351)
PASSIFS		
Charges à payer et frais courus	324 074	195 660
Revenus reportés	16 163	25 436
	107 728	(219 036)

Autres informations liées au fonctionnement

Intérêts payés	110 718	136 697
----------------	---------	---------

Opérations non monétaires exclues de l'état consolidé des flux de trésorerie

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Autres créances	7 016	-
Travaux en cours	(36 980)	-
Charges à payer et frais courus	(14 829)	(833)
Revenus reportés	(145 029)	-
	(189 822)	(833)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Disposition d'immeubles et autres immobilisations corporelles	1 352 083	-
Acquisition d'immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition	-	8 600
	1 352 083	8 600
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts temporaires	(19 414)	-
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	840	(7 767)
Dettes à long terme remboursées	(830 750)	-
	(849 324)	(7 767)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

19. Partenariat dans la Société Bon Pasteur s.e.n.c.

Au 31 mars 2022, la quote-part de chacun des éléments de la Société Bon Pasteur s.e.n.c. comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle se détaille comme suit :

	2022		2021	
	Pourcentage	Valeur	Pourcentage	Valeur
Actif	50,0 %	17 719	50,0 %	17 899
Passif	50,0 %	1 728	50,0 %	3 147
Capitaux propres		15 991		14 752
Produits	45,7 %	3 502	45,7 %	3 534
Charges	45,7 %	2 263	45,7 %	2 303
Bénéfice net		1 239		1 231

20. Opérations entre apparentés

La SQI est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président-directeur général de la SQI.

L'attribution des prix des loyers en location d'espaces desservis à cette clientèle est calculée en fonction du règlement sur la tarification des services rendus par la Société québécoise des infrastructures ou d'ententes de gestion ayant pour principe de refacturer tous les coûts engagés.

Les produits d'aménagements et autres services offerts aux clients proviennent d'opérations conclues principalement avec les ministères et organismes.

La SQI n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées, à l'exception de la disposition des immeubles de la santé et des services sociaux présentée à la note 3. Aucune transaction n'a été conclue entre la SQI et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

21. Instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

Les postes susceptibles d'être affectés par le risque de crédit sont la trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances, à l'exception du montant à recevoir du ministère de la Santé et des Services sociaux en 2021 présenté à la note 7 et des taxes à la consommation (ci-après créances), ainsi que les travaux en cours. L'exposition maximale de la SQI au risque de crédit est limitée à la valeur comptable présentée à titre d'actif financier dans l'état consolidé de la situation financière ou dans les notes complémentaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

**(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)**

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant qu'ils soient investis auprès d'institutions financières réputées. Le risque de crédit associé à la grande majorité des créances et des travaux en cours est réduit au minimum étant donné que les clients sont des apparentés qui possèdent une excellente qualité de crédit.

Quant aux créances à l'endroit de clients qui ne sont pas des apparentés, la SQI évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. La SQI établit une provision pour créances irrécouvrables en tenant compte notamment du risque de crédit de clients particuliers et des tendances historiques. La SQI n'est donc pas exposée à un niveau de risque élevé à l'égard de ses clients. Les créances ne sont ni en souffrance, ni dépréciées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la SQI ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La SQI gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La SQI établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts temporaires	333 510	-	-	-
Charges à payer et frais courus				
Fournisseurs	610 706	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	24 489	-	-	-
Salaires et provision pour vacances	32 935	-	-	-
Dette découlant d'une entente de partenariat public-privé	5 637	11 274	11 274	92 075
Autres dettes à long terme	301 742	346 171	180 659	2 753 660
	1 309 019	357 445	191 933	2 845 735

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu du fait que la SQI n'effectue aucune opération en devises et ne détient pas de placements négociés sur un marché, elle est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et passifs financiers, mais comme la SQI a l'intention de conserver ses créances liées aux aménagements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts temporaires et ses dettes à long terme selon l'échéancier prévu, elle est peu exposée à ce risque.

La SQI est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts temporaires à taux variables.

À la date de l'état consolidé de la situation financière, le portrait relatif aux taux d'intérêt de la SQI se détaille comme suit :

	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	19 844	19 844
Créances liées aux aménagements	400 092	-	400 092
PASSIFS FINANCIERS			
Emprunts temporaires	-	333 510	333 510
Dettes découlant d'une entente de partenariat public-privé	81 017	-	81 017
Autres dettes à long terme	2 284 174	24 882	2 309 056

L'effet net tant sur les actifs que sur les passifs financiers à taux variable, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 4,7 millions de dollars le déficit annuel (2021 : 4,2 millions de dollars de l'excédent annuel).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

22. Obligations contractuelles et droits contractuels

La SQI s'est engagée à verser des sommes en vertu de contrats pour la location d'espaces afin de loger les ministères et organismes, en vertu de contrats liés à l'exploitation de ses immeubles et des contrats de services professionnels de nature administrative, ainsi qu'en vertu d'une entente de partenariat public-privé pour le Centre de détention de Sorel-Tracy pour la conception, la construction et l'exploitation de l'établissement.

	2022							2021
	2023	2024	2025	2026	2027	2028 et plus	Total	Total
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES AVEC DES APPARENTÉS								
Contrats de location-exploitation	11 923	9 658	6 077	5 063	5 019	20 765	58 505	55 591
Contrats de services	417	245	245	244	-	-	1 151	587
	12 340	9 903	6 322	5 307	5 019	20 765	59 656	56 178
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES AVEC DES NON APPARENTÉS								
Contrats de location-exploitation	315 428	281 648	233 141	207 600	177 236	1 179 624	2 394 677	2 549 625
Entente de partenariat public-privé	5 461	5 615	5 901	6 003	6 312	126 618	155 910	161 235
Contrats de services	99 180	59 298	30 872	15 435	5 948	1 148	211 881	125 201
	420 069	346 561	269 914	229 038	189 496	1 307 390	2 762 468	2 836 061
	432 409	356 464	276 236	234 345	194 515	1 328 155	2 822 124	2 892 239

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

La SQI a conclu des contrats de gestion et d'exploitation de stationnements ainsi que des contrats de location-exploitation pour la location d'espaces en vertu desquels elle recevra des sommes de la part de ses clients.

	2022							2021
	2023	2024	2025	2026	2027	2028 et plus	Total	Total
DROITS CONTRACTUELS AVEC DES APPARENTÉS								
Contrats de gestion, d'exploitation et de location-exploitation	15 464	14 540	11 856	4 464	1 088	1 002	48 414	46 941
DROITS CONTRACTUELS AVEC DES NON APPARENTÉS								
Contrats de gestion, d'exploitation et de location-exploitation	3 206	2 158	1 604	804	622	8 850	17 244	18 688
	18 670	16 698	13 460	5 268	1 710	9 852	65 658	65 629

Projets de construction et d'aménagement

Au 31 mars 2022, des travaux et des honoraires externes reliés à des projets de construction et d'aménagement ont fait l'objet d'engagements contractuels totalisant 3,6 milliards de dollars (2021 - retraité (note 4) : 2,0 milliards de dollars), dont 0,7 million de dollars (2021 : 2,1 millions de dollars), ont été conclus avec les ministères, organismes du gouvernement du Québec et des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ainsi que les entreprises du gouvernement.

De ces engagements contractuels, 3,3 milliards de dollars (2021 : 1,8 milliard de dollars) sont pour des projets de construction. La SQI détient des droits en lien avec ces engagements et recevra donc des sommes équivalentes de ses clients, auxquelles s'ajouteront des frais de gestion de 1,5 %.

23. Éventualités

Passifs éventuels

Environnement

Les activités de la SQI sont assujetties à des lois, règlements et directives sur l'environnement adoptés par les autorités gouvernementales.

Amiante

Les immeubles de la SQI construits avant 1985 sont susceptibles de contenir de l'amiante. La présence d'amiante dans un immeuble n'implique cependant pas l'obligation de désamiantage immédiat. En effet, comme ce matériau est généralement encapsulé, il ne présente pas de risques tant et aussi longtemps qu'une intervention qui aurait pour effet d'altérer cette couche protectrice n'est pas réalisée. Ainsi, les travaux d'entretien et de réparation sont généralement assurés au moyen d'activités qui n'impliquent pas nécessairement l'enlèvement de l'amiante. La sécurité de ses travailleurs, des occupants de l'immeuble et de la population en général guide la SQI dans sa décision de procéder à l'enlèvement

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

de l'amiante. Quant aux interventions importantes qui requièrent l'enlèvement de l'amiante, elles sont planifiées au moment où les changements technologiques ou l'état de l'immeuble les justifient.

Pyrrhotite

Les éléments de béton de plusieurs immeubles résidentiels, commerciaux, publics et institutionnels de la région de Trois-Rivières sont affectés par la présence de pyrrhotite (minéraux). Cette dernière se retrouve dans l'agrégat qu'on utilise dans la composition du béton. Ces minéraux peuvent, dans certaines circonstances, provoquer un gonflement qui a pour effet de fissurer les éléments de béton. Des études et des analyses périodiques sont entreprises afin de surveiller la situation. La valeur nette comptable des immeubles en propriété de la SQI affectés par la présence de pyrrhotite est de 48,9 millions de dollars (2021 : 63,0 millions de dollars).

En date du 31 mars 2022, la direction ne prévoit pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la SQI.

Terrains contaminés

La SQI possède également des terrains contaminés. Un passif au titre des sites contaminés relatif aux coûts de réhabilitation de ces terrains est comptabilisé, lorsqu'il est probable que la SQI en assumera la responsabilité, dans la mesure où la contamination dépasse la norme environnementale et que le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les principales sources des contaminations sont des déversements accidentels et imprévus. La nature des contaminations est principalement des hydrocarbures. L'évaluation du passif a été faite selon des études environnementales ou des analyses comparatives.

La direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée relativement à ces éléments et elle est comptabilisée dans les charges à payer et frais courus.

Actifs éventuels

Litiges

La SQI a engagé des poursuites judiciaires et des réclamations contre des tiers pour un total de 18,7 millions de dollars (2021 : 32,0 millions de dollars). La SQI juge qu'il est probable qu'elle ait gain de cause et estime les dédommagements qu'elle pourrait recevoir pour un montant de 4,5 millions de dollars (2021 : 12,6 millions de dollars). Aucun actif n'est comptabilisé à la date de préparation des états financiers consolidés.

24. Aménagements et autres services offerts aux clients

	2022	2021
Aménagements	52 961	105 848
Autres services offerts aux clients	74 742	78 154
	127 703	184 002

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

25. Revenus de stationnements

Les revenus de stationnements sont composés à la fois de revenus provenant d'espaces de stationnements localisés dans les immeubles appartenant à la SQI et logeant des ministères et organismes du gouvernement du Québec et de revenus d'honoraires de gestion à titre de mandataire relativement à des espaces de stationnements n'étant pas localisés dans ses immeubles.

	Ministères et organismes	Mandataire	2022
Revenus de stationnements SPAQ	22 373	24 541	46 914
Moins: Redistribution aux mandants	-	(9 149)	(9 149)
	22 373	15 392	37 765

	Ministères et organismes	Mandataire	2021
Revenus de stationnements SPAQ	20 058	16 662	36 720
Autres	884	-	884
Moins: Redistribution aux mandants	-	(7 143)	(7 143)
	20 942	9 519	30 461

26. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2021 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2022.

ANNEXE 1

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Frais d'exploitation des immeubles	Frais d'exploitation des stationnements	Frais financiers	Amortissement	Frais généraux et administratifs	Total 2022
Salaires et avantages sociaux	43 988	10 400	-	-	86 206	140 594
Frais des locaux occupés par la SQI	3 943	130	-	-	2 657	6 730
Autres dépenses administratives	9 182	215	-	-	16 781	26 178
Intérêts sur les dettes à long terme	-	-	84 548	-	-	84 548
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition	-	-	12 605	-	-	12 605
Intérêts sur les emprunts temporaires	-	-	524	-	737	1 261
Intérêts autres	-	576	(218)	-	-	358
Frais d'exploitation	131 472	13 332	-	-	-	144 804
Conservation	6 245	45	-	-	-	6 290
Frais de relocalisation	3 224	-	-	-	-	3 224
Amortissement des immeubles	31 178	-	-	70 036	828	102 042
Amortissement des autres immobilisations corporelles	-	487	-	7 141	1 715	9 343
	229 232	25 185	97 459	77 177	108 924	537 977
Moins:						
Frais capitalisés aux immeubles	-	-	(432)	-	(11 591)	(12 023)
Frais capitalisés aux autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	(666)	(666)
Frais capitalisés aux travaux en cours	-	-	(559)	-	(66 585)	(67 144)
Frais imputés aux aménagement et autres services offerts aux clients	-	-	-	-	(312)	(312)
	229 232	25 185	96 468	77 177	29 770	457 832

ANNEXE 1 (SUITE)

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Frais d'exploitation des immeubles	Frais d'exploitation des stationnements	Frais financiers	Amortissement	Frais généraux et administratifs	Total 2021 retraité (note 4)
Salaires et avantages sociaux	42 238	6 967	-	-	68 094	117 299
Frais des locaux occupés par la SQI	8 534	123	-	-	3 202	11 859
Autres dépenses administratives	7 640	313	-	-	10 149	18 102
Intérêts sur les dettes à long terme	-	-	124 105	-	-	124 105
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition	-	-	12 214	-	-	12 214
Intérêts sur les emprunts temporaires	-	-	270	-	1 126	1 396
Intérêts autres	-	425	10	-	-	435
Frais d'exploitation	114 255	11 454	-	-	-	125 709
Conservation	(612)	128	-	-	-	(484)
Frais de relocalisation	796	-	-	-	-	796
Amortissement des immeubles	28 807	-	-	121 509	514	150 830
Amortissement des autres immobilisations corporelles	-	698	-	7 085	1 764	9 547
	201 658	20 108	136 599	128 594	84 849	571 808
Moins:						
Frais capitalisés aux immeubles	-	-	547	-	(11 718)	(11 171)
Frais capitalisés aux autres immobilisations corporelles	-	-	(50)	-	(1 068)	(1 118)
Frais capitalisés aux travaux en cours	-	-	(666)	-	(47 867)	(48 533)
Frais imputés aux aménagement et autres services offerts aux clients	-	-	-	-	(346)	(346)
	201 658	20 108	136 430	128 594	23 850	510 640





05

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2021-2022

BILAN DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021-2022

NO	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS ET SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE	ATTEINTE DE LA CIBLE
DÉVELOPPER UN PLAN DE GESTION ÉCOÉNERGÉTIQUE DU PARC IMMOBILIER EN PROPRIÉTÉ				
1.1	Nombre de fiches de performance écoénergétique standard rédigées	15 fiches de performance écoénergétique standard ¹ , basées sur des regroupements de vocations principales de bâtiments existants, rédigées d'ici le 31 mars 2022	15 fiches de performance écoénergétique standard rédigées	ATTEINTE Avant ou à la date prévue
1.2	% des directions immobilières disposant d'un plan de gestion écoénergétique	75 % des directions immobilières disposant d'un plan de gestion écoénergétique d'ici le 31 mars 2022	100 % — 13 directions immobilières disposent d'un plan de gestion écoénergétique	ATTEINTE Avant ou à la date prévue
APPLIQUER LES MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES DANS LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DES IMMEUBLES				
2.1	% des 12 immeubles visés certifiés BOMA BEST v3	75 % des 12 immeubles visés certifiés BOMA BEST v3 ² d'ici le 31 mars 2022	92 % — 11 certifications, 3 nouvelles certifications en 21-22	ATTEINTE Avant ou à la date prévue
2.2	% des projets de construction de +10 M\$ inscrits à la certification LEED C+CBD lorsque la SQI est propriétaire	90 % des projets de construction de +10 M\$ inscrits à la certification LEED C+CBD ³ lorsque la SQI est propriétaire	Aucun nouveau projet admissible en phase planification au courant de l'exercice 21-22	ATTEINTE Avant ou à la date prévue
2.3	% des projets d'aménagement en location de + 2 000 m ² inscrits à la certification LEED C+CI	90 % des projets d'aménagement en location de + 2 000 m ² pour un bail de 10 ans et plus inscrits à la certification LEED C+CI	100 % — 2 projets répondaient aux critères de la cible, les deux sont inscrits	ATTEINTE Avant ou à la date prévue

NO	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS ET SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE	ATTEINTE DE LA CIBLE
RÉALISER UN PROJET PILOTE DE CARACTÉRISATION DU RISQUE CLIMATIQUE POUR LES IMMEUBLES EN PROPRIÉTÉ				
3.1	% des 12 bâtiments du parc immobilier en propriété ayant fait l'objet d'une analyse en fonction du risque climatique	75 % des 12 bâtiments ciblés caractérisés d'ici le 31 mars 2022	75 % — 9 des 12 bâtiments visés ont fait l'objet d'une analyse portant sur leur vulnérabilité au risque climatique	ATTEINTE Avant ou à la date prévue
AMÉLIORER LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN RESPECTANT LA HIÉRARCHIE 3RVE⁴				
4.1	Date de dépôt du bilan de la gestion des matières résiduelles dans les édifices en propriété	Réaliser un bilan de la gestion des matières résiduelles dans les édifices en propriété d'ici le 30 septembre 2021	Le bilan a été déposé le 21 septembre 2021	ATTEINTE Avant ou à la date prévue
PROMOUVOIR L'ADOPTION DE COMPORTEMENTS FAVORABLES À LA MOBILITÉ DURABLE AUPRÈS DES EMPLOYÉS				
5.1	Nombre d'activités d'ISE ⁵ offertes aux employés	2 activités d'ISE offertes aux employés	7 activités de sensibilisation à la mobilité durable ont été diffusées sur l'Intranet	ATTEINTE Avant ou à la date prévue
INSTALLER LES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES À L'IMPLANTATION DES BORNES DE RECHARGE DANS LES NOUVEAUX BÂTIMENTS ET LORS DES RÉNOVATIONS MAJEURES DE STATIONNEMENT				
6.1	% de nouveaux projets en propriété dotés d'infrastructures nécessaires à l'implantation des bornes de recharge	90 % des nouveaux projets en propriété dotés d'infrastructures nécessaires à l'implantation des bornes de recharge	100 % — 13 projets répondent aux critères de la cible, les 13 projets sont dotés de bornes ou d'infrastructures	ATTEINTE Avant ou à la date prévue



Agrandissement du centre intégré de traumatologie
de l'Hôpital Sacré-Cœur-de-Montréal
@ Isabelle Dumas, photographe



06

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE
SUR LES PROJETS LIVRÉS



INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR LES PROJETS LIVRÉS

À la suite du dépôt du rapport d'audit du Vérificateur général du Québec en novembre 2021, sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure, la SQI a établi un plan d'action dans lequel elle s'engage à présenter des informations liées au respect des échéanciers et des coûts dans le Rapport annuel de gestion, afin d'en apprécier la performance. La SQI s'engage également à revoir les mécanismes employés pour documenter et consigner ces informations. Elle présente les informations relatives aux projets assujettis à la *Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique* qui ont été livrés au courant de l'année.

Réfection du stationnement de l'édifice Marie-Guyart à Québec

Ce projet a été segmenté en 6 phases, dont 2 ont été réalisées simultanément à la planification, afin de maintenir la continuité de service. En cours de projet, une demande de modification significative (DMS) s'est avérée nécessaire, pour assurer la pérennité des infrastructures.

DÉMARRAGE	PLANIFICATION	RÉALISATION
RESPECT DES ÉCHÉANCIERS		
<p>DATE DE DÉBUT : Septembre 2011 Décision du Conseil des ministres d'autoriser la réalisation de la Phase 1 et d'élaborer un dossier d'affaires initial abrégé pour les phases 2 à 6.</p> <p>DATE DE FIN : Juillet 2013 Décision du Conseil des ministres d'autoriser la réalisation de la Phase 2 et d'élaborer un dossier d'affaires (DA) pour les phases 3 à 6.</p> <p>DATE DE FIN DE RÉFÉRENCE INITIALE : La fin des travaux prévue au démarrage était février 2018.</p>	<p>Suite à l'autorisation du Conseil des ministres en juillet 2013, la SQI a débuté et finalisé les travaux de la deuxième phase du projet et procédé à l'élaboration de son DA, pour une autorisation par le Conseil des ministres en juillet 2015.</p>	<p>PROJET PRINCIPAL (phases 3 à 6)¹</p> <p>DATE DE DÉBUT : Juillet 2015</p> <p>DATE DE FIN DE RÉFÉRENCE : Juillet 2018</p> <p>DATE DE FIN RÉELLE : Octobre 2019</p> <p>ÉCART POUR L'ÉTAPE : 15 mois</p> <p>EXPLICATION DES ÉCARTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changements autorisés durant les travaux; • Délais d'autorisation du DA; • Affaissement d'une portion de dalle survenu en chantier (responsabilité de l'entrepreneur). <hr/> <p>MODIFICATION SIGNIFICATIVE (ajout au projet)²</p> <p>DATE DE FIN DE RÉFÉRENCE : Octobre 2021</p> <p>DATE DE FIN RÉELLE : Mars 2022</p> <p>ÉCART POUR L'ÉTAPE : 6 mois</p> <p>EXPLICATION DES ÉCARTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Délais d'approbation de la DMS; • Report de l'appel d'offres afin de favoriser une meilleure concurrence du marché.

¹ 20 mois séparent la date de fin réelle des travaux de la date de fin de référence initiale (étape démarrage).

² Travaux supplémentaires nécessaires pour résoudre des problèmes détectés en cours de projet reliés à la pyrite : excavation, imperméabilisation, renforcements, etc.

³ Pour l'ensemble des projets livrés, le coût de projet final correspond au coût final prévu estimé au 31 mars 2022.

DÉMARRAGE	PLANIFICATION	RÉALISATION
RESPECT DES COÛTS		
BUDGET DE RÉFÉRENCE: 65 M\$ BUDGET RÉVISÉ: 61 M\$ EXPLICATION DES ÉCARTS : Raffinement du budget en fonction des résultats obtenus aux appels d'offres de la phase 1.	BUDGET DE RÉFÉRENCE: 61 M\$ BUDGET RÉVISÉ: 59 M\$ ÉCART ENTRE LE BUDGET DE RÉFÉRENCE ET LE BUDGET RÉVISÉ: (2 M\$) EXPLICATION DES ÉCARTS : <ul style="list-style-type: none"> Précision de la portée du projet Réduction de l'enveloppe de risques APPRÉCIATION DE LA PERFORMANCE: Précision des paramètres de projet permettant de bonifier les estimations de coûts.	BUDGET DE RÉFÉRENCE: 59 M\$ BUDGET RÉVISÉ: 54 M\$ COÛT DE PROJET FINAL³ : 50 M\$ EXPLICATION DES ÉCARTS : Précision des travaux, diminution des enveloppes de risques et de contingences et appel d'offres favorable, occasionnant une première économie de 5M\$ et une deuxième de 4M\$. APPRÉCIATION DE LA PERFORMANCE : Économies de coûts de projet d'une envergure de +/- 9 M\$, malgré la modification significative d'une envergure de 2,5 M\$ survenue en cours de projet.

Réaménagement et agrandissement du pavillon Sainte-Famille à Ville-Marie

Le projet de réaménagement et d'agrandissement du pavillon Sainte-Famille à Ville-Marie a d'abord été autorisé au PQI en 2015, avec un budget évalué par le client de 31,9 M\$. Étant donné que ce projet n'était pas assujéti à la *Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique*, les étapes de démarrage et de planification prévues par cette directive n'étaient pas prescrites. À la suite de changements aux plans et devis, le projet a été autorisé par le Conseil des ministres à passer en réalisation au dépôt du mémoire par la ministre de la Santé et des Services sociaux, avec un budget de 56,4 M\$ et une dérogation aux conditions prévues à la *Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique*.

DÉMARRAGE	PLANIFICATION	RÉALISATION
RESPECT DES ÉCHÉANCIERS		
Sans objet	Sans objet	DATE DE DÉBUT: Avril 2019 DATE DE FIN DE RÉFÉRENCE: Février 2021 DATE DE FIN RÉELLE: Août 2021 ÉCART POUR L'ÉTAPE: 6 mois EXPLICATION DES ÉCARTS : La pandémie a entraîné des délais de réalisation, notamment à la suite de l'arrêt gouvernemental et de la mise en place des mesures de santé et de sécurité.
RESPECT DES COÛTS		
Sans objet	Sans objet	BUDGET DE RÉFÉRENCE: 56,4 M\$ BUDGET RÉVISÉ: N/A COÛT DE PROJET FINAL³ : 56,4 M\$ ÉCART ENTRE LE BUDGET DE RÉFÉRENCE ET LE COÛT DE PROJET FINAL : Aucun APPRÉCIATION DE LA PERFORMANCE : La SQI a respecté les cibles présentées.

Publié par :

Société québécoise des infrastructures
Édifice Marie-Fitzbach
1075, rue de l'Amérique-Française
Québec (Québec) G1R 5P8

Téléphone : 418 646-1766, poste 3461
Courriel : courrier@sqi.gouv.qc.ca

Version électronique accessible
au www.sqi.gouv.qc.ca

Conception graphique :
Karine Plamondon

Montage graphique :
Karine Potvin et Lise Bissonnette

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, 2022

ISBN : 978-2-550-92919-2 (PDF)
ISBN : 978-2-550-92918-5 (version imprimée)

Intérieur imprimé sur du papier recyclé
100 % postconsommation.

*Société québécoise
des infrastructures*

Québec 

